RÉGIS BURNET

Paul, bretteur de l'Évangile

3 décembre 2008

Abréviations

Act.	Actes des Apôtres
Éph.	Épître aux Éphésiens
Gal.	Épître aux Galates
I Cor.	Première Épître aux Corinthiens
I Thess.	Première Épître aux Thessaloniciens
I Tim.	Première Épître à Timothée
II Cor.	Seconde Épître aux Corinthiens
II Tim.	Seconde Épître à Timothée
Phil.	Épître aux Philippiens
Philm	Épître à Philémon
Rom.	Épître aux Romains

Avant sa vocation

Pour entreprendre l'histoire d'un homme, on aime habituellement donner des petits détails suggestifs : ses parents, la maison dans laquelle il a grandi, ses camarades de jeux, ses amis, ses conquêtes, ses progrès… On organise alors par la pensée une visite guidée des lieux qu'il a fréquentés : la petite cour du fond dans laquelle il a joué, le chemin qu'il empruntait pour se rendre à son travail, la couleur de la mer qu'il a côtoyée, le fin découpage des montagnes qu'il avait sous les yeux.

Pour Paul, rien de cela. Il débarque dans le Nouveau Testament, personnage sans passé, sous un nom trop connu (Saül, comme le roi), au beau milieu d'une l'histoire commencée depuis Abraham et continuée, parmi les pleurs et les grincements de dents, par l'exécution du diacre Étienne :

> « Et l'ayant jeté hors de la ville, ils lapidaient [Étienne]. Les témoins de la scène avaient déposé leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saül. Et ils lapidaient Étienne qui priait en disant : «Seigneur Jésus, recevez mon esprit.» […] Or Saül avait consenti à sa mort. » (*Act.* VII, 59.)

« Un jeune homme appelé Saül » : il s'agit de Paul, qui n'a pas encore son « nom de guerre » hellénisé, Paul, Παῦλος. Pourquoi consentait-il à ce meurtre ? Visiblement, l'auteur des Actes des Apôtres, que l'on identifie avec celui de l'Évangile selon Luc, n'en connaît pas plus ou ne veut pas en apprendre davantage à son lecteur.

Un personnage venu de l'ombre

Pourquoi ce silence ? Il faut d'abord mettre en cause la distance qui nous sépare des événements : après deux mille ans, les sources d'information sont inévitablement plus réduites et l'on s'étonne déjà d'en savoir autant sur l'apôtre, alors que la figure de Jacques, que Paul lui-même nomme « frère du Seigneur » (*Gal.* I, 19), émerge à peine de l'ombre, et que Jean, celui que le Christ aimait, celui dont on peut penser qu'il fut l'un des personnages clefs du christianisme à ses débuts, n'est pour nous qu'une pâle figure penchée sur la poitrine du Sauveur. Et que dire des autres, Pison, un des premiers personnages de l'Empire, Tibère, empereur du monde civilisé, Corbulon, principal général de Claude, Marc-Antoine, même, rival malheureux d'Auguste ? Ils étaient les plus puissants, ils ne sont plus pour nous que des noms chez Tacite, chez Suétone.

Il y a sans doute une autre raison tenant à notre ignorance : la volonté de Paul, récent converti, de ne plus reconnaître son ancien état. Devenu homme nouveau par sa rencontre avec le Christ (voir *Gal.* VI, 15), il ignora délibérément l'homme ancien qu'il fut. Tout à la volonté de regarder en avant plutôt qu'en arrière, il laissait son ancienne vie dans l'ombre. Si, à une seule reprise, il nous fournit quelques précisions, force est de constater que l'historien reste sur sa faim :

> « Si quelqu'un paraît avoir confiance en la chair, moi bien davantage : circoncis le huitième jour, de la descendance d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu fils d'Hébreux ; d'après la Loi, un pharisien, d'après le zèle, un persécuteur de l'Église de Dieu, d'après la justice de la Loi, un homme sans reproches. » (*Phil.* III, 5-6.)

Nous voilà gratifiés d'un certificat de bonne judaïté ! Paul présente toutes les qualités de l'excellent Juif : il a été circoncis au temps prescrit par la Loi juive, le huitième jour, il est d'une extraction élevée puisqu'il est fils d'Israël de la tribu de Benjamin et il n'est pas issu de mariages mixtes car il est « Hébreu fils d'Hébreux ». Toutes précisions très importantes à une époque où la vie

dans la Diaspora[1], c'est-à-dire dans des pays étrangers où il n'était pas possible de respecter toutes les prescriptions religieuses, avait provoqué un certain relâchement des mœurs. Pour le lecteur moderne, hélas, ces motifs de fierté paraissent assez peu parlants.

On aimerait faire un portrait physique de l'apôtre. Nous ne disposons que d'une seule description très postérieure à son activité, puisqu'il s'agit d'un passage des *Actes apocryphes de Paul* écrits vers 150 en Asie Mineure : « Or, il vit venir Paul, un homme de petite taille, à la tête dégarnie, aux jambes arquées, vigoureux, aux sourcils joints, au nez légèrement aquilin, plein de grâce ; en effet, tantôt il apparaissait tel un homme, tantôt il avait le visage d'un ange. » (*Act. Paul* III, 3.)[2] On devine la description fortement idéalisée. On reconnaît dans ces traits l'idéal antique : les jambes arquées sont celles d'Hercule, le front et les sourcils appartiennent à Auguste, le nez aquilin est typique du « profil grec ». En revanche, les mosaïques et les peintures orientales peuvent fournir quelques indications. La représentation de Paul est toujours fixe : maigreur, calvitie, regard perçant, une barbe taillée en pointe et un large front. Peut-être ces images s'appuient-elles sur d'anciens portraits de Paul et nous fournissent-elles une idée du souvenir qu'il avait laissé.

Aux historiens de reconstruire l'itinéraire de ce Juif d'il y a deux millénaires.

Les sources.

Pour avoir accès à la figure de Paul, nous disposons d'un certain nombre de sources dont on peut brièvement faire la liste. Les *sources « canoniques »*, c'est-à-dire appartenant au canon du Nouveau Testament sont de deux natures : les Actes des Apôtres et les Épîtres de Paul. Dans *les sources « apocryphes »,* c'est-à-dire non retenues par le canon, on peut classer tous les Actes de Paul et toutes les apocalypses qui lui sont attribuées.

On ne saurait accorder la même confiance à toutes les sources.

1. Les *Actes des Apôtres*, qui sont attribués à l'évangéliste Luc, font depuis quelques années les frais de la critique historique. Si les biographes d'antan leur ont accordé un crédit historique sans mesure, les historiens d'aujourd'hui ont remarqué l'incompatibilité de la figure du Paul des Actes avec celle qui se dégage de ses lettres, ainsi ses rapports avec l'Église de Jérusalem ou sa conception du judaïsme. La raison en est que l'auteur de l'ensemble Luc-Actes écrit pour l'édification de ses lecteurs en utilisant un programme théologique bien défini qui lui fournit une clef pour l'interprétation des événements historiques. Sans remettre en cause la valeur de ce fondement de l'histoire du christianisme primitif, il convient donc d'interpréter les renseignements qu'il nous donne.

2. *Les épîtres de Paul*. Au sein des épîtres pauliniennes, les exégètes ont pris coutume de distinguer entre les épîtres *authentiques*, qui sont de la main de Paul et les épîtres *deutéro-pauliniennes* (mot à mot «du deuxième Paul ») qui ont ses disciples pour auteur. Les épîtres pastorales (Première et Seconde Épître à Timothée, Épître à Tite) ainsi que certaines épîtres « de la captivité » (en particulier les épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens) sont en effet depuis longtemps entrées en procès. Leur style est plus lourd, leur vocabulaire un peu différent des autres épîtres, on y trouve une théorie des anges étrangère au paulinisme et, surtout, des projets de voyages qui ne cadrent pas avec ce que l'on sait par ailleurs des itinéraires pauliniens. Aussi accordera-t-on la préférence aux épîtres authentiques. Selon la majorité des exégètes actuels, on en compte sept. Selon un ordre chonologique probable : 1) la Première Épître aux Thessaloniciens 2) L'Épître aux Galates 3) la Première Épître aux Corinthiens 4) l'Épître aux Philippiens 5) l'Épître à Philémon 6) la Seconde Épître aux Corinthiens 7) l'Épître aux Romains.

[1] On nomme *Diaspora* (mot grec venant du verbe διασπείρω, disperser) l'ensemble des communautés juives vivant hors de Palestine.

[2] *Écrits apocryphes chrétiens,* éd. F. Bovon & P. Geoltrain, éditions de la Pléiade, Gallimard, 1997, p. 1129.

3. Les *écrits apocryphes*, Actes de Paul et correspondance de Paul avec Sénèque, par exemple, ne sauraient être utilisés sans grand danger.

Juif de Tarse

Il était sans doute né à Tarse, ville d'Asie Mineure : cette indication nous est fournie par les Actes et il n'y a aucune raison de la remettre en cause. Tarse, aujourd'hui en Turquie, était à la fois un centre de commerce de première grandeur et un grand foyer de culture. Sa position était favorisée : située à mi-chemin entre la prestigieuse ville d'Antioche et les côtes d'Asie Mineure qui ouvraient le passage aux cités grecques, cœur de la province de Cilicie, elle était fameuse pour sa prospérité due au textile. On y tissait en particulier le cilice (du nom de la province), un tissu rêche d'excellente qualité. En outre, la cité avait une bonne réputation intellectuelle, comme Strabon nous l'apprend dans sa *Géographie* : « Les habitants de Tarse sont tellement passionnés pour la philosophie, ils ont l'esprit si encyclopédique, que leur cité a fini par éclipser Athènes, Alexandrie, et toutes les autres cités que l'on pourrait énumérer pour avoir donné naissance à quelque secte ou école philosophique. »[3] Elle avait abrité en ses murs le maître stoïcien Antipatros et l'épicurien Lysias. Le stoïcien Athénodore, qui avait été le précepteur de l'empereur Auguste y était né et avait retrouvé sa ville natale pour la gouverner lorsque son brillant élève avait accédé aux plus hautes fonctions. César et Marc-Antoine l'avaient comblée de faveur : elle prit le nom de Juliopolis puis reçut les privilèges d'une cité libre. Marc-Antoine y reçut pour la première fois Cléopâtre, reine d'Égypte, et agrandit la cité.

Tarse était donc loin d'être la misérable ville de province que l'on se figure parfois. Il faut au contraire s'imaginer le jeune Paul courant dans un grand port où se mélangent les cultures et les langues : les Grecs et les Romains côtoyant les Asiates et d'autres peuplades étranges ; Mèdes et Babyloniens des régions iraqiennes, montagnards d'Afghanistan, commerçants de l'Inde. Plus loin, ce sont les allées ombragées du Cydnus, le fleuve qui coule à Tarse : sur ses bords se promènent les philosophes. La vie est rude et plutôt austère, contrairement aux cités d'Ionie célèbres pour la mollesse de mœurs.

Qui étaient les parents de Paul, on l'ignore. Il ne fait pas de doute qu'ils étaient de ces Juifs de la Diaspora (c'est-à-dire éloignés de Jérusalem) qui avaient acquis une solide culture grecque. Ils parlaient grec et lisaient la Bible dans le texte grec des Septante. Il n'est pas sûr qu'ils connaissaient l'hébreu ou même l'araméen : Philon, le leader juif de la Diaspora d'Alexandrie ne connaissait probablement pas ces langues. Les autres éléments dont nous disposons sur eux — et qui sont fournis par le Livre des Actes — sont peu assurés : le fait qu'ils fussent citoyens de Tarse (comme Paul le dit au tribun romain venu l'arrêter en *Act.* XXI, 39) et le fait qu'ils fussent citoyens romains, comme on l'apprend au moment de son arrestation (*Act.* XXII, 25).

Avaient-ils la citoyenneté de Tarse ? Paradoxalement, il leur était plus facile d'acquérir la citoyenneté romaine que celle de la cité dans laquelle ils habitaient. Être citoyen romain, c'était finalement bénéficier de prérogatives certes enviables mais relativement floues, qui ne touchaient pas vraiment à la vie de la cité. Et, même si ce résumé est un peu brutal, on préférait que les étrangers jouissent des droits accordés par un empereur lointain plutôt que de les voir participer à la vie de la cité. Que des Juifs comme les parents de Paul jouissent de la citoyenneté tarsiote aurait été exceptionnel.

Attardons-nous donc à la seconde question : les parents de Paul étaient-ils citoyens romains ? L'auteur des Actes le prétend, qui montre Paul faire usage de sa citoyenneté à la fin de sa vie (*Act.* XXII, 22-28). Le débat entre les historiens est plutôt vif, mais à l'heure actuelle sous quel motif remettre en cause l'affirmation traditionnelle ?

[3] STRABON, *Géographie*, XIV, V, 14-15.

Le privilège était plutôt rare à cette époque (il sera généralisé par la suite) car il munissait le citoyen de droits fondamentaux : porter la toge, avoir un nom triple, voter dans les élections, échapper à un châtiment dégradant. Un citoyen romain était en outre une personne juridique à part entière qui disposait de toute faculté pour tester, hériter, contracter un mariage, acheter des biens, tout cela sans conditions. Les moyens d'acquérir la citoyenneté romaine quand on n'habitait pas la péninsule italique n'étaient pas nombreux : avoir rendu à l'État (c'est-à-dire à l'Empereur) des services distingués, avoir été l'esclave d'un citoyen qui vous affranchissait en guise de remerciement *post mortem* ou bien avoir servi dans l'armée. Or être militaire, pour un Juif, était quasiment exclu : non seulement, du côté Juif, faire couler le sang était interdit sauf pour des motifs très bien définis, et, du côté romain, on avait bien vite compris que les populations juives palestiniennes n'étaient pas très loyales, plus attachées qu'elles étaient à leur terre et à leur religion qu'au bien de l'Empire. Quant à une citoyenneté octroyée pour services rendus, cela était exclu : à l'époque d'Auguste et de Tibère, seul un très petit nombre d'individus eurent cet honneur et ils étaient tous très puissants.

Plus vraisemblablement, les parents de Paul devaient être d'anciens affranchis venus s'installer à Tarse, comme il y en avait beaucoup dans la Diaspora. Leur statut était enviable et ils n'avaient rien des petits boutiquiers de « seconde zone » habitant dans une sorte de ghetto misérable qu'on se figure parfois. Quoique d'extraction récente, la famille de Paul jouissait du lustre que lui procurait sa citoyenneté.

Pharisien à Jérusalem

Étaient-ils pharisiens ? La majorité des biographes de Paul, se fondant sur le passage de l'Épître aux Philippiens cité précédemment, répondent par l'affirmative. La question mérite cependant l'examen.

Le pharisaïsme formait un groupe au sein du judaïsme. Né de l'Exil et développé sous les Maccabées (vers 176 av. J.-C.), il voulait étendre à tout le peuple la pureté que l'on réservait alors aux prêtres en exercice. Pour y parvenir, chaque pharisien s'obligeait à respecter à la lettre les prescriptions de la Loi (la Torah) contenues aussi bien dans les Écritures que dans la tradition orale. La vie du pharisien s'enrichissait d'une multitude de gestes imposés et de gestes défendus dont la précision atteignait parfois une complexité extrême puisqu'il y avait 613 commandements à respecter. Ce légalisme fait aujourd'hui sourire, d'autant plus que le christianisme, à travers la condamnation du Jésus des évangiles, en a toujours présenté une image tellement déformée que l'on se demande souvent comment on pouvait être pharisien…

Il s'agissait en réalité d'une aspiration à la pureté et au dépassement de soi pour louer Dieu : la Loi était perçue non pas comme une contrainte extérieure, mais comme l'instrument par lequel le monde avait été crée, une sorte de schéma de construction du cosmos. Respecter la Loi, c'était, dans l'esprit des pharisiens, se servir du mode d'emploi, se comporter parfaitement d'après la loi de l'univers ; certains philosophes grecs stoïciens n'étaient pas si éloignés de cette conception… En outre, les 613 préceptes ne constituaient pas une fin en soi. Un précepte impérieux les dépassait tous : *l'amour du prochain et la foi en Dieu*. Ils étaient ainsi échelonnés en fonction de leur gravité et tous ne devaient pas être respectés avec la même exactitude. Enfin, le pharisaïsme était une belle preuve d'aspiration égalitaire : la sanctification par le respect des préceptes était accessible à tous. L'ayant bien compris, les pharisiens se rapprochaient du peuple, ouvrant des écoles, créant des dispensaires, accueillant le pauvre. Ils s'opposaient en cela aux sadducéens, issus d'un autre mouvement juif plus proche du Temple, considérablement plus élitistes. Autre différence avec les sadducéens, les pharisiens croyaient en une sorte de résurrection des morts.

Or, dans les fameux 613 préceptes, nombre d'entre eux concernaient les rapports avec les non-Juifs : fréquenter un « gentil », c'est-à-dire un païen, provoquait une impureté dont il fallait se la-

ver par toute une série d'actes de purification. Être pharisien s'avérait être pratiquement incompatible avec une existence dans la Diaspora, où l'on vivait en milieu païen. Et *a fortiori* il était impensable d'avoir la citoyenneté d'une ville comme Tarse : les privilèges attachés à ce statut avaient pour contrepartie l'obligation d'assister à des sacrifices et de banqueter au milieu des païens, en l'honneur des idoles, pour amadouer les dieux, fêter la ville, célébrer les saisons, les semailles, les récoltes, les vendanges.

Trois expressions synonymes pour désigner les non-Juifs.

Héritière des usages de traduction du texte sacré, la langue française possède trois expressions exactement synonymes pour désigner les non-Juifs que l'hébreu appelait *gôyîm*, les peuples.

1. Les *nations*. Cette traduction, aujourd'hui plutôt en désuétude, est la traduction directe de l'hébreu en français.

2. Les *gentils*. L'expression vient directement du latin *gentes*, qui a donné « gens ».

3. Les *païens*. Cette formule vient de l'appellation *paganus* (« campagnard », qui a donné « paysan »). Elle désignait en bas latin les non-chrétiens réduits par l'expansion du christianisme à se retirer dans des districts ruraux. Elle semble avoir la préférence des traducteurs d'aujourd'hui.

Les parents de Paul, s'ils habitaient vraiment Tarse, ne devaient donc pas être pharisiens : ils pratiquaient un judaïsme plus souple, plus compromis avec la vie païenne qui les entourait. Peut-être se comportaient-ils comme les autres Juifs de la Diaspora, qui n'étaient pas si regardant en ce qui concernait les questions de nourriture, assistaient à des banquets « corporatistes », allaient au gymnase ou au théâtre, très prisés des Grecs mais interdits aux Juifs, et pratiquaient cette magie syncrétique, qui mélangeait les superstitions de l'Orient, l'angélologie babylonienne, les charmes égyptiens et les formules grecques.

Si Paul était pharisien, il l'est donc devenu de lui-même et s'est consacré au pharisaïsme de son propre mouvement. Mais ceci implique par conséquent un départ pour Jérusalem afin d'étudier la Loi et de vivre dans des communautés où la vie pharisienne s'épanouissait.

Quelles autres images avoir des premières années de la vie de Paul ?

Paul a dû naître vers les années 6-10 — ce qui en fait d'une douzaine d'années le cadet du Christ — dans sa famille juive de la Diaspora de Tarse. Il a sans doute appris un métier puisqu'il dit, à plusieurs reprises, pouvoir subvenir lui-même à ses besoins. Les Actes des Apôtres en font un fabricant de tentes (σκηνοποιοί, *Act.* XVIII, 3) Compte tenu de la situation de Tarse et des routes commerciales qu'il emprunta souvent, l'hypothèse n'est pas invraisemblable. Cette activité convenait bien à l'activité apostolique : les outils étaient légers (un couteau, des cordes, des aiguilles), on pouvait travailler en toutes circonstances, par tous les climats, pour toutes les classes sociales. Dans l'Antiquité méditerranéenne, tout le monde utilisait des tentes : les pouvoirs publics, qui tendaient de grands vélums sur les théâtres ou le long des promenades pour protéger les foules de l'ardeur du soleil, les patriciens qui voulaient profiter d'un peu d'ombre dans leurs villas, les militaires qui exigeaient de robustes cantonnements pour les campagnes, les marchands qui désiraient protéger leurs étals. Les marins, quant à eux, faisaient le plus grand cas d'un métier qui réparait leurs voiles.

On dit habituellement qu'il était célibataire. Cela n'est pas certain. Il est sûr qu'il n'était pas marié lors de son apostolat, comme le montre ses protestations aux Corinthiens :

> « N'avons nous pas le droit d'emmener une femme [parmi nos] sœurs [chrétiennes], comme les autres apôtres, les frères du Seigneur et Képhas [Pierre] ? » (I Cor IX, 5.)

La comparaison avec Pierre suppose qu'il ne le faisait pas, alors que le chef des apôtres était marié. En revanche, rien ne prouve que Paul n'a jamais pris femme. Pour un bon Juif, le contraire eut été plutôt surprenant.

Quelles furent ses études ? Les Actes des Apôtres prétendent qu'il a étudié à Jérusalem — et nous avons vu que c'était assez vraisemblable — et ajoutent qu'il fut disciple de Gamaliel : « Moi, je suis un homme juif, né à Tarse de Cilicie, élevé dans cette ville, éduqué à la vérité des lois des pères aux pieds de Gamaliel » (*Act.* XXII, 3). Ce Gamaliel était un rabbin célèbre pour sa modération. Dans le grand combat qui opposa les grands maîtres juifs Shammaï et Hillel, il était du côté d'Hillel dont on dit qu'il était le petit-fils. Sa mesure et sa pondération ont fait écrire à l'auteur des Actes un épisode où on le voit défendre les chrétiens (*Act.* V, 32).

Devint-il l'élève du maître lui-même ? On peut soupçonner ici une précision inventée par l'auteur des Actes pour intensifier le caractère dramatique de la « conversion » à venir et fournir un statut élevé à l'obscur Juif de Tarse. En revanche, il est très probable qu'il participa à l'une des nombreuses écoles inspirées par Hillel et peut-être même qu'il suivit quelques-uns de ses cours.

En tout état de cause, le lecteur de Paul doit en convenir : dans ses lettres, l'apôtre manie aussi bien la rhétorique des orateurs grecs et romains que la référence biblique et que la controverse héritée des maîtres juifs. Il était donc un homme instruit, possédant une double culture, païenne et juive.

« Zélateur acharné des traditions »

À quoi se consacrait-il avant son apostolat ? Il était pharisien et les contraintes de la vie pharisienne durent occuper une grande partie de son temps. Les études se prolongeaient : on s'exerçait pendant très longtemps sous un maître et on s'aguerrissait à l'art de la dispute sur un point de la Loi.

En outre, il persécutait l'Église de Dieu.

Paul en parle lui-même dans son épître aux Philippiens, dans sa première épître aux Corinthiens et dans son épître aux Galates :

> « Vous avez entendu parler de ma conduite d'autrefois dans le judaïsme, quand je persécutais avec excès l'Église de Dieu et la poussait à bout, quand je progressais dans le judaïsme et surpassant beaucoup de mes coreligionnaires de mon âge, en zélateur acharné des traditions de mes pères. » (*I Cor.* I, 13-14.)

L'autoportrait est tracé sans complaisance. Paul s'adonnait à la persécution avec un excès que l'effet d'entraînement d'un groupe ne saurait excuser. Dans la persécution, dit-il, il était le meilleur. L'auteur des Actes, lui, est plus théâtral : « Quant à Saül, il dévastait l'Église : entrant dans les maisons et arrachant hommes et femmes, il les jetait en prison » (*Act.* VIII, 3).

Saül-Paul passe ici pour l'auteur d'une succession de crimes sanglants et barbares, d'assassinats odieux et d'inhumaines tortures. Cela n'est vraisemblable ni pour un pieux pharisien, ni pour un citoyen de la Judée. Non seulement les Romains n'auraient pas laissé commettre ainsi des meurtres organisés et même n'auraient pas laissé remplir leurs prisons par un Juif n'appartenant pas à l'administration impériale, mais en outre, un pharisien, soucieux des règles de pureté, n'aurait jamais fait couler le sang. Les textes, enfin, ne conservent aucune mention d'une persécution programmée de l'Église à cette époque.

Il faut donc nuancer. Tout d'abord, il est peu probable que les pharisiens aient persécuté les chrétiens dans leur ensemble. À cette époque, en effet, l'Église n'avait pas consommé la rupture avec le judaïsme : rien ne la distinguait d'autres mouvements religieux juifs comme les Esséniens, cette communauté retirée sur les rives de la Mer Morte, qui utilisait les fameux manuscrits retrouvés à Qumrân et qu'on laissait parfaitement en paix. Le fait de constituer une particularité au sein du judaïsme ne posait pas de difficulté tant que la foi n'était pas mise en péril et qu'un certain nombre de règles étaient respectées.

Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que les chrétiens eux-mêmes aient immédiatement perçu la nouveauté de leur foi. Ils ne se concevaient pas d'emblée comme une « religion » autonome. Non seulement, dans les Actes des Apôtres, on voit Pierre et Jacques continuer à aller au Temple et à respecter la Loi (voir par exemple lors de la guérison de l'impotent en *Act.* III, 1), mais encore on relève dans les textes des traces de la conviction forte d'être un prolongement du judaïsme. La parole de Jésus que Matthieu rapporte va dans ce sens : « Ne croyez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir mais accomplir. Amen, je vous le dis : jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, pas un iota, pas un accent sur l'iota, ne sera ôté de la Loi, jusqu'à ce que tout soit réalisé. » (*Matthieu* V, 17-18.)

S'il y a eu persécution, elle n'atteignit qu'une petite frange du christianisme, le groupe que menait Étienne. Celui-ci, d'après ce que l'on peut déduire du livre des Actes, prêchait une rupture complète avec le Temple et avec la Loi. Comme le dit l'un des personnages des Actes : « Cet individu ne cesse de tenir des propos contre ce saint lieu et contre la Loi. Nous l'avons entendu dire que Jésus, ce Nazaréen, détruira ce lieu-ci et changera les usages que Moïse nous a transmis » (*Act.* VI, 13-14). De telles affirmations étaient insupportables à un pharisien et durent déchaîner la persécution contre ceux qui soutenaient Étienne, les Hellénistes. Les Juifs avaient en effet coutume de les affubler de ce nom puisqu'ils ne parlaient ni araméen ni hébreu, mais grec.

Paul était-il le véritable meneur de la persécution à Jérusalem ? Cela est peu probable. Peut-être était-il présent lors des interrogatoires officieux auxquels se livraient les membres des différentes communautés. À moins qu'il eût joué un rôle moins honorable : dénoncer comme agitateurs les Hellénistes à l'occupant romain.

Cette vie de persécuteur ne dura qu'un temps : bientôt, il y eut le chemin de Damas.

Expériences mystiques

Vers les années 34, pour autant que l'on puisse en juger d'après la chronologie relative tracée par l'Épître aux Galates, Paul se tourna brutalement vers le christianisme, à la suite d'une extraordinaire expérience mystique.

Sans doute s'agit-il de l'événement le plus décisif de la vie de Paul, un événement capital pour le futur christianisme. Paul sans Damas n'a pas le rang d'apôtre : constamment, sans relâche, il se servira de cet événement pour justifier son autorité, s'égaler au rang des « autres », ces Pierre, Jacques, Jean, qui avaient connu le Seigneur du temps qu'il vivait encore.

Les images traditionnelles de ce retournement subit sont toutes issues de la même source : le récit des Actes ou plutôt les trois récits (en *Act.* IX, *Act.* XXII, et *Act.* XXVI), qui atteignent là un des sommets de leur art. Cette narration joue un rôle très important dans la culture de l'Occident et dans la foi chrétienne :

> « Cependant Saül, ne respirant toujours que menaces et carnages contre les disciples du Seigneur, alla trouver le chef des prêtres et lui demanda des lettres pour Damas, adressées aux synagogues, afin que s'il y trouvait des hommes et des femmes de «cette

> voie», il les emmène enchaînés à Jérusalem. Et, comme il faisait route, il en vint à s'approcher de Damas ; soudain, une lumière venue du ciel l'enveloppa de sa clarté. Tombant à terre, il entendit une voix qui lui disait : «Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ?» «Qui es-tu, Seigneur ?», demanda-t-il. Et lui : «Moi, je suis Jésus, celui que tu persécutes.» Tremblant et stupéfait, il dit : «Seigneur, que veux-tu que je fasse ?» Et le Seigneur lui dit : «Relève-toi et entre dans la ville ; là on te dira ce qu'il faut que tu fasses.» Les hommes qui l'accompagnaient restaient stupéfaits : ils entendaient bien la voix mais ne voyaient personne. Saül se releva de terre ; les yeux ouverts, il ne voyait rien. En le tirant par la main, ils le firent entrer dans Damas. » (*Act.* IX, 1-8.)

S'agit-il d'une histoire maintes fois racontée que l'auteur des Actes se borne à retranscrire ? S'agit-il d'une mise en forme littéraire d'un événement par essence ineffable ? L'interprétation historique est impossible à faire ; elle serait sans intérêt d'ailleurs. L'auteur des Actes décrit ici une *conversion*, celle d'un homme qu'il a dépeint comme un grand pécheur et qui, très tôt, va être intégré dans la communauté en recevant le Baptême. Contrairement à l'apôtre qui décrit une *vocation*, il est conduit à en faire une expérience mystique un peu infirme, puisqu'elle a besoin de la « confirmation » décrite dans la suite — le baptême donné par Ananie le juste. Voir le Seigneur dans sa gloire ne suffit pas à faire l'apôtre !

Quant à l'aveuglement, dont Paul ne parle jamais, il est destiné à faire ressortir la situation paradoxale du chrétien : celui qui porte en lui la lumière chemine dans le noir. Le mystique rhénan Maître Eckhart décrit avec une grande beauté l'enjeu de cette conversion :

> « Quand il se releva de terre les yeux ouverts il ne vit rien, et ce néant était Dieu ; car lorsqu'il vit Dieu, il l'appelle un néant. L'autre sens : quand il se releva, il ne vit rien que Dieu. Le troisième : en toutes choses, il ne vit rien que Dieu. Le quatrième : quand il vit Dieu, il vit toutes choses comme un néant. »[4]

Paul, quant à lui, comprend son expérience d'une manière en tout point différente. Pour lui, il s'agit avant tout d'une *vocation*, d'un appel de Dieu, qui le pose une fois pour toutes en « apôtre de Jésus Christ ». Apôtre de Jésus Christ il l'est car le Seigneur s'est révélé à lui. Apôtre de Jésus Christ, il sera, car toute sa vie, inlassablement, Jésus Christ sera le cœur de son message.

Dans ses épîtres, il traduit cette vocation sous deux aspects : comme acte fondateur légitimant son apostolat, c'est-à-dire son rôle d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, et comme exemple de la miséricorde de Dieu.

La miséricorde de Dieu est toujours le fil conducteur dans la compréhension de ce qui s'est passé à Damas : c'est par elle que l'apostolat trouve sa légitimité. Reprenant une manière issue du livre d'Isaïe (*Isaïe* XLIX), il affirme :

> « Il a plu à celui qui dès le sein maternel m'a mis à part et appelé par sa grâce, de révéler en moi son fils pour que je l'annonce parmi les païens. » (*Gal.* I, 15-16.)

« Tout est grâce », faut-il paraphraser. L'expérience de Damas est un produit de la pure volonté divine, une sorte de don de Dieu. Paul devient ainsi un vivant exemple de la tendresse de Dieu qui, par sa grâce prévenante, l'a constitué apôtre pour l'annonce d'une nouvelle essentielle : Jésus est le fils de Dieu. L'expérience mystique de Damas fut donc de l'ordre de la révélation intime.

Le climat est un peu différent dans la Première Épître aux Corinthiens : le ton est nettement plus polémique car c'est le rang même de Paul au sein du collège apostolique qui est en jeu :

[4] Maître ECKHART, *Sermon 71*, in *Du détachement et autres textes*, trad. G. Jarczyk et P.-J. Labarrière, Rivages, 1995.

> « Et, en tout dernier lieu, il [Jésus ressuscité] est apparu à moi également, qui suis comme un avorton. Car je suis le plus petit des apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce à mon égard n'est pas demeurée vaine. » (*I Cor.* XV, 9-10.)

Le passé devient argument. En affirmant bien haut ses exploits de persécuteur et son propre néant, Paul ne fait que renforcer le poids de son apostolat et semble dire : « ce n'est pas Paul qu'il faut voir, c'est la toute-puissance divine ». Le contenant humain, « vase d'élection » ne revendiquant aucune dignité, seul le contenu divin doit être mis en lumière. Paul dira ailleurs : « C'est comme si Dieu lui-même vous appelait par notre bouche » (*II Cor.* V, 20). Révélation intime, l'expérience de Damas prend ici une autre dimension : celle d'une intronisation de l'apôtre comme truchement de la parole divine.

En résumé, que s'est-il effectivement passé à Damas ? La réponse n'a jamais eu vraiment d'intérêt. On ne peut la percevoir que d'après ce que Paul en dit : il a bénéficié d'une expérience de rencontre qui l'a convaincu de trois choses essentielles ; le Jésus qu'il persécute est vivant, il est le fils de Dieu, et il l'institue apôtre.

Le Christ est vivant : c'est par la résurrection que s'opère le passage à la foi, et la résurrection devient, pour Paul, l'objet central du message chrétien. Cette résurrection n'est pas seulement une bonne nouvelle pour Jésus, elle concerne l'ensemble de l'humanité, car, grâce à la résurrection du Christ, le processus de la résurrection générale peut s'amorcer ; à la suite du Christ, tous revivront. Le point est capital : sans relâche, l'apôtre rappellera que faute de cette croyance, l'ensemble de la foi chrétienne est vain, qu'elle est une foi insensée. *Le Christ est fils de Dieu* : cette nouvelle affirmation complète la première et constitue la nouveauté du paulinisme. Le Christ n'est pas seulement le Messie guerrier, le fils de l'Homme de la prophétie de Daniel, il est, de toute éternité, le fils même de Dieu. *Paul a été institué apôtre par cette révélation*. Par la vision du fils de Dieu, Paul est enrôlé dans le groupe apostolique formé par Jésus lui-même. La vision dont il a bénéficié étend en quelque sorte le dessein premier du Christ à ce nouvel individu.

L'événement de Damas n'a donc rien d'un retour au point de départ. Il amorce en fait un changement de polarité des croyances de Paul, une double réorientation des convictions de Paul : ce judaïsme qu'il a pratiqué trouve son accomplissement dans la personne de Jésus, Messie crucifié, d'une part ; et les disciples de Jésus qu'il persécutait deviennent désormais ses frères, d'autre part.

Paul comprend alors qu'il doit changer de vie. Ne pas être un fabricant de tente qui pense en apôtre, mais un apôtre à qui il arrive quelque fois de fabriquer des tentes pour subvenir à ses besoins. Il n'a plus qu'à se mettre en route, convaincu de ne tenir sa mission que de Dieu seul.

Premiers pas dans l'apostolat

Que fit Paul après sa vocation ? Les connaissances font défaut. Les Actes des Apôtres, après s'être longuement étendus sur sa vocation et ses conséquences, ne disent rien de son activité missionnaire immédiatement ultérieure. Pendant douze ans, avant qu'il ne fasse ses premières armes de prédicateur affilié à l'Église d'Antioche, le futur apôtre des païens se bat dans l'ombre.

Les années obscures

Le seul témoignage qui reste de l'activité de Paul après sa vocation est fourni par le principal intéressé :

> « Lorsqu'il a plu à celui qui dès le sein maternel m'a mis à part et appelé par sa grâce, de révéler en moi son fils pour que je l'annonce parmi les païens, je ne pris pas immédiatement conseil de la chair et du sang ; je n'allai pas non plus à Jérusalem vers mes prédécesseurs dans l'apostolat, mais je partis pour l'Arabie puis revins à Damas. » (*Gal.* I, 15-17.)

Après la révélation dont il a bénéficié, Paul affirme ne pas avoir écouté ce que lui dictaient « la chair et du sang ». L'expression, qui se trouve également en *Matthieu* XVI, 17, est une image pour signifier l'individu, conçu dans sa faiblesse et son statut de créature ; elle ne laisse pas d'être ambivalente. Signifie-t-elle que Paul n'a pas pris conseil de sa propre faiblesse et que, n'écoutant que son courage, s'est lancé dans l'aventure apostolique ? Veut-elle dire plutôt que l'apôtre a joué les francs-tireurs et ne s'est pas soucié de prendre conseil des autres chrétiens ? Une chose semble sûre : puisque sa vocation vient entièrement de Dieu, il n'est pas allé au centre de la chrétienté d'alors que constituait Jérusalem : il est parti promptement vers « l'Arabie ».

Où est située l'Arabie ? Si l'on se réfère aux usages de l'époque, il ne peut s'agir que de l'Arabie Pétrée, le royaume des Nabatéens, dans l'actuelle Jordanie. Nous retrouvons donc Paul, descendant en ligne droite vers le sud, par la « route royale », de Damas à Pétra, s'engouffrant dans les défilés de la capitale nabatéenne, tournant au coin des tombeaux gravés dans la roche et s'installant dans cette étonnante cité.

La situation que trouve le nouveau converti en Arabie est plutôt troublée. Arétas IV, roi des Nabatéens, avait accordé sa propre fille en mariage au tétrarque de Galilée Hérode Antipas (le fils de cet Hérode le Grand qui s'inquiétait tellement en voyant les Mages débarquer à Jérusalem). Mais Antipas avait répudié la Nabatéenne pour épouser Hérodiade, la femme de son propre demi-frère, Philippe. Arétas vivait donc en conflit avec les Juifs, sans oser déclencher de guerre ouverte, de peur que les Romains n'y voient prétexte à transformer son royaume en province. Dans ces conditions, un Juif un peu remuant comme Paul, faisant parler de lui pour annoncer une foi qui se distinguait encore mal des croyances juives, ne pouvait être vu d'un très bon œil.

Paul n'a donc pas dû rester très longtemps en Arabie ; c'est plutôt à Damas qu'il a appris les rudiments du métier d'apôtre.

Premiers pas à Damas

Damas fleurissait du désert comme une des villes les plus imposantes de l'Orient ancien. Après une longue histoire, elle avait connu une période particulièrement brillante sous les Perses. À mesure que Paul s'en approchait, après avoir traversé les ingrats paysages arides, surgissait comme une île de verdure qui s'étendait à l'horizon. Une ceinture de vergers donnait à la ville une agréable fraîcheur, qui se communiquait aux maisons en terrasses dominées par les nombreux et brillants édifices. Un cours d'eau abondant roulant de l'Anti-Liban, le Barada, irriguait avec générosité les champs d'abricotiers et de vignes produisant le fameux raisin de Damas.

Damas constituait un terrain d'évangélisation de choix : la communauté juive y avait une certaine puissance. Les débuts de Paul ne durent pourtant pas être très brillants : comment convaincre quand on traîne derrière soi une réputation de persécuteur ? La technique employée s'annonçait modeste : une discussion pendant les heures chaudes à l'intérieur d'une maison amie ou bien à l'ombre d'une fontaine, près de la place du marché, à moins que ce ne fût au travail, incidemment, en cousant des peaux et en discutant avec ses compagnons ou ses clients.

À Damas comme ailleurs par la suite, la prédication n'eut qu'un temps : la ville passa sous le contrôle du roi nabatéen Arétas, celui qui détestait si fort les Juifs, qu'il estimait traîtres et sans parole.

Paul retrouva-t-il les ennemis qu'il s'était fait au cours de son séjour en Arabie, se signala-t-il par son insouciance à la situation troublée que connaissait la ville ? Nul ne le sait. La Seconde Épître aux Corinthiens affirme qu'il dut fuir précipitamment Damas, quitte à y perdre un peu sa dignité :

> « À Damas, l'ethnarque [le représentant] du roi Arétas faisait garder la ville des Damascéniens pour me capturer. Mais c'est par une fenêtre, dans un panier, qu'on me laissa glisser le long du rempart, et ainsi je lui échappai. » (*II Cor.* XI, 32-33.)

L'apôtre des Gentils, descendu comme un ballot de linge sale : les aléas du ministère apostolique conduisent à se retrouver dans des situations peu enviables, que Paul ne cherche pas à dissimuler.

À Jérusalem, complétant sa formation auprès de Pierre

La suite de l'Épître aux Galates constitue encore la source principale sur cette partie obscure de la vie de Paul :

> « Ensuite, trois ans plus tard, j'allai à Jérusalem voir Pierre et demeurai près de lui pendant quinze jours. Je ne vis aucun apôtre, sinon Jacques, le frère du Seigneur […]. Ensuite, j'allais dans les régions de Syrie et de Cilicie. » (*Gal.* I, 18-21.)

À quoi se rapportent ces trois ans ? à sa vocation ou à sa fuite de Damas ? Impossible de le décider. Il faut se contenter d'alléguer qu'autour des années 37-40, Paul « monta » à Jérusalem pour voir Pierre. Le chef des apôtres, qui est un témoin direct de la vie de Jésus et de sa Résurrection a sans doute complété la formation chrétienne du nouveau converti. Paul, grâce à Pierre, pu apprendre des détails concrets, mémoriser les paroles du Sauveur, parfaire sa connaissance des thèmes théologiques en vigueur au sein de l'Église-mère de Jérusalem.

Cette rencontre se doublait d'un enjeu politique indubitable. Paul, jusqu'à présent, ne bénéficie d'aucune caution morale, d'aucune garantie pour appuyer ses dires. Il a sans doute pris de l'assurance dans la foi chrétienne et s'est peut-être heurté à l'hostilité des premiers frères qui, cessant de s'étonner du miracle de sa vocation, commencent à s'irriter de le voir prendre de l'ascendant dans la

communauté, lui, le persécuteur de naguère. Rencontrer Pierre permet à la fois d'apprendre de manière intensive le métier d'apôtre mais aussi de s'insérer dans le cercle des prédicateurs « assermentés ».

Paul en profite également pour voir Jacques, qui appartenait à la famille du Christ. Si Pierre jouissait d'une certaine influence dans la communauté de Jérusalem il ne la dirigea jamais. Le « premier évêque » des Hébreux — ainsi le nomme-t-on parfois malgré l'anachronisme du titre, car son autorité était plutôt morale — était Jacques. Or ce dernier représente au sein de l'Église apostolique une faction attachée au judaïsme, qui souhaite conserver l'observance des prescriptions juives : l'avoir rencontré est une garantie supplémentaire pour Paul.

Rendre visite au berceau du christianisme présentait un troisième avantage pour le bouillant néophyte : celui de se faire mandater pour une mission officielle. Paul se dévoile en mentionnant son départ pour les régions de Syrie et de Cilicie dont il est originaire. Pourquoi le préciser, sinon pour suggérer que sa venue dans ces contrées était bien le résultat d'une commission apostolique et que les apôtres de Jérusalem ont traité le bourreau de naguère en légat du Christ ?

À Antioche

Pour l'heure, Paul n'a rien d'un illustre fondateur ou du brillant supérieur d'une communauté en pleine expansion : nulle part dans ses lettres à venir, il ne parlera des Églises qu'il rencontre à cette époque d'initiation et à aucun moment il ne manifeste les sentiments de paternité spirituelle qui l'animent au souvenir des communautés qu'il a fondées. Le temps des fondations et de la correspondance viendra à la cinquantaine. Pour l'instant, il n'a que trente ans.

Malgré toutes les réticences méthodologiques que l'on éprouve de nos jours à se fier littéralement aux Actes des Apôtres, force est de reconnaître qu'il n'existe aucun autre témoignage sur la période qui s'étend du voyage à Jérusalem pour rencontrer Pierre et Jacques (vers 30-35) à la première lettre — la Première Épître aux Thessaloniciens — que l'on date de 50-51. Il faut donc convenir avec les Actes que pendant ses années, presque vingt ans, Paul accomplit des missions pour l'Église d'Antioche, située effectivement entre la Syrie et la Cilicie.

Après Jérusalem, le voici donc à Antioche. Antioche — Antioche sur l'Oronte, la moderne Antakya, pour la distinguer d'Antioche de Pisidie, actuellement Yalvaç, que Paul visitera également — était alors une ville florissante, capitale de la province romaine de Syrie. Il faut se représenter une ville fastueuse, célèbre pour sa large avenue à trois voies (une pour les piétons, une pour les chars et la troisième pour les véhiculés lourds) bordée de colonnades qui conduisait à une monumentale statue de Jupiter. Cette avenue était coupée à angle droit par une autre rue, toute de marbre revêtue, qui faisait l'orgueil de la ville par ses statues et ses colonnes. Vers le nord, le fleuve Oronte formait une île sur laquelle était bâti l'ancien palais des Séleucides, une luxueuse résidence parée d'un portique grandiose, le Tétrapylon, où aboutissaient toutes les colonnades de la ville. C'était une ville qui connaissait une profusion d'eau, une métropole de plus de 500 000 âmes, la troisième du monde romain.

La population d'Antioche était des plus mélangée et Ernest Renan en fait un tableau très vif, sans doute assez inexact mais très suggestif, parfaitement dans le goût des peintures du XIXe siècle :

> « C'était un amas inouï de bateleurs, de charlatans, de mimes, de magiciens, de thaumaturges, de sorciers, de prêtres imposteurs ; une ville de courses, de jeux, de danses, de processions, de fêtes, de bacchanales ; un luxe effréné, toutes les folies de l'Orient, les superstitions les plus malsaines, le fanatisme de l'orgie. Tour à tour serviles et ingrats, lâches et insolents, les Antiochéens étaient le modèle accompli de ces foules vouées au césarisme, sans patrie, sans nationalité, sans honneur de famille, sans nom à garder. Le

grand *corso* qui traversait la ville était comme un théâtre où roulait tout le jour les flots d'une population futile, légère, changeante, émeutière, parfois spirituelle, occupée de chansons, de parodies, de plaisanteries, d'impertinences de toutes espèces. […] C'était comme un enivrement, un songe de Sardanapale où se déroulaient pêle-mêle toutes les voluptés, toutes les débauches, n'excluant pas certaines délicatesses. »[5]

Les Juifs constituaient une très importante et puissante minorité de la population. Parmi eux, les chrétiens formaient un groupe très actif. Leur dynamisme joua un rôle capital dans la formation de Paul comme apôtre des Gentils.

Trois termes d'origine semblable qui recouvrent des réalités différentes.

1. Hellénique désigne ce qui est propre à la Grèce, pays des Hellènes.

2. Hellénistique s'applique à la culture et aux institutions de l'empire d'Alexandre le Grand et de ses successeurs (Séleucides en Syrie, Lagides en Égypte…)

3. Les *Hellénistes* sont plus particulièrement les Juifs de culture grecque.

La communauté d'Antioche, en effet, avait été fondée par Nicolas — croit-on —, un des sept du groupe d'Étienne, ce qui la signale comme une Église helléniste, plus détachée des prescriptions judaïques que toutes celles que Paul avait connues auparavant. Antioche est le laboratoire d'un nouveau mode de vie en commun, au contact des « païens » : les Grecs, les Scythes et toutes les nations qui composent la ville. De nouveaux modes d'évangélisation sont tentés, comme cette intensive pratique du voyage missionnaire au sein des terres peuplées de Gentils, habitude qui demande un abandon au moins partiel des lois de pureté du judaïsme. Fonder des communautés pagano-chrétiennes est nécessaire à l'essor du christianisme car le salut passe *aussi* par les païens : telle est la conviction des chrétiens issus de cette ville mélangée. Dans un Ier siècle qui n'était pas accoutumé au prosélytisme des Juifs, le christianisme apparaît à Antioche comme une étrange forme du judaïsme : une secte missionnaire.

Cette option ne fut pas décidée sans heurts puisque les chrétiens durent à une certaine époque se retirer de la synagogue tant leur fréquentation des incirconcis les rendait impurs : cette séparation fut enregistrée par l'administration romaine elle-même, car l'auteur des Actes nous apprend — et il n'y a aucune raison d'en douter —, que ce fut à Antioche que les disciples de Jésus furent dotés d'une dénomination spéciale : χιριστιανοί, « chrétiens ».

Paul, en tant qu'apôtre des Gentils, est un pur produit de cette doctrine antiochienne, même s'il exprime cette conviction avec son génie propre et si l'expérience mystique de Damas lui assure une place spéciale. On pourrait dire de manière polémique que sa véritable *conversion*, qui s'exprime comme une certitude d'avoir à fonder des communautés nouvelles, en consommant au besoin la rupture avec le judaïsme, est probablement le fruit de sa longue fréquentation des missionnaires d'Antioche.

Les affres du voyage

S'il a déjà beaucoup voyagé, Paul n'a pas encore fait du voyage une de ses occupations principales. C'est à Antioche qu'il apprend la technique d'expansion qui fut l'une des raisons du succès du christianisme : le voyage missionnaire. Sa méthode est toujours un peu la même : procéder de proche en proche, en partant des grands centres urbains. On commence par la synagogue : là se trouvent les hommes les plus sensibles à la nouvelle religion. Les missionnaires entrent donc dans ces

[5] ERNEST RENAN, *Les Apôtres*, Calmann-Lévy, 1866, p. 219, republié dans *Histoire des origines du christianisme,* Robert Laffont, 1995, p. 426-427.

maisons dont la principale caractéristique est le dépouillement : pas de sculptures, nulle mosaïque. Comme tous les nouveaux venus au sein de la communauté juive — on les considère encore comme des Juifs et non comme les sectateurs d'une nouvelle religion —, on leur demande des nouvelles, une prédication, au cours de la prière du samedi… et l'évangélisation peut commencer. Ensuite, les missionnaires bâtissent des groupements au sein des villes qui sont autant de relais pour une prédication qui emprunte les grands axes d'échanges puis les petites routes, puis les chemins, puis les sentiers pour gagner jusqu'aux villages les plus reculés.

Apôtre par vocation, Paul se fait voyageur par profession : il rejoint alors la foule de ses contemporains ; car contrairement à ce que l'on croit parfois, l'homme de l'Antiquité se déplace beaucoup.

À l'époque, le moyen le plus efficace de voyager est le transport maritime : l'absence d'un réseau routier véritablement cohérent, en dépit de l'effort impérial encore récent, impose d'utiliser les bateaux, et ce d'autant plus que de véritables « lignes régulières » s'étaient mises en place depuis les Grecs, comme la route du Pirée à Éphèse *via* les Cyclades et Samos, maintes fois utilisée par l'apôtre. Elles étaient empruntées par de gros navires servant à la fois au transport des marchandises et des voyageurs (la distinction entre « cargo » et « paquebot » n'existe pas dans l'Antiquité). Les passagers s'y entassaient à l'arrière du pont, dans une indescriptible promiscuité, car bien peu étaient les navires pourvus de cabines nommées à l'époque *dietæ*. Chacun dormait à la belle étoile ou simplement protégé par une tente. Selon leur manière de négocier avant le départ, les passagers font eux-mêmes la cuisine — le patron ne garantissant que la fourniture de l'eau potable — ou bien partagent celle de l'équipage. Une série de tabous encore peu connus réglait les comportements : il était par exemple particulièrement néfaste de consommer du poisson (*sic* !) ou d'avoir des rapports sexuels.

La vie à bord est lente et monotone, malgré la grande solidarité qui y règne. De manière générale, on s'ennuie beaucoup et l'on prend plaisir à écouter un compagnon comme Paul prêcher sa religion.

Même si les traversées sont relativement sûres, les naufrages sont fréquents. Pour les éviter, les lignes maritimes suivaient les côtes. Les hommes de l'Antiquité, qui ont fondé une partie de leur prospérité sur les échanges maritimes, n'étaient pas de grands marins et faisaient du cabotage ! En outre, pour échapper aux vents violents, personne n'embarquait pendant l'hiver : la mer était « fermée ». Nul ne s'avisait d'entreprendre un voyage pendant ces mois dangereux et c'est pour avoir dérogé à cette loi que le capitaine censé conduire Paul à Rome lors de son voyage de captivité verra son navire s'abîmer (*Act.* XXVII).

La cause la plus fréquente des naufrages est l'excès de chargement ainsi que le manque d'expérience des marins. Chavirer est chose facile : le seul moyen pour prévenir le navire de s'abîmer consistait à ceinturer la coque pour l'empêcher d'éclater (*cf. Act.* XXVII, 17), de laisser aller l'ancre pour ralentir l'allure (*ibid.*), de jeter la marchandise à l'eau.

La malice humaine n'était pas en reste : des naufrageurs allumaient des feux sur les côtes pour donner l'illusion aux marins de toucher une rade, des pirates arraisonnaient les navires, même si Rome, depuis Pompée, se targuait d'assurer la sécurité en Méditerranée. Les côtes de l'Asie Mineure, ses récifs où précipiter les bateaux, ses nombreuses anses où se dissimuler, se dressaient comme autant de menaces.

La mer n'est certes pas un moyen de transport agréable : si le voyageur n'est pas effrayé par tous ses inconvénients, il doit en outre surmonter la *nausea*, le mal de mer : tous les passagers étaient loin d'avoir le pied marin et Sénèque, pourtant philosophe stoïcien, le redoutait tellement qu'il lui est parfois arrivé d'exiger de se faire débarquer plutôt que de continuer à être secoué !

Opter pour la route n'était pas non plus de tout repos. Certes, les Anciens avaient l'hospitalité facile et il n'était pas très compliqué de trouver un toit pour la nuit. *A fortiori,* Paul, largement inséré dans le réseau serré de la Diaspora juive trouvait toujours des relations commerciales, de la famille, des compatriotes ou des amis pour l'héberger. Comme tous les membres de toutes les sociétés secrètes ou religieuses, il était assuré d'une solidarité confraternelle. L'apôtre pour autant, n'aimait pas se comporter en parasite : il n'a de cesse de répéter qu'il travaille de ses mains pour ne pas être à la charge des autres.

À certaines étapes, pourtant, il lui arrivait de se loger dans des auberges payantes. Le confort y était plutôt sommaire : un lit, une lampe, un pot de chambre constituaient le seul mobilier et l'établissement fait parfois office de lupanar. Les voleurs sont légion et quand on voyage à pied dans certaines régions, il est difficile de leur échapper. Aussi ne dort-on que d'un œil, ses effets serrés contre soi, dans l'appréhension constante de quelque malhonnête.

La crainte générale est celle des insectes : dans les régions d'Asie Mineure, marécageuses et peu saines, les moustiques sont partout et les fumigations s'avèrent en définitive presque inefficaces. Et même si l'on est parvenu à s'en débarrasser, comment venir à bout des hordes de cafards, des théories de puces, des kyrielles de tiques, et comme Paul en fit l'expérience à Malte selon les Actes, des serpents venimeux ?

Pendant la journée, il faut être prudent, car les chemins ne sont pas tous tracés : ils sont mal entretenus et, en l'absence de carte, comment savoir qu'on emprunte le bon ? Dans les montagnes escarpées du Taurus que Paul traversa plus qu'à son tour, le pied glisse et l'on risque la chute mortelle. Utiliser les guides locaux se fait à ses propres risques : leur intérêt est peut-être de vous égarer, de vous faire disparaître définitivement, et l'on en vient à regretter de ne pas s'être égaré pour de bon…

Fréquenter les grandes routes est souvent aussi dangereux : le banditisme est endémique au sein de l'Empire, corollaire des heurts consécutifs à la mise en place de la paix romaine ; des populations mal intégrées, souvent en Asie Mineure, comme les Pamphiliens ou les Pisidiens, ont une solide réputation tandis que certaines classes sociales isolées, qui n'ont pas conquis leur place dans l'Empire, trouvent dans cette pratique cruelle, un exutoire à leur rancœur.

En définitive, la façon la plus sûre de voyager est de voyager en groupe. Paul aimait la compagnie quand il se déplaçait pour son propre compte : ses itinéraires prouvent qu'il empruntait la route des marchands de textile : de l'intérêt de conserver ses anciennes relations de travail ! Il partait donc avec ces caravanes lourdement chargées, essentiellement composées d'animaux de bât comme les mules ou les mulets, qui ne servaient qu'exceptionnellement de monture : il fallait que l'on fût bien fatigué pour avoir à les monter ; la plupart du temps, chacun faisait route à pied. Il est peu probable — malgré l'iconographie persistante de la chute de cheval ! — que Paul n'empruntât jamais un cheval : c'était une bête coûteuse demandant un entretien complexe et dont l'apôtre n'aurait su que faire lors de ses séjours prolongés dans les villes qu'il visitait.

Au cours de ses années à Antioche, Paul entreprit de nombreux voyages, de nombreuses missions d'évangélisation, seul ou sous la conduite d'un membre plus âgé ou plus expérimenté de sa communauté, comme Barnabé, dont nous parle les Actes. De ses missions, nous ne savons plus le détail : seule nous reste la reconstitution postérieure qu'en fait l'auteur des Actes des Apôtres dans les chapitres XIII à XVIII. C'est en se fondant sur les données qu'ils fournissent que l'on doit reconstruire l'évolution de Paul : de simple missionnaire d'Antioche, il devient, de 37 à 50, l'Apôtre des Gentils.

L'apôtre des Gentils

Le premier voyage missionnaire.

En arrivant à Antioche, Paul eﬆ intégré aux équipes missionnaires de la communauté chrétienne. Il n'a pas d'emblée le premier rôle : il agit sous les ordres d'un meneur de mission, Joseph Barnabé. Ce Juif issu de lévites semble être né à Chypre et avoir été converti dès les premiers temps du chriﬆianisme (*Act.* IV, 36). Il serait ensuite allé à Antioche comme émissaire de l'Église de Jérusalem ; eﬆ-ce pour surveiller l'orthodoxie de cette bouillante communauté ? Il prend bien vite Paul comme son second et réalise une série de missions à ses côtés.

Le but de leurs voyages : l'Asie Mineure, l'actuelle Turquie. Une vaﬆe région riche et ambiguë aux côtes opulentes et civilisées mais sauvage et inculte à l'intérieure des terres. Toutes les peuplades se rencontrent, Phrygiens, Bithyniens, Pamphyliens, Cariens, Ioniens, Galates, Lydiens, tous les cultes se mélangent. Les seules conﬆantes de ce capharnaüm de races et de pays sont l'état déplorable des routes et l'extrême religiosité des habitants. L'Asie eﬆ myﬆique : à Thyane, à Nazianze, à Éphèse, en Cappadoce, les villes sont des sanctuaires tandis que fleurissent les religions et les courants philosophiques, les cataphryges et les montaniens, les sophiﬆes et les ﬆoïciens. Avec cela, tous des thuriféraires du régime impérial : Tacite raconte comment les villes se disputèrent l'honneur de voir conﬆruit sur leur territoire un temple dédié à l'empereur Tibère : « elles présentaient des arguments sans grandes différences entre eux quant à l'ancienneté de leur race, à leur zèle à l'égard du peuple romain. »[6]

De tous les voyages auxquels Paul participa en tant que missionnaire d'Antioche, l'auteur des Actes des Apôtres isole certains épisodes pour conﬆruire une narration cohérente que l'on désigne habituellement sous le nom de « Premier voyage missionnaire » ; elle s'étend du chapitre XIII au chapitre XV du livre. Ce premier voyage eﬆ composé comme une sorte de marche forcée jusqu'aux frontières du monde, au pays des barbares. Le terme du périple eﬆ en effet les rudes régions de la Lycaonie et de la Pisidie, contrées sombres où l'on parle des dialectes barbares, où les routes sont infeﬆées de brigands isauriens, où Cicéron, qui campait près de Derbé se croyait tout à fait parvenu parmi les sauvages.

Avec une monotonie voulue par le livre des Actes, les deux missionnaires se voient régulièrement confrontés à la même situation. Après avoir prêché aux Juifs, ils font des conversions qui inquiètent les autorités et sont chassés par leurs coreligionnaires. Ils se tournent alors vers les païens. Intrigues municipales, émeutes, moleﬆations, lapidations : ils sont bannis une fois sur deux de la ville, et s'enfoncent toujours plus profondément dans les terres étrangères. Partant d'Antioche, le lecteur des Actes les voit gagner Chypre (Salamine puis Paphos). Ils débarquent en Pamphylie (sur le site de l'actuelle Antalaya, ville touriﬆique de la Turquie moderne), montent sur Pergé et de là atteignent la Pisidie et visitent Antioche de Pisidie (Yalvaç), Iconium (Konya), Derbé (Kilbasan) et Lyﬆres (Kadin Serai). Lyﬆres eﬆ le terme du voyage : les deux apôtres font bientôt marche arrière pour retourner à Antioche.

Que retenir du récit lucanien ? Conﬆruite selon les canons rhétoriques de l'Antiquité, sa narration décrit les événements non pas seulement tels qu'ils ont été mais tels qu'ils auraient dû être pour former un schéma compréhensible. Écrire l'hiﬆoire consiﬆe à cette mise en perspective du ha-

[6] TACITE, *Annales*, IV, LV, 1, trad. P. Grimal, *in Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1990.

sard qui constitue la providence. Ainsi faut-il prendre très au sérieux les données fournies par l’auteur des Actes, car ils nous renseignent à la fois sur la façon dont les premiers chrétiens avaient perçu cette mission évangélisatrice et sur les leçons de foi qu’ils voulaient en tirer.

La pratique missionnaire est parfaitement décrite : les apôtres fonctionnent en duo. Paul, qui connaît bien la culture et la rhétorique gréco-romaine, adopte la figure de l’intellectuel rusé dialecticien et représente le côté rationnel de la nouvelle religion ; à Lystres, selon les Actes (*Act.* XIV, 12), on le prend pour le roué Hermès, dieu du commerce et des voleurs. Barnabé, au contraire, avec sa forte prestance et son éloquence enlevée, joue le rôle du prophète et du tribun, il donne du souffle à la prédication — à Lystres, on se croira en présence de Zeus. À eux deux, ils réunissent les qualités nécessaires à la conversion des foules : la force du sentiment et la rigueur de la raison.

La stratégie adoptée dans chaque ville est celle du christianisme naissant : prenant sa source dans la synagogue, il s’adresse bientôt aux Gentils. En effet, les deux compères commencent toujours par s’appuyer sur la communauté juive, sur les pratiques juives, sur les textes juifs (la Loi et les Prophètes) pour démontrer que Jésus est bien le Messie qu’attend l’espérance juive. Dans un deuxième temps, ils montrent que ce Messie est venu également pour les païens.

Dans ce mouvement qui occupe une place essentielle dans les buts idéologiques de l’auteur des Actes, le portrait de Paul se dessine de manière parfaitement contrôlée. L’apôtre présente en effet toutes les qualités de l’homme antique : piété, εὐσεβεία, et vertu, ἀρητή, modération et maîtrise de soi, σωφροσύνη, courage, ἀνδρεία, respect de l’ordre et de l’honnêteté, δικαιοσύνη. Toutes ces vertus tendent à faire de Paul un modèle à imiter. Elles interviennent ainsi dans l’intention que l’auteur des Actes poursuit en composant son ouvrage : faire une *vie* exemplaire. Ce genre rhétorique hérité à la fois des traditions grecque (mise en place par Aristote et son élève Théophraste) et juive consiste à faire un portrait idéalisé d’une personne pour amener les auditeurs à en imiter les vertus. Inciter les chrétiens à conserver présente à l’esprit l’image de l’apôtre afin qu’elle guide leurs moindres actions : tel est l’enjeu des Actes. Peu après l’époque de Paul, les « vies » des philosophes, dont les fameuses *Vies* de Plutarque et de Diogène Laërce ne prétendaient pas à autre chose.

Un des incidents racontés par l’auteur des Actes est ainsi des plus révélateur : la conversion du proconsul Sergius Paulus, magistrat romain de Chypre (*Act.* XIII, 4-12). L’épisode est tellement frappant que l’on a souvent cru que c’est à ce gouverneur que Saül doit de s’appeler Paul. Le personnage est en effet historique, comme l’a confirmé l’inscription découverte à Soli et les lettres de Pline le Jeune. C’était un homme cultivé et curieux, entouré de magiciens et d’astrologues dont ce fameux Élymas dit Bar Jésus. Mis en présence du mage, Paul le frappe d’aveuglement et convertit d’un même élan le proconsul. Le récit, dont il est difficile de vérifier la vérité historique, en dit long sur la valeur d’exemple que prend la narration lucanienne. Les ambitions des chrétiens auxquels elle s’adresse sont en effet élevées : un proconsul de Rome, rien de moins, et pourquoi pas, à terme, l’Empereur lui-même…

Insensiblement, le modèle de l’apôtre subit une transformation profonde : il s’éloigne des foules modestes et populaires des évangiles pour gagner les hautes sphères de l’Empire. Dans cette visée, Paul est présenté comme un champion des vertus aristocratiques. L’histoire de Sergius Paulus insiste également sur un point crucial de la pratique chrétienne : accéder à une certaine respectabilité en se distinguant de la foule pouilleuse des charlatans ambulants qui couraient les routes de l’Empire romain. Les apôtres n’ont rien de magiciens suspects ou de thaumaturges louches, ils leur sont infiniment supérieurs. Ils s’associent même au combat impérial contre les superstitions étrangères puisqu’ils surpassent Élymas, qui était sans doute un magicien hors pair, versé dans les plus redoutables sortilèges égyptiens.

Le deuxième voyage missionnaire : Paul indépendant

Dans la relation de l'auteur des Actes, un incident intervient à Antioche entre Pierre et Paul (*Act.* XV, 1-35). Les critiques sont partagés pour savoir si cet accroc est placé à ce moment là pour respecter la chronologie ou pour former un ensemble littéraire cohérent. Puisque les thèmes abordés lors de l'incident ne se retrouvent pas dans les lettres aux Thessaloniciens (écrite à la fin de ce voyage vers 50) et font le sujet de l'Épître aux Galates (écrite, plus tard vers 52-54), il est plus vraisemblable d'opter pour la seconde solution.

Ce « second voyage missionnaire » (*Act.* XV, 36-XVIII, 22) s'ouvre sur un épisode remarquable : Paul et Barnabé se brouillent à propos de l'un de leurs compagnons, Jean-Marc, qui s'était montré peu courageux lors de la première mission et avait préféré rebrousser chemin plutôt que poursuivre une route dangereuse (*Act.* XIII, 13) ; Barnabé tient absolument à l'emmener avec lui, tandis que Paul refuse (*Act.* XV, 39). Les motifs psychologiques sont-ils les seuls à avoir joué ?

L'épisode scelle la montée en puissance de l'influence de Paul au sein des communautés chrétiennes. Désormais, il mène lui-même les missions et ne joue plus les seconds couteaux. Antioche est encore sa base arrière, mais c'est dans un esprit d'indépendance qu'il s'embarque pour ce second voyage.

Barnabé, quant à lui, conduit sa propre mission vers Chypre et l'on entend plus parler de lui, sauf à deux reprises : dans la Première Épître aux Corinthiens, Paul indique qu'il n'est pas marié (*I Cor.* IX, 5-6) et dans l'Épître aux Galates, il signale son attitude complaisante vis-à-vis des chrétiens d'Antioche attachés au judaïsme (*Gal.* II, 13). Cette dernière indication contribue à accréditer la thèse d'une séparation doctrinale des deux compagnons.

Comment Barnabé finit-il sa vie ? La question reste entière : une tradition postérieure recueillie dans la Seconde Épître à Timothée (*II Tim.* IV, 11) plaide pour une réconciliation avec Paul, tandis que la légende du Ve siècle des *Actes de Barnabé à Chypre* le fait mourir martyr dans cette île ; sous l'Empereur Zénon, en 488, on aurait même retrouvé son corps avec l'Évangile selon Matthieu posé sur la poitrine.

Pour l'heure, Paul poursuit sa route. Ce second voyage, si l'on suit les Actes, se déroule en trois temps. Tout d'abord, l'évangélisateur retraverse le champ de la mission antiochienne et retrouve ses propres traces jusqu'à Lystres et Derbé (*Act.* XV, 40-XVI, 5). Ensuite, après une opportune intervention de l'Esprit Saint lui commandant de ne pas se rendre « en Asie », c'est-à-dire dans la province romaine d'Asie Mineure — ce qui lui permettait de ne pas empiéter sur les terrains d'évangélisation d'autres apôtres —, il gagne la « Galatie », c'est-à-dire la Galatie du Sud. Cette contrée passait pour une des plus reculée et surtout était située dans un territoire entièrement païen puisque la région était essentiellement peuplée de Celtes (« galate » étant la forme grecque du mot « gaulois »). En Galatie, la moisson est fructueuse et Paul semble mettre à profit le repos nécessaire à guérir une maladie pour connaître son premier chantier d'évangélisation. À la suite de la vision d'un Macédonien l'exhortant à gagner l'Europe (*Act.* XVI, 9), le voilà enfin à Philippes, à Thessalonique, à Athènes où il prononce un discours devant l'Aréopage, le haut conseil de la ville (*Act.* XVII, 22-31) et finalement à Corinthe (*Act.* XVIII, 12-17). Il quitte l'Europe, passe par Éphèse et rentre enfin à Antioche (*Act.* XVIII, 22).

Malgré ses obscurités, ses silences, ses difficultés, le récit des Actes fournit encore des informations importantes. En premier lieu, il dit l'indépendance de Paul. Dégagé des entraves antiochiennes, ce dernier mène la prédication à sa guise et dirige seul sa mission sans hésiter à se rendre

vers les contrées les plus barbares. Il ouvre ainsi de nouveaux champs d'évangélisation : la Galatie et l'Europe.

En second lieu, ce récit a le mérite de présenter les communautés fondées par Paul : Thessalonique, Corinthe, Philippes sont autant de villes dans lesquelles Paul suscite des vocations et imprime sa marque.

Enfin, l'auteur des Actes parvient à nous donner de Paul l'image d'un fondateur d'Église puissant en miracles et en révélations. Lui-même parle avec discrétion des opérations extraordinaires qu'il accomplit (*II Cor.* XII, 12 ; *Rom.* XV, 18), ne les décrit jamais et ne les considère pas comme des éléments véritablement déterminants dans le chemin de la foi. L'auteur des Actes, au contraire, nous en présente un condensé qui donne de Paul une image sans doute assez proche de celle qu'avaient dû retenir ses contemporains : un prédicateur passionné et éloquent qui appuyait ses discours d'actes étonnants et frappants.

La première lettre

Est-ce sur le chemin d'Athènes ou protégé par les murs de Corinthe que Paul rédigea sa Première Lettre aux Thessaloniciens ? Les opinions sont partagées. Quoi qu'il en soit, le statut de fondateur de communauté se doubla très vite de celui d'épistolier. À n'en pas douter, il n'en était pas à son premier essai : au sein de la Diaspora, on s'écrivait beaucoup ; pour donner des nouvelles, pour faire du commerce, pour le plaisir de s'écrire. Mais c'étaient des lettres profanes, des lettres personnelles. Paul, lui, va inventer une nouvelle utilisation de la correspondance, inspirée par les « lettres dogmatiques » de philosophes de l'Antiquité comme Épicure, Platon ou Cicéron : la *lettre prédication*, la lettre d'admonestation, la lettre qui permet de s'occuper à distance d'une communauté. Pour lui, en effet, une lettre est toujours plus que la simple négociation « faute de mieux » de l'éloignement : elle est un véritable moyen de continuer l'œuvre d'évangélisation en cours.

Il ne faut pas imaginer l'auteur de l'Épître aux Romains avec sa plume ou son crayon : un bon épistolier dans l'Antiquité commence par poncer son « papier », en l'occurrence du papyrus ou du parchemin, avec un morceau de coquillage ou un éclat d'ivoire. Le parchemin, réalisé sur de la peau de bête, était coûteux : Paul utilisait le papyrus, issu du roseau du Nil. Il prend le plus grand soin à cette occupation : trop rugueuse, la surface entraverait la précision du trait, trop polie, elle empêcherait l'encre de sécher ; comme dans les écoles modernes, le mauvais scribe fait des « bavures ». Ensuite, il trace les lignes avec une rondelle de plomb afin d'écrire bien droit. Enfin, il taille avec délicatesse un morceau de roseau auquel il donne une forme biseautée. Il trempe son instrument tout neuf dans de l'encre d'origine animale (encre de seiche) ou végétale (charbon).

La description de ces tâches ne doit pas donner d'idées fausses : même s'il lui arrivait de préparer ainsi ses outils, Paul avait rarement le pouce taché d'encre ou la manche lustrée par le contact de la table ; il utilisait un secrétaire. En *Rom.* XVI, 22, ce dernier prend même la parole : « Je vous donne le bonjour dans le Seigneur, moi Tertius, qui ai écrit cette lettre », signe qu'il entretenait une certaine familiarité avec l'apôtre, à l'instar de son confrère Tiron qui travaillait chez Cicéron et que l'on voit quelquefois utiliser les lettres de son maître comme messagerie.

Comment se servir du secrétaire ? Le plus simple était de dicter *syllabatim*, syllabe après syllabe, selon l'antique méthode. Cela prenait beaucoup de temps : au début du siècle dernier (le XXe), de savants exégètes ont calculé que la dictée de l'Épître aux Romains aurait pris plusieurs semaines. Pour rassurer les impatients, on avait donc inventé très tôt un système de sténographie, la tachygraphie (ce qui veut dire « écriture rapide »), qui permettait de prendre en note les discours des orateurs et dont on a découvert de nombreux témoignages. Paul n'avait donc qu'à parler et à laisser le scribe faire son travail.

Il est également possible que Paul ait des collaborateurs « coauteurs » à qui il donnait un canevas général : ceux-ci avaient à charge de rédiger le détail de la lettre, que Paul pouvait (ou non) réviser. Car, contrairement à ce que l'on croit, se corriger n'était pas difficile. Les Anciens ne gravaient pas tout dans la pierre et connaissaient le brouillon : une tablette de cire meuble sur laquelle on écrivait avec un stylet et qu'il suffisait de lisser pour réutiliser. Ils connaissaient également l'effaceur : une bonne éponge diluait l'encre quand elle n'était pas sèche, tandis qu'une pierre ponce astucieusement utilisée permettait de gratter les erreurs pour les faire disparaître.

Vraisemblablement Paul laissait à ses assistants le soin de rédiger certains passages. Il les associait à la rédaction générale comme la majorité des adresses le prouvent, qui présentent les lettres comme des ouvrages collectifs. Après tout, l'un ou l'autre de ses assistants connaissait la situation de la communauté mieux que l'apôtre lui-même, soit qu'il en fût issu, soit qu'il l'ait visitée de manière plus récente.

Une fois la lettre rédigée, il fallait l'envoyer. Un Juif obscur comme Paul ne pouvait profiter de la poste impériale, le *cursus publicus*, mise en place par Auguste ; elle était réservée au courrier officiel ; il n'était pas assez riche pour avoir des *tabelarii*, des esclaves coursiers. Il s'arrangeait donc des voyageurs en partance : commerçants empruntant une route maritime, passagers divers, amis ou relations.

Lorsque ses communautés eurent pris de l'ampleur, il pouvait utiliser ses propres troupes pour porter le courrier : Tite, Timothée, Tychique furent à leur tour commissionnés. La lettre joue alors un rôle tout à fait différent : elle ne sert pas à pallier l'absence puisque le commissionnaire a tout loisir d'en expliquer le contenu de vive voix et même de rajouter les dernières nouvelles du quartier général de l'apôtre. Elle fonctionne plutôt comme un substitut de l'être absent, une voix de papyrus que l'on fait résonner dans la lecture.

Vraisemblablement, la lettre était conçue pour s'incarner dans les responsables de la communauté : elles sont rarement adressées à un individu en particulier, ce qui suppose qu'elles devaient faire l'objet d'une lecture publique. À considérer la profondeur théologique de certaines lettres, elles étaient très probablement commentées, par les porteurs, s'ils étaient de l'entourage de Paul et s'ils n'avaient pas déjà quitté la ville, par les chefs de la communauté dans les autres cas. Les avoir conservées révèle également qu'elles étaient considérées comme des instruments précieux dans la catéchèse au point qu'elles méritassent d'être recopiées : elles durent très tôt avoir un usage liturgique.

Épître ou lettre ?

En 1895, l'exégète protestant Adolphe DEISSMANN voulut faire la distinction entre *lettre*, courrier personnel adressé à quelqu'un et *épître*, procédé littéraire utilisant la forme de la lettre mais visant un large public. Ainsi le fameux article *J'accuse* d'Émile Zola défendant Alfred Dreyfus serait-il plutôt une *épître*, quoiqu'il s'annonce comme « lettre ouverte au Président de la République ». On ne fait aujourd'hui plus la distinction en ce qui concerne Paul : ses écrits sont à la fois des épîtres puisqu'elles étaient adressées à une communauté, et des lettres, puisque certaines, réglementant des points particuliers de la vie communautaire, avaient un usage privé.

La Première Épître aux Thessaloniciens

Fondée en 316 av. J.-C. par Cassandre, un parent d'Alexandre le Grand, la ville de Thessalonique fut conquise par Rome en 167 av. J.-C. et établie capitale de la province de Macédoine en 146 av. J.-C. Dès lors, sa prospérité ne cessa de s'étendre, accrue par le passage de la *via Egnatia* l'une des artères du système routier de l'Empire romain : à l'époque de Paul, c'était une cité très active, où le tissage des tentes et des tapis était florissant.

Paul, si l'on en croit sa lettre, avait plutôt recruté dans le « prolétariat » urbain : dans un passage de sa lettre, en effet, il incite tout le monde à « travailler de ses mains » (*I Thess.* IV, 11), ce qui était une activité plutôt honteuse aux classes élevées de la société qui pouvaient se permettre de ne pas travailler du tout et de se consacrer à l'*otium*, le loisir. L'étymologie le dit bien : le *negotium*, le négoce, s'affiche comme le contraire de l'*otium*, le loisir lettré. Or, à l'instar de toute la population laborieuse de la ville, les nouvelles recrues avaient voué un culte tout particulier à Cabirus, un jeune homme tué par ses frères qui devait revenir pour aider les faibles de la cité. La prédication de Paul trouvait le terrain préparé : résurrection, salut pour tous, promesse d'une amélioration pour l'avenir, tous les thèmes de la religion chrétienne avaient déjà leur semblable chez Cabirus.

Mais un danger redoutable risquait de compromettre le succès de l'évangélisation, celui de l'impatience. Si les humbles de Thessalonique s'avéraient prêts à suivre le Christ plutôt que Cabirus, c'était dans l'espérance d'améliorer leur quotidien. Ils étaient portés à croire que la situation nouvelle était déjà acquise, que les promesses étaient déjà accomplies.

Or précisément, comme le mentionne Paul dans le courant de l'Épître, les difficultés et la violence ne cessent pas, les promesses paraissent ne pas se réaliser. Des persécutions semblent même avoir été déclenchées contre le petit peuple de Thessalonique. La correspondance avec les Thessaloniciens entend prévenir le risque de découragement et d'abandon du christianisme. La lettre est conçue comme un remède contre l'impatience.

La recherche récente sur la correspondance avec Thessalonique a montré que l'actuelle première lettre était peut-être un amalgame de deux billets : la lettre A (*I Thess.* II, 13 - IV, 2) et la lettre B (*I Thess.* I, 1 - II, 12 & IV, 3 - V, 28), envoyées coup sur coup dans l'année 50, sans doute à la réception de nouvelles. Des messages parvenaient en effet à l'apôtre directement depuis Thessalonique, située à quinze jours de marche (une semaine en bateau) de Corinthe où il résidait. La Seconde Épître aux Thessaloniciens, de l'avis de la majorité des critiques, ne serait pas authentique : elle aurait simplement été attribuée à Paul.

Contre l'impatience face aux épreuves : la lettre A (*I Thess*. II, 13 - IV, 2).

La lettre A est une sorte de missive rapide dans laquelle Paul exprime un profond soulagement d'avoir appris que les Thessaloniciens ont bien résisté à une persécution dont l'histoire n'a pas conservé trace.

> « Nous avons envoyé Timothée, notre frère et le ministre de Dieu dans l'Évangile du Christ pour vous fortifier et vous réconforter dans votre foi afin que personne ne se sente perturbé dans cette épreuve : vous savez bien vous-mêmes que c'est notre lot. Quand nous étions chez vous, nous vous prédisions que nous aurions à souffrir des épreuves : voilà ce qui est arrivé, comme vous le savez. C'est la raison pour laquelle, n'y tenant plus, je l'ai envoyé pour qu'il m'informe de votre foi, de peur que le Tentateur ne vous ait tentés et rende inutile notre travail. Mais maintenant que Timothée nous est revenu de chez vous en annonçant votre foi et votre amour, ainsi que le bon souvenir que vous aviez de nous — vous désirez même nous voir ; c'est également notre vœu le plus cher —, nous avons été soulagés à votre sujet, mes frères, malgré nos angoisses et nos épreuves. Oui, maintenant nous revivons, puisque vous demeurez fermes dans le Seigneur. » (*I Thess.* III, 2-8.)

Pourquoi ce bruyant apaisement ? Les premiers versets apportent la réponse : la véritable mission de Timothée n'est pas de tranquilliser les Thessaloniciens dans une quelconque frayeur mais

de vérifier leur foi. Le péril ne provient pas de leur lâcheté : ce sont des gens rudes, habitués à la souffrance et à la persécution. Paul craint plutôt que les persécutions, qu'il nomme « épreuves » et « angoisses », et dont nous ne connaissons rien, ne les fasse douter de leur foi, ne les « perturbe » dans leur espoir légitime en un avenir meilleur. Aussi prend-il soin de leur rappeler ses prédictions pessimistes — je vous ai aussi promis les blessures et les larmes, leur redit-il — et de mettre un nom sur leur hésitation : Satan, le Tentateur. Le combat pour la foi n'est pas seulement politique : il a une dimension eschatologique.

La leçon de ce petit billet aux Thessaloniciens : la conversion personnelle ne change pas le monde dans lequel les Thessaloniciens vivent. Le danger qui menace la jeune Église s'apparente à celui qui se dresse devant les jeunes communautés dont les membres font ensemble une forte expérience de paix et de sécurité : l'irénisme, la volonté de voir la paix à l'œuvre dans le monde même quand elle ne l'est pas. La déception peut faire vaciller l'engagement premier et Paul s'en méfie : avec un pragmatisme non dénué d'une certaine amertume, il rappelle ce qu'il avait annoncé, se souvenant de la parole de son maître « Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups » (*Matthieu* X, 16).

Contre l'impatience d'être sauvé : la lettre B

Le second écueil contre lequel les Thessaloniciens risquent de donner procède également de l'enthousiasme du néophyte : anticiper les temps derniers de la venue du Seigneur (la « Parousie ») et se poser de fausses questions sur ce qui va se passer.

Cette « erreur » provient d'une croyance répandue dans le christianisme qui annonçait que le Christ reviendrait dans un temps très proche. On en trouve un écho dans les synoptiques qui citent une phrase de Jésus apparemment sans ambiguïté : « Oui, oui, je vous le dis, cette génération ne passera pas que tout cela [la Parousie] ne soit arrivé » (*Matthieu* XXIV, 34 = *Marc* XIII, 30 = *Luc* XXI, 32). Manifestement, cette espérance avait fait long feu au temps, plus tardif, de la rédaction de l'évangile de Jean, qui s'en méfie. Parlant d'un chrétien dont on pensait qu'il ne mourrait pas sans voir le retour du Christ, il corrige : « Le bruit se répandit alors chez les frères que ce disciple ne mourrait pas. Or Jésus n'avait pas dit : «Il ne mourra pas», mais : [il ne mourra pas] «si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne.» » (*Jean* XXI, 23).

Ce que Paul combat, quant à lui, ce sont les plans sur le futur, les soi-disant renseignements que certains colportent sur la suite des temps, qui ne servent qu'à semer le trouble dans les esprits ; en particulier, le sort réservé à ceux qui sont morts avant la venue de la Parousie. Les rumeurs allaient bon train : pauvre homme, non seulement il n'a pas eu de chance de mourir si jeune, mais en plus, vous savez, il ne verra jamais le Christ, car seuls les vivants le pourront. Et qui vous dit que vous-même vous vivrez jusque là ? Paul répond de manière très nette :

> « Nous vous déclarons, d'après ce qu'a dit le Seigneur, que nous qui serons vivants et qui serons encore là à son avènement, nous ne précéderons point ceux qui seront endormis. Car, sur l'ordre du Seigneur, à la voix de l'archange et au son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui seront morts en Christ ressusciteront d'abord. Puis, nous autres, qui serons vivants et qui demeurerons, nous serons emportés avec eux dans les nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs. » (*I Thess.* IV, 15-17.)

La réponse est claire : les morts chrétiens — ceux qui sont morts « en Christ », selon l'expression qu'affectionne l'apôtre — ressusciteront et les vivants leur feront cortège jusqu'au ciel, à la rencontre du Seigneur. Il n'y a pas à s'inquiéter à ce propos.

Pour décourager les fauteurs de troubles, on le voit, Paul utilise de grands moyens. Il se réfère directement à l'enseignement du Christ, à la parole du Seigneur. Une telle parole est inconnue même si des échos possibles existent dans les évangiles[7] : peut-être est-elle issue des enseignements qui ne nous sont pas parvenus, à moins qu'elle ne nous arrive d'une révélation privée accordée à Paul.

Le langage que Paul adopte permet de se faire une idée de sa première prédication. Pour parler aux Thessaloniciens, il puise dans une double tradition. La venue du Christ est décrite comme l'accueil des souverains hellénistiques dans les villes : la population dans son entier part à sa rencontre et l'accompagne triomphalement pour son entrée dans la ville. Les images adoptées, quant à elles, proviennent des apocalypses juives, ces récits très lus à l'époque de Jésus qui décrivent la fin des temps à grand renfort de trompettes, d'éclairs, de nuées, d'êtres fabuleux. Le style de cette première prédication est extrêmement imagé : les discours de Paul devaient être frappants, sensibles et encore imprégnés des influences pharisiennes et des traditions populaires. Par la suite, les idées de l'apôtre se préciseront tandis que l'imagerie s'affaiblira.

L'épisode se conclut sur une parole pleine de bon sens : « Pour ce qui est du temps et de l'heure, vous n'avez pas besoin, mes frères, qu'on vous l'écrive » (*I Thess.* V, 1). De nouveau, Paul prêche la modération et bannit la vaine inquiétude sur le futur, au profit d'une saine attitude tournée vers le présent et ses réalités.

Contre l'impatience de la vie parfaite : la lettre B, derechef

Dernière menace pour la foi : croire que l'essentiel du chemin est derrière puisque, de toute façon, l'œuvre de salut du Christ est en marche. Sans doute, dans cette jeune communauté populaire, les mœurs se relâchent-elles. Une fois le baptême reçu, que faut-il de plus pour être sauvé ?

Paul monte de nouveau au créneau et consacre une grande partie de ses deux lettres à des exhortations morales. Il commande de pratiquer la loi de l'amour, de ne pas se relâcher dans la prière.

> « Mais vous mes frères, vous n'êtes pas dans l'obscurité [vous n'ignorez pas qu'il va y avoir un jugement], de sorte que ce jour ne vous surprendra pas comme un voleur ; en effet, vous êtes tous fils de la lumière et fils du jour : nous ne sommes ni de la nuit, ni de l'obscurité. Eh bien ! ne dormons pas comme les autres, veillons et soyons sobres. Car ceux qui dorment, dorment la nuit et ceux qui sont ivres sont ivres la nuit. Nous qui sommes du jour, nous sommes sobres, revêtus de la cuirasse de la foi et de la charité et coiffés du casque de l'espérance du salut. » (*I Thess.* V, 4-8.)

Ce court passage donne une petite idée des exhortations morales de l'apôtre. Les métaphores s'enchaînent : les ténèbres représentent les forces mauvaises et la lumière les forces positives, le voleur symbolise la venue par surprise — métaphore importante car elle semble remonter directement au Christ (voir *Matthieu* XXIV, 43 et *Luc* 12, 39 ; la métaphore est reprise en *II Pierre* 3, 10 et dans l'Apocalypse 3, 3 et 16, 15). Le sommeil et la veille recouvrent la tiédeur de la foi et l'attachement au Christ, à l'instar de la sobriété et de l'ivrognerie. La métaphore militaire, enfin, exprime la force du chrétien. Pour la première fois s'amorce la triade qu'invente l'apôtre — la foi, l'espérance et la charité — que la théologie chrétienne érigera en vertus cardinales.

---

[7] Voir par exemple *Matth.* XVI, 27 ; XXIV, 30 et XXVI, 64.

L'apprentissage du métier d'apôtre.

Pour la première fois, la voix de Paul s'élève : sur quel ton parle-t-elle ? Dans cette lettre, inaugurale pour le lecteur[8], Paul apparaît un peu comme un prosélyte enthousiaste qui réalise les excès de sa prédication et mesure la puissance de sa parole : dans son allégresse à proclamer un Sauveur déjà à l'œuvre en notre monde, l'apôtre a mal perçu les malentendus et les méprises qu'il engendrait. Il se rend compte, sans doute avec la pointe d'inquiétude qui sous-tend la vivacité de ses exhortations, que son discours a une portée, que ses mots dépassent parfois sa pensée. Il prêchait la libération des chrétiens, et voilà que les Thessaloniciens comprennent le relâchement des mœurs, il annonçait la venue du Seigneur, et ils s'interrogent sur les détails techniques, il disait paix, et ils entendaient sécurité, il s'enthousiasmait et ils raisonnaient.

Dès le premier écrit conservé, il fait montre de sa plus extraordinaire qualité : sa capacité à préciser sa pensée en fonction des difficultés qu'il rencontre, une véritable souplesse de son intelligence qui s'adapte aux situations nouvelles. Point de volonté de système chez Paul, point de théologie formée à l'avance : tout cela n'est pas approprié à sa forme d'esprit et, aussi, à l'idée qu'il se fait de sa relation avec Dieu.

Car, l'action de Dieu en lui, qu'il nommera par la suite (dans l'Épître aux Galates) « l'Esprit » n'a rien d'une puissance de conversion qui installerait une métaphysique pour ainsi dire toute armée dans le cerveau de l'apôtre. C'est au contraire une énergie discrète qui souffle les réponses et procède par petites touches correctives, atténuant le plus souvent l'exaltation d'un caractère emporté.

[8] Rappelons en effet que rien ne prouve qu'il s'agit là de la première des lettres écrites par l'apôtre : l'Épître aux Thessaloniciens est la première lettre conservée.

D'Antioche à Éphèse

Autant les cinquante premières années de Paul — sa jeunesse pharisienne, sa vie de nouveau converti chrétien, sa maturité de missionnaire d'Antioche — sont enveloppées de suppositions et de mystère, autant les sept années allant de sa Première Épître aux Thessaloniciens à sa captivité à Jérusalem (50/51 à 57/58) sont essentielles. La figure de Paul qui s'est transmise au cours des siècles est tout entière entée sur ce septennat.

De cette période datent les lettres sûrement de la main de Paul : Première Épître aux Thessaloniciens (que nous venons de voir), Épître aux Galates, Première et Seconde Épître aux Corinthiens, Épître aux Philippiens, Épître aux Romains, Épître à Philémon. À cette période remonte également l'évolution la plus remarquable de la carrière chrétienne de Paul : son passage de la théologie d'Antioche encore tout imprégnée de judaïsme à une compréhension personnelle du christianisme. Et, de la Première Épître aux Thessaloniciens, une épître de missionnaire soucieux de la tenue d'une de ses Églises, à l'Épître aux Romains, réalisant une synthèse de la pensée de l'apôtre, on assiste peu à peu à l'émergence d'une compréhension autonome du christianisme. Cette période fut l'invention du paulinisme.

Quels furent les facteurs de cette transmutation ? Sans aucun doute le contact avec le monde grec et la pensée hellénistique. Paul était un missionnaire osant se colleter avec un univers culturel différent du judaïsme et prenant le risque d'exprimer les contenus de l'un dans les représentations culturelles de l'autre. Alors que le judaïsme reportait au dernier jour la tâche d'agréger les païens au culte de Dieu, Paul résolut de définir l'adaptation concrète de cet évangile au monde gréco-romain. Cette décision fait de Paul l'un des fondateurs du christianisme.

Du judaïsme au christianisme

Pour saisir l'enjeu de la nouveauté paulinienne, il convient de revenir en arrière, à la naissance du christianisme au sein de la religion juive. Celle-ci a évolué au cours des deux mille ans qui nous séparent de l'époque de Paul et, en outre, le message chrétien l'a interprétée et parfois mal comprise lorsqu'il a eu à s'en distinguer.

La Loi

Le fondement de la religion juive est de reconnaître la distance infinie qui sépare Dieu de sa créature. L'homme, un être faible et misérable, dont la finitude fait disproportionné à l'infinité divine, ne saurait entrer directement en contact avec son Créateur : il n'a pas de *mérite* propre pour le faire. Aussi, pour avoir le droit de paraître devant Dieu — ce que le judaïsme exprime par l'expression *être juste* — il a besoin d'un secours extérieur, qui ne peut lui être fourni que par Dieu lui-même : la *justice* ou la *sainteté*. Ne peut avoir rang devant Dieu que ce qui est « imprégné » de sainteté.

Pour être saint, il faut d'abord renoncer à son appartenance à la sphère « terrestre », se détacher du monde quotidien : la première étape est de *séparation*. Ensuite, il faut passer soi-même dans la sphère divine : la seconde étape est de *justification*.

Plusieurs solutions étaient possibles pour franchir les deux étapes : faire l'usage de drogues, de pratiques magiques ; se substituer à des êtres intermédiaires entre l'homme et Dieu capables de

paraître devant lui ; pratiquer une ascèse du corps, de l'esprit ; décider, enfin, de ne jamais entrer en contact avec la divinité en l'enfermant dans des espaces sacrés et en l'amadouant par des offrandes. Toutes ces solutions, qui ne sont ni exhaustives ni exclusives, furent adoptées à des degrés divers par les peuples entourant Israël ou même par le peuple juif lui-même lorsqu'il s'adonna à l'amalgame de religions que la Bible nomme « idolâtrie ». Mais la solution proposée par la religion juive pour s'entourer de sainteté fut différente : Israël élit une solution *rituelle*.

Pour paraître devant Dieu, il faut obéir à une Loi fournie directement par lui. Cette Loi préside aux deux étapes dont on vient de parler. D'une part, elle assigne les règles de séparation que le croyant doit adopter : les règles de *pureté* jouent ce rôle en l'obligeant à manger des viandes tuées selon un certain rituel, en lui interdisant la consommation de certains animaux, en lui imposant de purifier certaines parties du corps ou de la maison. D'autre part, elle oriente toute la vie du croyant, pour la soustraire dans son entier aux éléments terrestres et ainsi, en quelque sorte, la sacraliser.

Dans l'idéal, le Juif doit régler le moindre de ses actes en vue de Dieu pour accomplir à la perfection cette transition de la sphère du terrestre à la sphère du sacré. Dans la pratique, il doit composer avec les contraintes du monde profane, ce qui explique à la fois le goût des Juifs à discuter la Loi, leur utilisation d'une « loi orale » pour régler les cas pratiques, et la affrontement entre certaines écoles juives : c'est précisément sur la question de savoir si cette transition doit être accomplie par tous les Juifs pendant toute leur vie que les pharisiens se séparèrent.

Jésus n'a jamais remis en cause la Loi juive dans son ensemble. S'il s'est dressé contre elle, c'est pour prévenir le risque d'institutionnalisation qu'elle comportait : croire qu'il suffisait, pour « être en règle » avec Dieu, d'accomplir les rites et de respecter les séparations requises. En cela, il ne diffère pas des prophètes qui tonnaient contre le formalisme des croyants.

Accomplir les Écritures

Autre trait de la religion juive pratiquée par une grande partie des Israélites de cette époque : le *messianisme* ou attente du Sauveur. Cette espérance provient directement de la situation politique du pays : depuis la prise de Jérusalem en 576 av. J.-C., Israël n'est plus indépendant. À partir de l'Exil à Babylone qui s'ensuivit, et sous l'impulsion des prophètes, certains milieux juifs (dont les pharisiens) en sont venus à penser que surgirait un Messie, un nouveau roi pour Israël consacré par Dieu, qui restaurerait le pays et établirait à jamais son empire sur le monde. En recevant ce Messie comme leur souverain, les Juifs connaîtraient enfin ce retour en grâce qu'ils espéraient depuis leur punition — cette défaite et cet asservissement qu'ils connaissaient depuis le VIe siècle avant notre ère.

Or, pour les chrétiens, le Messie est Jésus, mais, selon, eux, il faut entendre ce mot dans un autre sens. Jésus n'est pas seulement le Messie guerrier, général en chef des armées victorieuses d'Israël, qu'attendaient les autres Juifs : il est aussi un Sauveur qui délivre les hommes de l'emprise de la Mort. À ses débuts, le christianisme ne se comprend donc pas comme l'abolition de la religion d'Israël mais comme son accomplissement, son ultime synthèse. Il s'enracine directement sur le terreau juif et sur les données fournies par les Écritures.

La place des païens

Que faire, dans ce contexte, des convertis issus d'autres religions, comme les chrétiens de Thessalonique, jamais entrés dans une synagogue ou les Galates, qui sortent tout juste du temple de Cybèle ? Deux solutions s'offrent à la jeune communauté : ou bien considérer que Jésus est la dernière chance offerte au peuple juif de se convertir pour trouver rang auprès de Dieu — ce qui revient à rester dans la logique de l'élection et du messianisme —, et donc trouver un moyen d'intégrer les Gentils dans ce peuple, ou alors estimer que Dieu sauve sans acception de personne, pourvu qu'on

croie en Jésus. Adopter cette dernière solution revenait à précipiter la rupture avec les Juifs restés fidèles à l'ancienne religion puisque c'était affirmer implicitement que la Loi était ni suffisante ni nécessaire.

À vrai dire, le problème ne se posa pas immédiatement en ces termes. Parmi les premiers chrétiens, personne ne voulait consommer la rupture avec le peuple juif ; on se posait plutôt la question de savoir comment faire entrer ces païens au sein d'Israël : devaient-ils obéir à la Loi comme tous les Juifs ou pouvait-on considérer que la seule foi en Jésus Christ et donc en l'accomplissement des Écritures faisait office d'appartenance à la communauté ?

La rupture naquit en fait dans un second temps. L'évangélisation commença dans les synagogues et non chez les païens : la question ne se posait pas. Puis, même lorsque les païens se convertirent, la difficulté fut mise entre parenthèses par l'organisation des Églises locales. En effet, puisqu'il n'y avait pas de lieux de réunion suffisamment grands pour contenir tous les chrétiens d'une ville, chaque quartier se réunissait dans une grosse maison. Les Juifs dans des maisons juives, les païens chez les païens. En outre, le premier christianisme se développa surtout au sein de grandes villes comme Antioche, Thessalonique ou Corinthe ; des sous-communautés naquirent et purent coexister sans se rencontrer véritablement.

Des tensions finirent cependant par surgir. Elles se focalisaient autour de deux points : la circoncision et les questions de nourriture. La circoncision était la marque première de séparation : une séparation physique, puisqu'un bout du prépuce était enlevé, qui signifiait une séparation idéologique ; par cette marque, le peuple juif se distinguait des autres. Or se faire circoncire était considéré comme une chose honteuse et dégradante par les gréco-romains qui refusèrent de se plier à ce rituel : dans une civilisation de la nudité, on se moque du circoncis dans les gymnases et sur les palestres. À tel point que les Juifs férus d'inculturation se font refaire le prépuce, comme on le lit dans le Premier livre des Maccabées : « Ils bâtirent donc un gymnase à Jérusalem, comme les nations, se refirent des prépuces et s'éloignèrent de l'alliance sainte pour s'associer aux nations. » (*I Maccabées*, I, 14-15.)

Les questions de nourriture se posaient, quant à elles, dans le quotidien des villes de l'Antiquité. Il était interdit aux Juifs de consommer de la viande qui n'était pas *casher*, c'est-à-dire sacrifiée rituellement et *a fortiori* de la viande qui avait été sacrifiée à des religions païennes. Que faire lorsque l'on n'était pas dans le voisinage d'une communauté juive occupée à sacrifier rituellement la viande, et surtout, comment échapper à la viande sacrifiée aux idoles ? Chaque corps de métiers, chaque quartier, chaque ville avait son dieu protecteur, son génie tutélaire avide des fumées d'holocauste ou du sang frais des immolations. Que l'on soit charpentier, habitant d'Antioche, citoyen de Corinthe, il était impossible, sous peine d'être frappé d'exclusion, d'éviter d'assister au culte et de faire bonne figure au banquet qui s'ensuivait.

Le problème devient plus aigu si l'on sait qu'il s'avérait souvent très difficile de se procurer de la viande non sacrifiée. Les temples païens faisaient grosse consommation de taureaux, bœufs, chèvres, volailles ; dans la majorité des cultes, cette viande n'était pas détruite mais revendue au marché et dans certaines régions, tout le cheptel passait d'abord par les temples avant d'être consommé. Comment éviter de manger de la viande sacrifiée aux idoles quand le boucher est le victimaire ?

Insensiblement, les premiers chrétiens furent conduits à la crise. Il est probable qu'elle fut renforcée par l'arrivée des chrétiens voulant conserver le judaïsme, des « judaïsants », qui brûlaient les étapes depuis Jérusalem où leur parti avait fini par triompher, pour atteindre la Diaspora et en particulier Antioche, qui, on l'a vu, brillait plutôt pour son « progressisme » en la matière. Leur prédication souleva une certaine agitation et il devint urgent de régler le problème : une sorte de synode ou de concile fut convoqué à Jérusalem. Il se réunit en 51 ou 52.

Le concile de Jérusalem

Dans le Nouveau Testament, deux passages relatent le déroulement de cette réunion : *Act.* XV, 1-34 et *Gal.* II, 1-10. Ces deux narrations s'accordent à garantir que le point de vue libéral, proche de Paul, parut triompher. Ce dernier rappelle que la séance fut d'abord houleuse :

> « Ensuite, après quatorze années, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, en prenant Tite avec moi. […]. Mais à cause de ces faux frères d'intrus qui se sont faufilés parmi nous pour espionner *la liberté que nous avons dans le Christ Jésus*, afin de nous réduire en servitude… Pas un instant nous ne cédâmes, afin de sauvegarder pour vous *la vérité de l'Évangile*. » (*Gal.* II, 1 & 4-5.)

Les « faux frères », qui sont sans doute d'anciens Juifs plus fidèles à leurs anciennes croyances que Paul, mènent une attaque en règle contre les slogans de l'Église d'Antioche : « la liberté dans le Christ Jésus » et « la vérité de l'Évangile ». Même si l'épître ne nous fournit pas tout les éléments de la discussion, il est probable que ces formules désignaient une certaine interprétation du message du Christ, qui, comme toute compréhension particulière à un groupe, se donnait pour la « vérité » et qui était fondée sur un point de vue plutôt libéral, la « liberté ». Face aux Antiochiens, les judaïsants devaient jouer les troubles fête. Heureusement pour Paul, le concile prend une décision qui va plutôt dans son sens :

> « Et de la part de ceux qui semblaient être quelqu'un — ce qu'ils pouvaient être ne m'importe pas, car Dieu ne fait point acception des personnes —, à mon Évangile, dis-je, les notables n'ont rien ajouté. Au contraire, voyant que l'évangélisation des incirconcis m'avait été confiée comme à Pierre celle des circoncis — car celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis, a fait pareillement de moi celui des païens — et reconnaissant que la grâce m'avait été donnée, Jacques, Képhas, et Jean, qui passent pour des colonnes [de l'Église] nous tendirent la main, à moi et à Barnabé, en signe de communion : pour nous les païens, pour eux la circoncision. Nous devions seulement penser aux pauvres, ce que j'ai eu grand soin de faire. » (*Gal.* II, 5-10.)

L' » accord de Jérusalem », qui est une conciliation sur la stratégie d'évangélisation, que la narration des Actes corrobore, entérine donc la division des champs d'évangélisation entre Pierre et Paul et demande qu'une collecte soit organisée.

En ce qui concerne le premier point, la possibilité d'un partage entre les circoncis et les incirconcis laisse entendre que les notables de Jérusalem reconnaissaient le primat de la foi sur la Loi et, partant, autorisent la pratique de deux modes d'évangélisation différents. Un primat mais non une nécessité : nul ne parle ni d'un abandon de la Loi ni d'une obligation à vivre « à la païenne ». En outre, il n'est pas précisé ce qu'il faut entendre sous les termes de « circoncision » et d' » incirconcis ». Il ne peut s'agir de différences géographiques puisque au sein d'une même ville coexistent circoncis et incirconcis ; ni de subtilités ethniques, certains peuples non juifs comme les Égyptiens ayant déjà pratiqué la circoncision. Comme l'apôtre l'indique lui-même, en signalant la reconnaissance de la diversité des appels, le concile s'accorde plutôt sur la diversité des pratiques missionnaires : si certains prédicateurs jugent bon d'instaurer la Loi, cela est bon ; si d'autres s'y refusent, cela est bon également.

À techniques missionnaires différentes, apôtres différents : Pierre et Paul sont comme les deux têtes de la Mission évangélisatrice. « L'Évangile » désigne ici une manière particulière d'annoncer le message de Jésus. Barnabé, quoique présent, reste un peu dans l'ombre, preuve de l'ascension de Paul. Même si notre source est le principal intéressé, ce dernier n'aurait pas osé s'attribuer ainsi un rôle tellement prépondérant s'il n'avait déjà pris une sorte d'autonomie. Face à Pierre qui représente non pas la réaction conservatrice, mais le modèle initié par Jésus — il est simplement resté ce qu'il a toujours été : un Juif humble qui parlait aux Juifs, remarqué par la faveur du Seigneur —, un nouveau propagateur de la Foi se dresse. Paul, héraut de « l'adaptation » aux groupes non-juifs.

Alors que ces deux tendances sont autorisées à coexister, une subtile hiérarchie existe entre elles. La collecte (« penser aux pauvres ») pour l'Église de Jérusalem impose à l'une d'être créditrice de l'autre : les Églises pauliniennes devront se soucier de leur Église de fondation. La collecte joue le rôle d'hommage d'une Église-fille à l'Église-mère et reproduit le tribut que versaient les colonies d'une ville grecque à leur cité d'origine, quand bien même cette mère-patrie aurait perdu de sa richesse.

La demande n'a pas qu'une visée politique ; la demande de collecte est aussi extrêmement utile. D'une part, elle souligne la solidarité entre les communautés : c'est la même Église qui malgré la différence des pratiques et des recrutements s'étend d'un bout du monde à l'autre. D'autre part, elle sert à faire subsister une Église plutôt misérable. Les grandes fêtes juives attiraient en effet à Jérusalem beaucoup de pauvres ; il était d'usage de faire des aumônes généreuses à ces occasions, dont tout un petit peuple profitait — certains en faisaient même profession. Or, c'est parmi cette classe de la société que se recrutaient de nombreux chrétiens. Le trouble de la société juive face à la montée en puissance de cette nouvelle doctrine avait tari les aumônes et privé ces nécessiteux de leur moyen de subsistance.

Voilà donc Paul chef de mission… Le succès semble bien facile. Certes, cet accord fut dicté à certains par un véritable esprit de communion ; le spectre de la division effrayait ceux qui se souvenaient du commandement nouveau du Christ, s'aimer les uns les autres. Il n'est pas impossible toutefois, que des considérations plus politiques soient intervenues. Depuis les émeutes de 38 à Alexandrie, qui provoquèrent l'ambassade du philosophe Philon auprès de l'empereur Caligula, l'antisémitisme se propageait : en 41, Claude expulsait les Juifs de Rome et, partout dans l'Empire, les légats, les gouverneurs, les proconsuls avaient durci leur attitude. Intégrer à un peuple persécuté des citoyens grecs et romains n'était pas une mesure des plus opportunes : quelle loyauté attendre d'eux ? Et quelles préventions l'obligation d'entrée dans le peuple juif ne risquait-elle pas d'engendrer !

Personne, enfin, ne se doute de l'ampleur qu'est susceptible de prendre une mission où le judéo-christianisme ne peut plus être compris comme la norme.

L'incident d'Antioche

Tout n'est pourtant pas gagné pour Paul. Alors qu'il est revenu depuis peu à Antioche, fort de sa victoire à Jérusalem, un incident vient remettre en cause ce bref succès.

> « Quand Képhas [Pierre] vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il s'était mis dans son tort. En effet, avant l'arrivée de certaines gens de l'entourage de Jacques, il prenait ses repas avec les païens. Mais à leur arrivée, il se déroba et se tint à l'écart, par peur de ceux qui venaient de la circoncision. Et les autres Juifs dissimulèrent de concert, si bien que Barnabé lui-même fut entraîné à feindre. » (*Gal.* II, 11-13.)

À Jérusalem, le parti judaïsant venait de marquer des points après le concile, et malgré lui, et des émissaires avaient été envoyés pour plaider la cause du judaïsme strict. Pierre lui-même, qui s'en tenait à l'accord de Jérusalem, fut impressionné par cette volte-face et se vit contraint à revenir sur ses pratiques précédentes.

La présentation de Paul, qui explique tout par des raisons psychologiques et des faiblesses de caractère, laisse percevoir un revirement de l'opinion générale : l' helléno-christianisme demeure compris comme une exception à ce que l'on prend pour une norme, que le judéo-christianisme veut bien tolérer. Paul est tout bonnement mis en minorité ; il en tire donc les conséquences, quitte la ville et cherche une autre base arrière pour ses missions.

Éphèse

Les années qui suivent, de 52 à 57 sont décrites dans les Actes (XVIII, 23 à XXI, 17) sous la forme d'une pérégrination complète que l'on nomme habituellement « troisième voyage missionnaire ». Paul quitte Antioche par la voie terrestre, remonte en suivant la côte vers Tarse, gagne la Galatie du Nord et la Phrygie pour finalement s'arrêter à Éphèse quelque temps. Le récit des Actes le fait poursuivre vers la Grèce et il est vrai qu'il continuera par la Macédoine jusqu'à Corinthe. Toutefois, c'est bien à Éphèse qu'il s'établit. Il fait de la ville le point de départ de ses missions, une seconde Antioche.

Éphèse, à mi-chemin entre l'Europe et l'Asie est un endroit stratégique pour la mission paulinienne. Dans les environs se trouvent des cités anciennes et prospères, susceptibles d'être sensibles à l'évangélisation : Smyrne (Izmir), Milet, Pergame (Bergama), Laodicée et Hiérapolis (Pamukkale). Les villes de Galatie sont à quelques journées de marche, la Macédoine à quelques encablures.

En outre, Éphèse était une ville comme Paul les aimait : grande et propice à la prédication urbaine. Elle s'avéra accueillante puisqu'on y trouvait une communauté qui avait été baptisée par Jean-Baptiste (*Act.* XIX) : ce dernier leur ayant annoncé dans sa prédication la venue du Messie, ils n'étaient pas des fidèles difficiles à convaincre. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'ils aient vu eux-mêmes le Christ puisque celui-ci donna un temps le baptême de Jean le Baptiste (*Jean* III, 23).

La ville avait été cédée aux Romains en 133 av. J.-C. par Attale III, roi de Pergame. Depuis, elle était comblée de faveurs : un théâtre de 25 000 places y avait été construit, de magnifiques aqueducs assuraient l'irrigation et l'eau potable, un temple à César et Auguste témoignait de la reconnaissance de la ville pour ses nouveaux maîtres. Placée entre les montagnes du Koressos (Bülbül Dag) et du Pion (Panayir Dag), Éphèse était bâtie à flanc de colline, avec de splendides maisons accrochées aux pentes. En arrivant du port par une voie à propylées, on se trouvait sur le forum en ayant à sa gauche le temple de Sérapis, à sa droite l'Agora et en face de soi le théâtre. Si l'on prenait la route à droite, en direction de l'Odéon et que l'on continuait en sortant par la Porte de Magnésie, on parvenait, après une vingtaine de minutes d'une marche ombragée par des pins et des cyprès, à l'enceinte du fameux sanctuaire d'Artémis, une seconde ville (actuellement Selçuk), la ville des prêtres. Célèbre dans tout le monde antique, le temple d'Artémis, dont les proportions atteignent le quadruple du Parthénon d'Athènes, était décoré des œuvres des plus célèbres sculpteurs : Phidias, Apelle, Praxitèle et Polyclète sculptèrent des statues. On le considérait comme l'une des sept Merveilles du monde, mais il était plus que cela : une banque pour toute l'Asie Mineure, tant son trésor était considérable, et la Mecque du monde grec, tellement son pèlerinage était renommé. L'Artémis d'Éphèse, bien loin de l'aimable chasseresse célébrée par les poètes d'Athènes, était une déesse de la fécondité qui avait emprunté à Cybèle, une déesse d'Asie Mineure, et aux déesses mères primitives. On la représentait le plus souvent comme une femme massive aux mille seins, signes de sa fertilité. Son image était célèbre dans toute l'Antiquité, car, comme dans les pèlerinages modernes, les pèlerins avaient coutume d'emporter des souvenirs ; statuettes de marbre ou de bronze, plaques d'argent représentant le temple ou sa déesse, signes de fécondités et jusqu'à de petites maquettes finalement fort peu éloignées de nos modernes boules de verre représentant Rome, Athènes ou même Le Caire sous la neige.

Paul s'installa donc à Éphèse. Rapidement, il constitua une communauté florissante, au point qu'il put songer à changer de technique missionnaire. Alors que lui-même restait à Éphèse, administrait la communauté, précisait sa théologie et faisait face aux problèmes de ses Églises, il envoyait des missionnaires évangéliser les cités alentour, auxquelles il ne rendit pas forcément visite. En suivant les routes de l'Empire, selon la bonne vieille technique, il rattachait à l'Église d'Éphèse toutes celles d'Asie Mineure : Colosses et Hiérapolis, Laodicée (on garde le souvenir d'une épître aux Laodicéens), Tralles, Magnésie, Milet et, sans doute, les villes dont parle Jean dans son Apocalypse ; Smyrne, Philadelphie, Thyatire.

Pour mener à bien son travail, il s'entoura de collaborateurs. Apollos, venant d'Alexandrie, qui évangélisa Corinthe (*I Cor.* I) puis revint à Éphèse pour seconder Paul (*Act.* XVIII) ; Prisca et Aquilas, un couple rencontré à Corinthe (*Act.* XVIII, 2) qui servait d'éclaireurs à Paul, fondant des Églises domestiques à Corinthe (*I Cor.* XVI, 19) puis à Éphèse (*Act.* XVIII, 18) et enfin à Rome (*Rom.* XVI, 5) ; Aristarque, identifié avec un macédonien converti de Thessalonique (*Act.* XX, 4) qui suivit Paul à Éphèse puis en captivité de Jérusalem à Rome (*Act.* XXVII, 2) ; Épaphras, originaire de Colosses (*Col.* IV, 12) ; Épaphrodite, originaire de Philippes (*Phil.* II, 25) ; Lydie, la Juive de Philippes négociante en pourpre (*Act.* XVI, 14) ; Onésime, l'esclave converti de Philémon de Colosses (*Philém.*). Parmi les plus proches, il faut nommer Timothée, fidèle parmi les fidèles, converti à Lystres (*Act.* XVI, 1), qui ne cessa d'accompagner Paul tout au long de sa vie et d'être l'exécutant des missions délicates. Pendant la première mission, il resta à Bérée pour régler les problèmes des Églises macédoniennes (*I Thess.* III, 6) puis rejoint Paul à Corinthe (*II Cor.* I, 19). Il fut ensuite le principal collaborateur de Paul (*Rom.* XVI, 21) et dut tenter une ambassade épineuse à Corinthe (*I Cor.* IV, 17 & XVI, 9-11) qui se solde par un échec. Il suivit Paul en Macédoine (*Rom.* XVI, 21) puis à Jérusalem (*Act.* XX, 4). Il faut citer Tite, enfin, le converti d'Antioche, chargé lui aussi des missions diplomatiques, comme celle d'accompagner Paul au concile de Jérusalem (*Gal.* II, 1) ou de régler la crise de Corinthe après l'échec de Timothée (*II Cor.* VII, 6-16) et d'y organiser la collecte (*II Cor.* VIII, 16-24).

Chef de la « mission aux incirconcis », fort d'une solide assise de communautés, Paul reste toutefois dans une position délicate. Malgré d'indéniables succès missionnaires, il a été mis en minorité dans la hiérarchie de l'Église et doit combattre une contre-offensive judaïsante de grand style qui occupe toutes ses années d'Éphèse.

Les années d'Éphèse

Les années d'Éphèse furent un incessant combat contre la « crise judaïsante ». Rappelons que l'on a coutume d'opérer une distinction entre les *judéo-chrétiens,* qui sont des chrétiens d'origine juive qui n'ont pas abandonné les prescriptions de la loi mosaïque et les *judaïsants*, les Juifs qui non seulement appliquent la Loi mais entendent l'imposer en outre aux païens. Deux étapes épistolaires marquent le combat : l'Épître aux Galates et l'Épître aux Philippiens.

L'Épître aux Galates

Paul en Galatie

Paul visite les Galates lors de son second voyage missionnaire. Après une longue marche qui commence en pente douce, parmi les pêchers en fleurs de la Cilicie, et qui se poursuit au milieu des tempêtes, des cols à franchir, de la neige, tout cela pour arriver à des petites cahutes malpropres où l'on tremble de fatigue et de faim, où la fièvre vous fait grelotter sous les maigres couvertures — après cette randonnée il arrive au pays des Galates. Il le dit lui-même, il n'avait pas l'intention de s'y arrêter mais une maladie providentielle le contraint à prolonger la halte. Paradoxalement, ces frontières de la « Barbarie » lui fourniront plus d'aide et de réconfort que tous les « civilisés » qu'il a connu :

> « Vous le savez, j'étais malade dans ma chair quand je vous ai évangélisé la première fois, et, malgré l'épreuve à laquelle ma chair vous mettait, vous n'avez eu ni dédain ni dégoût. Au contraire, vous m'avez accueilli comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus ! Où donc est votre bonheur d'alors ? Car je vous en rends témoignage : s'il eût été possible de vous arracher les yeux pour me les donner, vous l'auriez fait ! » (*Gal* IV, 14-15.)

Les Galates sont des Celtes, à l'instar de nos ancêtres les Gaulois, venus en Asie mineure en 278 av. J.-C. avec armes, femmes, bagages, tentes, dieux, en longues caravanes précédées de fourriers et d'éclaireurs belliqueux. Après une longue marche, ils se sont concentrés autour d'Ancyre, l'actuelle Ankara, puis de Pessinonte. Posidonius, dans son ouvrage *Les Deipnosophistes* les décrit comme de rudes guerriers aux coutumes très proches de celles des Gaulois et César les dit curieux et vifs d'esprit. Ils parlent sans doute gaulois et grec, ce qui facilita l'entreprise de Paul. Ils entretiennent avec le premier peuple du pays, les Phrygiens, des relations plus ou moins bonnes, beaucoup moins hostiles que l'invasion qui leur fit occuper le territoire d'autrui ne pourrait le laisser présager. Les Phrygiens étaient en effet un peuple plutôt pacifique, voire indolent, qui assimila très tôt ces nouveaux voisins. Les Galates, peu à peu, adoptèrent la religion phrygienne et accédèrent à de hautes fonctions sacerdotales et politiques. Leur déesse était devenue Cybèle, qu'ils adoraient au milieu de transes, de sacrifices et de banquets.

L'évangélisation que mène Paul en Galatie est un succès, d'autant plus étonnant qu'il ne peut s'appuyer sur aucune communauté juive, ni sur une culture propice à la propagation de la foi. Lorsqu'il part, il laisse une Église bien constituée et assez solide.

Des intrus en Galatie

Peu après son départ arrivent d'autres missionnaires, des intrus. À en juger d'après l'Épître aux Galates, ils appartiennent à des milieux juifs : ils arrivent tout droit d'Antioche, après que la « ligne judaïsante » l'a emporté dans la communauté, et ils se sont lancés dans une contre-offensive de fidélité à la Loi, suivant à la trace Paul pour « rectifier » sa prédication. Ce ne sont pas des ennemis personnels de l'apôtre, simplement d'honnêtes missionnaires, convaincus de la nécessité de la Loi.

Malheureusement, nous n'avons pas gardé trace de leur prédication. Sans doute le premier coup de semonce fut-il dirigé contre Paul. L'argument était facile : il n'a jamais connu Jésus. Aussi bâtirent-ils leur démonstration autour de son passé et tournèrent-ils leur discours d'une manière qui devait ressembler à un discours à charge :

« Paul ? Il n'a jamais fait partie du groupe que le Seigneur a rassemblé quand il vivait encore parmi nous. Encore moins fait-il partie des Douze, qui sont les vrais apôtres, les «officiels». Au contraire, il était de ceux qui persécutaient nos premiers frères : il les dénonçait pendant les assemblées juives. Vous vous rendez compte que c'est auprès d'un persécuteur de chrétiens que vous avez appris le message qui sauve ?

« Quant à sa légitimité missionnaire, ne nous en parlez pas. Est-il recommandé par Jérusalem ? Pas du tout. Bien sûr, il a fait partie du groupe d'Antioche, mais vous voyez bien qu'il a été récusé puisque nous, nous sommes les véritables missionnaires mandatés, nous, qui sommes venus vous prévenir contre lui.

« Vous nous dites «qu'est-ce qui distingue ce qu'il nous disait de ce que vous nous apprenez ?» Vous avez raison, ce qu'il vous a enseigné est cohérent et même, par certains aspects, il est d'accord avec nous. Mais sur tous les points concernant le respect de la Loi, vous voyez bien qu'il a manigancé ses petites affaires à partir des bribes qu'on lui a apprises dès qu'il s'est converti. »

L'attaque est triple : elle porte sur la personne de Paul, l'ancien persécuteur, sur sa légitimité missionnaire et sur le contenu de sa prédication, c'est-à-dire sur ce qu'il annonce du Christ. Probablement, les missionnaires venus d'Antioche devaient enchaîner sur ce thème, en réhabilitant le respect dû à la Loi :

« Tout a commencé avec Abraham. Comme on vous l'a dit, c'est le premier homme à qui Dieu ait parlé, le premier avec qui il ait passé alliance. Être sauvé, c'est participer à cette alliance et la seule façon d'y participer, c'est de devenir fils d'Abraham car Dieu a dit lui-même : «J'affermirai mon alliance avec toi, et après toi avec ta race dans la suite des générations, une alliance éternelle : je serai ton Dieu et le Dieu de ta race après toi.» (*Genèse* XVIII, 7).

« Cessez donc de répéter «Nous ne sommes pas Juifs comme vous, jamais nous ne pourrons faire partie de ce peuple dont vous êtes». Certes, vous n'êtes pas Juifs, mais vous aussi vous êtes fils d'Abraham ! Ne dit-on pas dans l'Écriture qu'Abraham eut un premier fils, autre qu'Isaac, Ismaël, qu'il eut avec sa servante Aggar ? Lui aussi est père d'un grand peuple (*Genèse* XXI) ! et lui aussi, Dieu l'a regardé avec faveur, quoiqu'il fût parti dans un pays étranger !

« Alors, nous vous en supplions, réintégrez la famille d'Abraham ! Rien n'est plus simple. Il ne s'agit pas d'abandonner votre foi en Jésus Christ, qui accomplit les promesses des Livres Saints, mais de vous faire circonscrire et de vous mettre à respecter la Loi. »

Cette prédication était plutôt convaincante : la vivacité de la réponse de Paul en témoigne, les Galates ont cédé à la propagande. Étaient-ils mal évangélisés ? Dans ce cas, ils seraient plutôt revenus à leurs anciens rites. Ils cèdent parce que Paul ne leur a pas donné de consignes assez précises.

De manière générale, les lettres de l'apôtre contiennent de nombreuses parties morales mais très peu de détails pratiques : ce silence est caractéristique de la manière paulinienne. Paul accorde beaucoup plus d'importance à la liberté de ses communautés qu'à sa mainmise personnelle sur elles. S'il met en place des responsables et des dirigeants, il ne cherche pas à installer une hiérarchie. Certes, cette conception permet au mieux l'épanouissement de la vie d'une communauté, mais elle a l'inconvénient de laisser croire aux communautés qu'elles sont livrées à elles-mêmes. Paralysés par l'incertitude, les Galates furent sans doute soulagés de trouver une Loi qui puisse les sauver de l'indécision.

Les judaïsants ne remettaient pas en cause l'ensemble de l'enseignement de Paul, mais le point précis de la circoncision et du respect de la Loi. Ils devaient s'appuyer sur Abraham puisque c'est sur Abraham que Paul leur répond.

La réponse de Paul

Paul réagit vigoureusement à la crise en Galatie car il perçoit que ce qui se joue dans cette petite province n'est plus seulement une crise d'incompréhension, mais une véritable attaque sur sa propre crédibilité et sa conception de l'évangélisation. Pour parer l'attaque, il se bat pied à pied, argument contre argument. Aussi procède-t-il en trois temps : il commence par restaurer sa propre crédibilité (*Gal.* I-II) puis il cherche à convaincre de l'inutilité de la Loi (*Gal.* III-IV) pour enfin tracer les grandes lignes d'une réconciliation avec la vie chrétienne telle qu'il la conçoit (*Gal.* V-VI).

Pour répondre à l'opération de dénigrement dont il est victime, Paul choisit une stratégie inattendue : accepter les arguments de ses adversaires pour les tourner à son avantage. La technique rhétorique est connue : les Anciens l'appelaient *antiparastase*. Certes, dit-il, je n'ai rien eu à faire avec l'Église de Jérusalem : tout le monde connaît mon passé de persécuteur. Au contraire, n'est-ce pas une preuve de ma crédibilité ; quel intérêt puis-je avoir à vous prêcher l'Évangile ?

> « Est-ce la faveur des hommes ou celle de Dieu que je veux gagner aujourd'hui ? Est-ce à des hommes que je cherche à plaire ? Si j'en étais encore à vouloir plaire à des hommes, je ne serais plus le serviteur du Christ. » (*Gal.* I, 10.)

Ce qui était un inconvénient se tourne en avantage : alors que les missionnaires durent apprendre leur Évangile d'autres hommes, ceux de Jérusalem, lui a pu l'apprendre sans médiation, à la source. Non pas d'un homme, mais de Dieu lui-même, le Seigneur Jésus Christ :

> « Je vous le déclare donc, mes frères, l'Évangile que je vous ai annoncé n'est pas celui d'un homme car ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu ni appris, mais de la révélation de Jésus le Christ. » (*Gal.* I, 11-12.)

Sa légitimité d'apôtre n'est plus difficile à établir : puisque Jésus lui est apparu, c'est la preuve que sa mission est divine, elle provient tout droit de sa révélation. Il suffit donc de refaire l'historique de la lutte avec les judéo-chrétiens (*Gal.* II, 1-21), retourner à Jérusalem pour y revivre le conflit, souffrir de nouveau à Antioche le revirement de Pierre : les Galates doivent bien reconnaître que ce n'est pas lui qui est en tort !

Sa crédibilité restaurée, Paul peut s'attaquer au contenu du message de ses adversaires. Deux solutions s'offrent à lui : ou bien tenter une conciliation avec les judaïsants ou bien consommer la rupture et préciser ses idées sur la Loi.

L'heure n'est plus à ergoter sur la circoncision ou certaines prescriptions : Paul assaille directement la Loi. Ses arguments sont de trois natures : argument d'expérience, argument issu de l'Écriture sainte, argument théologique. L'appel à l'expérience, tout d'abord, est une évocation de la conversion des Galates. Au cours de la prédication de Paul, beaucoup connurent des expériences mystiques : ces preuves sensibles ne prouvent-elles pas l'effectivité de la prédication ? Et pourtant,

cette réussite se fit sans la Loi, puisque les Galates ne savaient rien du judaïsme. La Loi, conclut-il, n'est pas utile, seule compte la foi :

> « Crétins de Galates, qui vous a ensorcelé, vous qui avez eu sous les yeux l'image de Jésus Christ crucifié ? Je n'ai qu'une chose à vous demander : est-ce pour avoir pratiqué la Loi que vous avez reçu l'Esprit, ou pour avoir cru à la prédication ? […] Celui qui vous donne l'Esprit et opère des miracles parmi vous, le fait-il parce que vous pratiquez la Loi ou parce que vous croyez à la prédication ? » (*Gal.* III, 1-2 & 5.)

Étrangement, cet argument, qui s'adresse directement aux Galates paraît ne pas être suffisant. Paul commence alors une exégèse digne des rabbins, plus attentive au détail littéral du texte qu'à sa situation générale. Il emploie des arguments tellement subtils qu'ils passent sans doute la compréhension de ces rudes Gaulois. Au lieu d'utiliser une langue simple et des arguments frappants, il chicane les expressions, complexifie les explications, bref, il s'adresse, à travers l'auditoire de ces païens à peine évangélisés, directement à ses adversaires.

Il part d'un constat simple : Abraham n'a pas eu besoin de la Loi pour croire et être sauvé car la Loi a été donnée à Israël bien après la mort du patriarche.

> « On trouve dans l'Écriture : *Abraham crut en Dieu et cela lui fut compté comme de la justice* [*Genèse* XV, 6]. Comprenez-le donc bien : ceux qui sont de la foi, ceux-là sont les fils d'Abraham. » (*Gal.* III, 6-7.)

Le Seigneur Dieu promet au vieillard Abraham, marié à une femme stérile, une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel. Malgré l'absurdité de la parole, Abraham s'y fie et engendre tout Israël : les Juifs descendent de cet acte de foi.

Pourtant, peut-on rétorquer à l'apôtre, cette Loi vient quand même de Dieu : comment expliquer qu'elle soit devenue un obstacle pour la propagation de l'Évangile ? Répondant par anticipation à l'objection, l'apôtre poursuit :

> « Avant la venue de la foi, nous étions enfermés sous la garde de la Loi, dans l'attente de la foi qui devait se révéler. Ainsi la Loi fut-elle notre pédagogue nous conduisant au Christ, pour que nous obtenions de la foi notre justification. Mais la foi venue, plus de pédagogue ! Car vous êtes tous fils de Dieu, par la foi au Christ Jésus. Vous tous en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; vous n'êtes qu'un dans le Christ Jésus. » (*Gal.* IV, 23-28.)

La Loi n'était qu'une étape, une contrainte nécessaire à la croissance de l'humanité. Elle a ainsi joué le rôle du *pédagogue*, de l'esclave qui dans l'Antiquité conduisait l'enfant à l'école. La Loi maintenait l'humanité dans une certaine pureté de mœurs et un certain respect envers Dieu afin qu'elle puisse doucement accepter le message du Christ ; les geôliers et les surveillants ont leur utilité pour former les hommes ! Mais après la venue du Christ, nul besoin de cette coercition. Et, ajoute l'apôtre, nul besoin de cette séparation entre eux. La fin de l'intérim de la Loi marque le début de celui de l'unité : dans l'ère du Christ, le temps où l'on a revêtu le Christ comme un vêtement, les différences entre les hommes se volatilisent : ni Juif, ni Grec…

Paul consomme-t-il véritablement la rupture avec le judaïsme ? Il convient de ne pas durcir son propos. En effet, son intention n'est pas de condamner la Loi dans son ensemble ou bien de proscrire le judaïsme. En affirmant la primauté de la foi, il ne fait que répéter l'accord de Jérusalem : les Juifs peuvent conserver leurs prescriptions mais il n'est pas question de les imposer aux païens. Il ne s'insurge pas véritablement contre la Loi mais contre le prosélytisme.

Aussi affirme-t-il de façon centrale la foi au Christ. Alors que dans l'Épître aux Thessaloniciens, l'apôtre se préoccupait de questions de résurrection, de sainteté et abordait le problème de la croyance au Christ comme par ricochet, l'Épître aux Galates marque sa volonté de penser le mystère de Jésus. Et pour mener cette tâche à bien, il utilise des notions simples issues de la vie quotidienne comme celle du rachat (*Rédemption*) — Dieu nous a racheté comme des esclaves qui ont réussi à payer leur liberté — ou comme celle de l'adoption, ce procédé très courant dans l'Antiquité qui consistait à faire de quelqu'un plus que son propre fils : son héritier et son légataire.

Il peut ainsi approfondir les slogans de l'Église d'Antioche, comme « vous avez été appelés à la liberté » (*Gal.* V, 13) : la vraie liberté n'est pas la possibilité de faire tout ce qui plaît, mais elle est une véritable conquête qui demande de la vigilance, pour ne pas retomber dans l'esclavage de la Loi ou dans d'autres esclavages religieux, à l'instar de ces « éléments du monde » dont il parle, forces obscures des idolâtries passées ou simplement habitudes très repérables de la vie en société.

> « Aussi plus d'esclaves mais des fils ; des fils, et donc des héritiers grâce à Dieu. Jadis, lorsque vous ne connaissiez pas Dieu, vous serviez des dieux qui n'en sont pas par leur nature ; mais maintenant que vous avez connu Dieu ou plutôt qu'il vous a connus, comment retourneriez-vous à ces éléments sans force ni valeur, auxquels vous voulez de nouveau vous asservir ? » (*Gal.* IV, 7-9)

Le Christ doit donner la ligne de conduite. Il faut, comme l'apôtre, pouvoir dire « ce n'est plus moi qui vit, c'est le Christ qui vit en moi » (*Gal.* II, 20). En imitant le Christ, en adoptant ses façons de réagir, les chrétiens perpétuent la vie du Christ en eux, comme le fait celui qui préserve les habitudes de langage, les sentences, les mimiques, les idées, les habitudes, les enseignements, bref la vie d'un être cher qui est mort. À travers leur enthousiasme, leur travail, leur conduite, le Christ s'enflamme, œuvre, intervient.

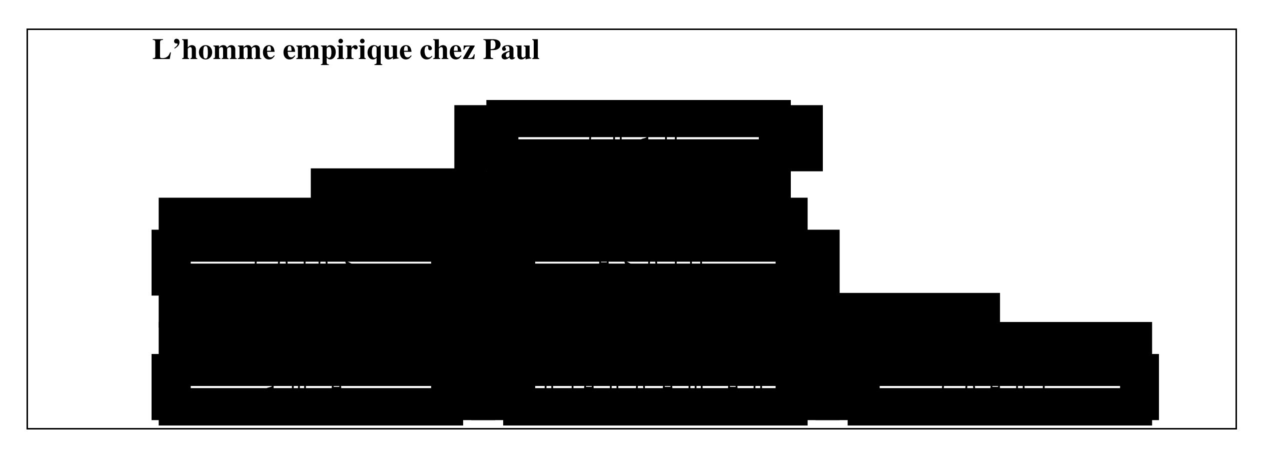
Plus l'apôtre progresse dans sa lettre, plus le ton s'anime, plus la tendresse qu'il éprouve pour les Galates devient manifeste. L'Épître aux Galates conserve avec précision le mouvement psychologique de l'épistolier ; à mesure qu'il gagne du terrain sur ses adversaires, qu'il sillonne par la pensée la route d'Éphèse vers la Galatie, qu'il poursuit sa rédaction, il s'avise qu'il ne peut en vouloir à ses enfants dans la foi. Le chef d'Église offensé dans sa légitimité se métamorphose lentement en père de communauté soucieux :

> « Des gens désireux de se faire bien voir des autres dans la chair : voilà ce que sont ceux qui vous imposent la circoncision, à dans le seul but d'éviter la persécution pour la croix du Christ. Car ceux qui se font circoncire n'observent pas eux-mêmes la Loi ; ils veulent que vous soyez circoncis, pour se vanter dans votre chair. En ce qui me concerne, puissé-je ne jamais me vanter sinon dans la croix de notre Seigneur Jésus Christ, qui crucifié le monde pour moi et moi pour le monde. Car la circoncision n'est rien, ni la non-circoncision : il s'agit d'être une créature nouvelle ! Et à tous ceux qui suivront cette règle, paix et miséricorde, ainsi qu'à l'Israël de Dieu. Dorénavant que personne ne me fasse des ennuis : je porte dans mon corps les marques de Jésus. » (*Gal.* VI, 12-17.)

D'un même mouvement, il peint sa sollicitude paternelle et « invente » l'anthropologie paulinienne. Pour la première fois, le fameux mot « chair », σάρξ, fait son apparition. Arrêtons-nous quelques instants. L'homme, pour Paul, n'est pas une âme légère et amie de Dieu inscrite dans un corps lourd et pesant. L'homme est plutôt un être intermédiaire, en tension entre deux mondes : un monde temporel, éphémère et en mouvement, livré à la « corruption », c'est-à-dire à l'anéantissement, et un monde spirituel, éternel, qui est destiné à la « gloire », à la δόξα, c'est-à-dire à la proximité d'avec Dieu. La frontière entre le monde temporel et le monde spirituel ne recouvre que très imparfaitement la frontière entre le monde des phénomènes et le monde vécu selon la foi, mais la diffi-

culté est que Paul emploie la même terminologie quand il se réfère au monde des phénomènes et quand il s'intéresse au monde selon la foi[9].

1. Pour décrire l'homme dans ses manifestations empiriques, Paul utilise plusieurs mots, qui ne sont pas, comme dans la philosophie grecque, la désignation d'instances psychologiques ou de réalités neuronales mais, plus exactement, des concepts phénoménologiques, des descriptions de ce qui se manifeste quand on observe un homme. Le concept fondamental est la *chair* (σάρξ) qui désigne l'-homme dans son existence terrestre : la chair, c'est à la fois le corps et l'esprit, l'âme et l'intelligence, c'est l'homme entier, périssable et naturel, présent au monde et au visible. Or, comme chacun peut le constater, l'homme a un mode d'existence extérieur et une « vie intérieure ». L'extériorité est décrite par le mot *corps*, σῆμα, qui recouvre toutes les manifestations extérieures de la personnes : sa présence visible, ses cicatrices, sa sexualité. La vie intérieure est plutôt le domaine de l'*esprit*, la πνεῦμα, qui rentre en opposition avec les manifestations sensibles du corps. Au sein de cet esprit, on peut distinguer plusieurs activités différentes : la puissance de vie, qui s'appelle *âme* chez Paul, ψυχή, la puissance de compréhension ou *entendement*, νοῦς, et enfin l'ensemble des sentiments, des désirs, des passions, que Paul nomme *cœur*, καρδία.



2. Si Paul hérite ces concepts de l'anthropologie juive, il les transforme en fonction de sa propre expérience de foi et construit des tensions qui révèlent l'action conjointe de Dieu et du Péché en l'homme. Ainsi bâtit-il une *antithèse entre la chair et l'esprit*. La *vie selon la chair* caractérise l'existence pécheresse des chrétiens, qui n'est pas une vie de péché (car le péché est vaincu une fois pour toutes par le Christ) mais une sorte de résidu du péché, un succédané de péché, un retour en esclavage. Au contraire *la vie selon l'Esprit* désigne la vie telle que Dieu l'aime, la vie qui permettra à l'homme de comparaître devant lui. En ce sens, l'esprit se comprend comme une sorte de continuum entre Dieu et les hommes : c'est par son esprit que l'homme peut avoir accès à l'esprit de Dieu et à la vie de Dieu. On voit donc bien que, pour Paul, *le chrétien n'est pas un composé de chair et d'esprit, ou pire, d'âme et de corps : son existence est en tension entre la chair et l'esprit et sa vie écartelée entre deux mondes*.

Dès lors, au sein du monde chair/esprit, les réalités de chair, d'âme et d'entendement prennent une interprétation différente. Le *corps*, qui est pure expression de l'homme sans nuance de péché, peut se soumettre au joug du péché, qui devient son maître. Il se vend au péché et cesse d'être lui-même. Le corps assujetti au péché exprime alors le *moi aliéné*. Le corps qui vit selon l'esprit, au contraire, peut être sauvé, il devient alors σῆμα τᾶς δοξᾶς, « corps de gloire », corps ressuscité. À l'instar du corps, l'*âme* et l'*entendement* peuvent se vendre au péché et se pervertir : l'homme « psychique » est celui qui a régressé vers un stade charnel et l'entendement altéré se métamorphose en raison charnelle, vaine, légère et cherchant par l'intelligence à servir le péché.

9 Ce passage doit beaucoup à un cours polycopié du Père LÉON-DUFOUR, " Éléments d'une anthropologie paulinienne ", Enghien, 1956.

Le péché et la grâce chez Paul

Le concept de péché a connu un développement théologique et moral tellement complexe qu'il risque d'aveugler le lecteur moderne de Paul. Il eſt exclu de donner dans les limites de cet ouvrage une définition exhauſtive de ce terme. Tout au plus peut-on tenter d'approcher l'intuition paulinienne, quitte à utiliser une métaphysique un peu maladroite.

Pour définir le péché, le plus simple eſt de remonter à sa définition. En grec, le mot ἁματρία dérive d'un verbe qui signifie « manquer sa cible », « se tromper de chemin ». Pour parler familièrement, le péché décrit un état de « loupé ». En cela, il s'oppose à un état où « ça marche » : celui où l'homme agit conformément à l'esprit de Dieu et peut, ainsi, comparaître devant lui et vivre de la vie divine. Il s'agit bien d'un état et non d'une succession d'actes peccamineux que l'homme aurait pleine faculté d'arrêter à sa volonté. Le péché selon Paul doit donc se comprendre plutôt comme un « mal corporatif », le corollaire de sa vie terreſtre et de sa liberté où tout peut à tout moment « louper ».

Le mal étant corporatif, l'homme ne saurait, de lui-même, y mettre un terme. Aussi faut-il une intervention divine, un don divin qui mette fin au péché : c'eſt le propre de la *grâce*, χάρις. Celle-ci a été donnée de manière suffisante lors de la venue du Chriſt sur terre : par sa mort et sa résurrection, il nous a racheté au péché de manière définitive, comme un homme rachète la liberté d'un membre de sa famille tombé aux mains des pirates. Malheureusement, le mal n'a pas cessé car un succédané de péché a trouvé le moyen de s'insinuer en l'homme : c'eſt essentiellement pour le combattre au sein de ses Églises que Paul écrit ses épîtres.

Après ce long détour, on comprend que se « vanter dans la chair » des Galates, c'eſt se croire forts parce qu'un petit morceau de chair corruptible a été enlevé, alors que Paul, lui, parle à un autre niveau : celui du corps, qui ne saurait être atteint par la corruption. Le problème de la circoncision n'eſt donc pas une difficulté : il n'eſt tout simplement pas pertinent. Quelle souffrance, aussi, que ses enfants se séparent de lui pour des bêtises et pour servir l'orgueil de missionnaires malintentionnés !

Troubles à Éphèse et agitation à Philippes

Pendant que Paul répondait aux Galates, sa situation à Éphèse devenait de plus en plus inconfortable. Encore une fois, l'apôtre faisait un peu trop parler de lui au goût des grandeurs d'établissement. Derechef, on lui fait grief probablement de prêcher une religion nouvelle, de troubler l'ordre public voire de se mettre à dos les Juifs de la ville. À Éphèse, la situation eſt un peu différente des autres villes où Paul connut la persécution. La ville, on l'a dit, était un grand centre religieux dédié à Artémis. Les marchands de souvenir, maquettes de temples en métal, gourdes contenant de l'eau miraculeuse, ſtatues en argent de la déesse, ainsi que les prêtres, ne devaient pas voir d'un œil très favorable cet empiétement sur leur terrain d'action. L'auteur des Actes retient ce motif d'hoſtilité pour expliquer les difficultés devant lesquelles Paul eſt en butte.

> « Un certain Démétrius, un orfèvre qui fabriquait des temples d'Artémis en argent, procurait ainsi aux artisans un gain considérable. Il les réunit, ainsi que les ouvriers des métiers similaires, et leur dit : «C'eſt à cette induſtrie, vous le savez, que nous devons notre bien-être. Or, vous le voyez et l'entendez dire, non seulement à Éphèse, mais dans presque toute l'Asie, ce Paul, a convaincu et entraîné à sa suite une foule considérable, en affirmant que les dieux faits de main d'homme ne sont pas des dieux. Non seulement cela risque de jeter le discrédit sur notre profession, mais encore de perdre la réputation du sanctuaire de la grande déesse Artémis, et finir par dépouiller de son preſtige celle que révèrent toute l'Asie et le monde entier.» À ces mots, ils furent remplis de colère et se mirent à crier : «Grande eſt l'Artémis des Éphésiens !» » (*Act.* XIX, 24-28.)

Si dans le récit des Actes, l'épisode se termine de manière plutôt pacifique, grâce à un discours apaisant d'un certain « scribe » (γραμματεύς, il est très probable que Paul eût à souffrir d'un emprisonnement. On déduit cette incarcération d'une analyse nouvelle de ce qu'on appelle les « épîtres de la captivité ».

Traditionnellement, on nommait « épîtres de la captivité » l'Épître aux Philippiens, l'Épître aux Colossiens, l'Épître aux Éphésiens, l'Épître à Philémon en les estimant écrites à Rome. Les lettres mentionnent en effet un emprisonnement et transmettent un « salut » à donner à la « maison de César » (*Phil.* IV, 22), qui ne pouvait s'appliquer, pensait-on, qu'au palais de l'empereur. Or, même si la plupart des exégètes s'accordent à nier l'authenticité de l'Épître aux Colossiens et de l'Épître aux Éphésiens, les deux épîtres qui « demeurent » fournissent suffisamment d'informations pour dater cet emprisonnement d'Éphèse. « La maison de César », en effet, est certes le nom spécifique du prétoire romain, siège de la garde prétorienne — les gardes du corps de l'Empereur — mais on sait que d'autres villes importantes de l'Empire avaient elles aussi des casernes prétoriennes. La domesticité impériale, par ailleurs, pouvait se rencontrer partout où l'Empereur et la famille impériale avaient des propriétés. En outre, dans le billet à Philémon (*Philémon* 22), Paul espère revoir Philémon , après une libération prochaine. Or Philémon habite à Philippes : l'espérance est raisonnable quand on sait qu'Éphèse est assez peu éloignée de Philippes, mais irréaliste quand on s'avise de ce que Rome et Philippes sont à trois mois de bateau l'une de l'autre !

Le plus vraisemblable est donc de postuler un emprisonnement de Paul à Éphèse. Emprisonnement peu strict, sans doute, puisqu'il a le loisir de correspondre et de se tenir au courant de la situation de ses Églises.

Or l'une des choses urgentes qu'il doit régler, c'est la crise de Philippes.

Philippes est la première ville véritablement européenne que Paul put évangéliser ; c'est également une communauté composée essentiellement de païens. La cité avait été fondée par le père d'Alexandre le Grand, Philippe. Elle connut son heure de gloire historique en 42 av. J.-C., lorsqu'Antoine et Octave y battirent les meurtriers de César, Brutus et Cassius. Octave une fois empereur sous le nom d'Auguste, elle devint alors colonie romaine et reçut le privilège insigne du *jus italicum* qui l'assimilait à une ville d'Italie. La cité, quoique située en Macédoine, était ainsi transportée par une fiction juridique à quelques kilomètres de Rome. Ses habitants ne payaient pas d'impôts provinciaux ou de taxes personnelles, et ne dépendaient pas du gouverneur de Macédoine mais de l'administration de Rome. On y parlait latin en pleine terre grecque, même si tous y connaissaient la langue d'Homère.

Si l'on en croit les Actes (*Act.* XVI, 12 - XVII, 11), l'évangélisation de Philippes fut des plus mouvementées. Paul, après avoir fait la conversion de femmes assemblées dans un lieu de prière juif à l'extérieur de la ville (sans doute une halte pour voyageurs), guérit une pythonisse, c'est-à-dire une sorte de devineresse populaire. Commence alors un charmant roman selon le goût antique : les maîtres, furieux de se voir ainsi dérober la poule aux œufs d'or, dénoncent Paul aux autorités, qui le torturent et le laissent en prison. Un ange, heureusement, vient le délivrer. L'histoire n'est sans doute pas sans un fond de réalité : il est probable que Philippes faisait partie de ces endroits où, selon l'apôtre (*II Cor.* XI, 23-25), il fut battu de verges. Malgré ces difficultés, Paul conserva toute sa vie une tendresse toute particulière pour la ville de Philippes, qui, preuve d'affection, ne cesse de lui envoyer des subsides.

Or visiblement, autour des années 54-55, la situation de l'Église philippienne est en train de se dégrader. Paul dut, ici encore, lui adresser une correspondance fournie.

La correspondance avec les Philippiens

La lettre aux Philippiens, quoiqu'elle semble d'une seule venue, présente des différences de ton flagrantes, qui suggèrent que l'on se trouve en présence d'une collection de lettres, compilée sans doute à partir des lettres envoyées aux communautés de Philippes. On passe en effet sans transition d'un billet de remerciement pour une collecte (*Phil.* IV, 10-20), à une lettre donnant des nouvelles de prison (*Phil.* I, 1 - III, 1a & IV, 2-9), oubliées bien vite pour une diatribe violente (*Phil.* III, 1b - IV, 1).

Le billet de remerciement (*Phil.* IV, 10-20)

Quand et comment ce billet fut écrit, cela est difficile à dire. Cette missive nous renseigne sur le rapport que Paul entretient avec ses Églises. L'apôtre semble, en effet, gêné d'avoir reçu de l'argent : s'il remercie ses correspondants, il ne se prive pas de leur dire qu'il n'avait pas besoin de leurs subsides :

> « Ce n'est pas le besoin qui m'inspire ces paroles ; car j'ai appris à me contenter de mon sort. Je sais vivre dans l'abondance comme dans la pauvreté. En tout temps et de toutes les manières, je me suis initié à la satiété comme à la faim, à l'abondance comme au dénuement. Je puis tout en celui qui me rend fort. Toutefois vous avez eu raison de vous préoccuper de ma détresse. » (*Phil.* IV, 11-14.)

Paul travaille de ses mains et met un point d'honneur à ne pas être à la charge de ses communautés. Il accepte donc cet argent, davantage comme un témoignage d'affection et de piété que comme un dû.

> « Ce n'est pas que je recherche les dons ; ce que je recherche, c'est le bénéfice qui s'augmente à votre compte. Pour le moment j'ai tout ce qu'il faut, et même davantage, je suis comblé, ayant accepté d'Épaphrodite votre offrande, *parfum de bonne odeur*, sacrifice qui plaît à Dieu et qu'il trouve agréable. » (*Phil.* IV, 17-18.)

La lettre de prison (*Phil.* I, 1 - III, 1a & IV, 2-9)

La lettre « de prison » tire son nom des renseignements qu'elle fournit sur les conditions de détention de Paul. La situation de la communauté de Philippes demeure dans l'ombre, ce qui laisse à penser que la crise est encore à venir. C'est un cas unique où Paul n'a pas à réprimander, à enseigner, à blâmer. Ces Philippiens occupent une situation unique dans le groupe des Églises pauliniennes — et donc dans sa correspondance —, puisqu'ils ont participé depuis le premier jour à son travail, financièrement bien sûr, mais également comme soutien moral et amical. Aussi avoue-t-il son affection pour eux — « Dieu m'est témoin que je vous aime tous tendrement dans le cœur du Christ Jésus » (*Phil.* I, 8) — et les considère-t-il comme ses collaborateurs : « Je me rappelle la part active que vous avez prise à l'Évangile depuis le premier jour jusqu'à aujourd'hui. » (*Phil.* I, 5)

Comme un ami donne des nouvelles à ses amis, Paul dit donc ses craintes et ses espoirs. Sa préoccupation principale : la crainte d'être exécuté. Heureusement, la procédure semble tourner à son avantage au prétoire (πραιτορός), c'est-à-dire au tribunal de la garde prétorienne ; elle est même une occasion de faire de la publicité autour de l'Évangile.

> « Je tiens à vous le faire savoir, frères, ce qui m'est arrivé a plutôt contribué au progrès de l'Évangile : dans tout le Prétoire et partout ailleurs, mes chaînes sont devenus une réclame pour le Christ, et la plupart des frères, encouragés dans le Seigneur par ces chaînes, redoublent d'assurance pour proclamer sans crainte la parole de Dieu. » (*Phil.* I, 13-14.)

Paul confesse son état d'esprit : mourir serait pour lui un gain, car quitter cette vie serait un moyen de retrouver son Seigneur Jésus. Mais l'intérêt seul de la communauté prime pour un fondateur tel que lui. Aussi est-il tiraillé entre l'espérance et la responsabilité. Ce débat intérieur se trouve extériorisé dans un fascinant exercice de vérité où se révèle une pensée en acte :

> « Pour moi la vie c'est le Christ et mourir est un gain. Cependant, si vivre dans cette chair est utile à mon œuvre, je ne sais pas quoi choisir… Je me sens tiré des deux côtés : je voudrais bien m'en aller pour être avec le Christ, ce qui serait, et de beaucoup, bien préférable ; mais d'un autre côté, demeurer dans la chair est encore plus nécessaire à votre bien. C'est avec cette conviction que je sais que je vais rester et demeurer auprès de vous tous pour votre avancement et la joie de votre foi, afin que mon retour et ma présence parmi vous soient pour vous un nouveau motif d'être fier dans le Christ Jésus. Seulement, menez une vie digne de l'Évangile du Christ, afin que je constate — si je viens chez vous — ou que j'entende dire — si je demeure absent — que vous tenez bon dans un même esprit, luttant de concert et d'un même cœur pour la foi de l'Évangile. » (*Phil.* I, 21-27.)

Le besoin des Philippiens requiert qu'il choisisse la vie et continue de se battre pour eux. Ici, en effet, « la chair » désigne « ce monde ». Aussi peut-il être certain d'être libéré : puisqu'il est le seul à pouvoir s'occuper de l'Église de Dieu, Dieu fera en sorte de le sauver ; voilà un raisonnement de bon serviteur confiant dans le pouvoir de son maître.

La seule critique que peut faire Paul, c'est la présence de divisions au sein même de la communauté (*Phil.* II, 1-2) et aussi, sans doute, une certaine prétention, une certaine tendance à trouver orgueil d'être chrétien. Paul, rappelant sa théologie de la croix, cite un hymne traitant du Christ dans son abaissement :

> « Lui, qui était de condition divine, il ne crut pas devoir garder jalousement son égalité avec Dieu : il s'anéantit lui-même au contraire, prenant la condition d'esclave, et se faisant semblable aux hommes. Et quand il eut ainis visiblement tous les dehors de l'homme, il s'abaissa lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix. C'est pourquoi Dieu l'exalta souverainement et lui donna le Nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers et que toute langue proclame, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus Christ est Seigneur. » (*Phil.* II, 6-11.)[10]

Le texte est extrêmement célèbre et a connu de nombreux commentaires. Pour aller à l'essentiel, trois lignes de réflexion extrêmement complexes s'entremêlent, qui furent d'une fécondité extrême pour la théologie. Pour la première fois, tout d'abord, Paul thématise sous forme d'hymne une pensée de la *kénose*, de l'abaissement du Christ qui met en réserve sa puissance divine pour se faire homme parmi les hommes. Ensuite, il évoque le thème de l'*obéissance* du Christ au Père : cette obéissance est-elle une condition de l'exaltation ou une conséquence ? en d'autres termes, quels sont les rapports entre le Père et le fils et quel rôle joue l'obéissance du fils au Père dans la résurrection ? Enfin, on constate que cet abaissement permet, par une sorte de passage complexe, l'*exaltation* : de la faiblesse naît la force, de l'abaissement la domination. Le Christ récapitule en lui toutes les souffrances du monde.

L'hymne, en outre, prend tout son relief quand on la rapporte à une Église un peu trop fière d'elle-même, et fière d'une fierté de bon élève : dans l'humilité se déploie la victoire et non dans le contentement de soi puisque même le Christ « ne crut pas devoir garder jalousement son égalité avec Dieu ».

[10] Nous adoptons ici la traduction d'Émile OSTY, *Les Épîtres de saint Paul*, Siloë, 1945.

Contre les judaïsants (*Phil.* III, 1b - IV, 1)

Si le travers de l'Église de Philippes n'avait été que la prétention, le prisonnier d'Éphèse pourrait calmer ses inquiétudes ! Mais, voici que, malgré les excellentes relations de l'apôtre avec sa communauté, celle-ci capitule devant la contre-offensive judaïsante qui remonte patiemment les traces de la mission paulinienne. Le ton qu'emploie Paul est ici très polémique et on y retrouve les mêmes exhortations à la vigilance que dans l'Épître aux Galates.

> « Prenez garde aux chiens ! Prenez garde aux mauvais ouvriers ! Prenez garde aux «circoncis» ! Car c'est nous qui sommes les circoncis, nous qui servons Dieu selon son esprit et tirons notre gloire du Christ Jésus, sans placer notre confiance dans la chair. » (*Phil.* III, 2-3.)

L'ambiance est ici à l'insulte et à l'ironie mordante. Traiter quelqu'un de « chien » était des plus injurieux tant cet animal était dévalué dans la civilisation antique ; Paul n'hésite pourtant pas à le faire. Moquer la circoncision constituait une sorte de sacrilège, Paul ne recule pas devant un emploi ironique et devant un détournement de la nature de la circoncision. La vraie circoncision est celle de la foi (servir Dieu « selon son esprit ») et non celle de la chair, imposée par la Loi.

Les Philippiens cédèrent-ils à l'offensive ? Peu importe. Paul fit un voyage en Macédoine au sortir de sa captivité, qui lui donna l'occasion de remettre les choses en place. En outre, contrairement à l'Épître aux Galates, l'Épître aux Philippiens reste au stade des mises en garde. On y sent comme une complicité qui se passe des longues explications et de la pédagogie besogneuse de l'Épître aux Galates : un jeu de mot et rien de plus. Une lettre du fondateur suffisait probablement à faire autorité.

Le Billet à Philémon

Dernier épisode de la captivité d'Éphèse : l'affaire Onésime. Cet esclave en fuite de chez son maître Philémon, était venu trouver l'apôtre dans sa prison, pour lui demander aide et protection. Ce dernier, qui visiblement l'aime beaucoup, finit cependant par le renvoyer à son maître accompagné d'un petit mot. Sa lettre est extrêmement belle dans sa sincérité.

Elle commence cependant comme une lettre publique : en faisant sa demande devant la communauté, il espère bien que cette pression sociale contraindra Philémon. Il développe ensuite deux arguments très subtils. Le premier est une inversion des rapports sociaux : Philémon, quoique maître d'Onésime dans ce monde, lui est bien inférieur dans la connaissance du Christ. Ce dernier devient ainsi un frère très cher pour Philémon et sans doute plus : une sorte de parrain dans la foi :

> « Peut-être n'a-t-il été séparé un instant de toi que pour t'être rendu pour l'éternité, non plus comme un esclave, mais bien mieux qu'un esclave, comme un frère bien aimé : il l'est tellement pour moi, combien va-t-il l'être pour toi ! selon la chair et selon le Seigneur ! » (*Philémon* 15-16.)

Onésime, parce qu'il est chrétien, devient un frère pour Philémon. Frère dans ce monde, « selon la chair » mais aussi dans la suite de l'histoire « pour l'éternité et selon le Seigneur ».

Le second argument est purement privé : Paul fait appel à la mansuétude de Philémon comme une faveur personnelle.

> « Si donc tu me considère comme ton ami, accueille-le comme si c'était moi. Et s'il t'a fait du tort ou te doit quelque chose, mets cela sur mon compte. Moi, Paul, je te l'écris de ma propre main : c'est moi qui paierai… et je ne veux pas parler de ce que tu me dois : toi-même ! » (*Philémon* 17-19.)

La dette de Philémon est en effet immense : il doit à Paul… lui-même, c'est-à-dire le fait d'être une nouvelle créature, une homme renouvelé par le christianisme.

Onésime fut-il ou non châtié par son maître ? L'histoire ne se poursuit pas et les épîtres cessent de mentionner son nom. Une tradition fondée sur une épître d'Ignace, évêque d'Antioche conduit au martyre à Rome, veut qu'il devint par la suite évêque d'Éphèse.

Crises à Corinthe

Après toutes ces crises, Paul pouvait se croire soulagé. Mais voilà que la contestation renaît et, terrible constatation, c'est Corinthe, la perle des Églises pauliniennes, qui entre en crise. Paul se voit derechef contraint à croiser le fer.

Corinthe et son évangélisation

De toutes les villes de l'Antiquité, Corinthe est sans doute l'une des plus opulentes, de toutes les Églises pauliniennes, la plus riche. Sa situation géographique en fait le lieu de passage obligé des navires allant de Rome en Asie : elle est la porte d'accès à l'Orient. Elle possédait deux ports, Cenchrées et Léchée, l'un sur le golfe de Corinthe et l'autre sur la mer d'Égée, qui étaient reliés entre eux par une pente glissante, le *diolcos*. À une époque où le canal n'était pas construit, le passage de l'isthme de Corinthe se faisait en effet par voie terrestre. Le spectacle s'avérait des plus intéressants : on fixait les bateaux sur des berceaux de bois et on les posait sur des cylindres. Il fallait ensuite pousser et tirer l'énorme masse en déplaçant les cylindres pour faire avancer le navire vers l'autre rive, le long de la route pavée sur laquelle étaient inscrits les chemins à suivre. La manœuvre prenait bien deux ou trois jours et rapportait beaucoup d'argent à la ville : les droits de péage s'élevait à un bon chiffre tandis que les portefaix qui charriaient le bateau faisaient payer cher leurs services. Le système était excellent pour le commerce de la ville : durant cette halte forcée, les marins dormaient dans les auberges, buvaient et mangeaient dans les tavernes, fréquentaient les prostituées ; les armateurs et les commerçants en profitaient pour conclure des affaires, pour échanger des marchandises, pour décider de nouvelles courses.

Tandis que les riches voyageurs habitaient dans la ville, Cenchrées et Léchée faisaient figure d'entrepôts maritimes et de ville à marins, remplies d'auberges et de gargotes. À Corinthe, deux villes étaient enfermées dans la même enceinte. La ville haute, l'Acrocorinthe, se trouvait à 600 mètres audessus de la mer dans une position quasi inexpugnable. Elle n'était habitée que par des soldats et par les prêtres. Des temples prestigieux qui s'y élevaient, dédiés à la Mère des Dieux, à la Nécessité, à la Force, à Isis, à Sérapis et à Vénus. La ville basse, celle où vivaient presque tous les Corinthiens, était construite en terrasse jusqu'au roc de l'Acrocorinthe. Elle était organisée autour de l'agora, la place centrale. De cette agora partaient des rues bordées de colonnes et de statues d'une richesse étonnante. Si Athènes faisait un peu figure de ville universitaire, Corinthe était la ville industrieuse, riche, commerçante. Dans l'une, les temples n'étaient plus entretenus, les piédestaux des statues délaissés, leurs marbres pillés vers Rome ou vers Antioche, les maisons étroites et pauvres ; dans l'autre, les demeures étaient larges et spacieuses, meublées avec un luxe parvenu, les sanctuaires trop bien entretenus, les rues trop neuves.

À Corinthe, le colon romain ne formait qu'une petite minorité : la population de la ville était des plus mélangée — Grecs, bien sûr, mais aussi Africains et Levantins. Ville de passage, Corinthe était célèbre pour le dérèglement de ses mœurs : « vivre à la corinthienne » était une expression répandue pour caractériser une vie de débauche. Le géographe Strabon apporte sa pierre à la réputation de la cité : il raconte qu'il y avait même une prostitution sacrée des hiérodules ; ces prêtresses donnaient leur corps pour la déesse Aphrodite Pandemos. Il est probable qu'il ne s'agit là que d'une légende, et de toutes façons ces étranges vestales n'existaient pas au temps de Paul, mais elle est caractéristique de ce que l'on pensait d'une ville dont on représentait les habitants au théâtre sous le masque du libertin.

La minorité juive de Corinthe devait certainement être assez importante. On connaît en effet le goût des Juifs de la Diaspora pour le commerce ; or Corinthe constituait le nœud du commerce mondial.

Paul arrive à Corinthe au cours de son « deuxième » voyage missionnaire. Les Actes nous disent l'histoire d'une évangélisation plutôt pacifique (*Act.* XVIII, 1-17) où, malgré une certaine agitation des Juifs et une comparution devant le proconsul Gallion qui dirigeait la province, l'apôtre fait son travail en se tournant vers les païens et en demeurant assez longtemps dans la ville. À Corinthe, il fait la connaissance de Prisca et Aquilas, qui seront pour lui de précieux seconds. Ce couple juif converti au christianisme, chassé de Rome par la persécution de Claude, avait sans doute établi dans la ville une sorte de « tête de pont » du christianisme. Ils durent accueillir l'apôtre à bras ouverts : assez isolés à Corinthe, ils avaient dû être catéchisés assez rapidement à Rome et l'expérience de Paul leur faisait défaut.

L'épisode corinthien est parmi les plus assurés du livre des Actes. L'entrevue avec Gallion est corroborée par une inscription trouvée à Delphes au siècle dernier qui confirme que ce demi-frère de Sénèque était bien proconsul de la province romaine d'Achaïe au temps de Paul. Et il également probable que l'issue du procès de Paul fut favorable comme l'indiquent les Actes : quelle valeur pouvait avoir l'accusation de violer la Loi juive aux yeux de ce fin lettré qui s'ennuyait tellement à Corinthe ?

La communauté que bâtit Paul est très active et très mélangée. On y trouve à la fois des gens très riches comme ce Sosthène (*I Cor.* I, 14) qui est identifié dans les Actes comme « chef de la synagogue » (ἀρχισυνάγογος) ; plutôt que d'en faire le chef de la communauté juive, il vaut mieux lire le qualitficatif comme un titre honorifique attribué après des largesses. De même, on trouve Éraste, dont le nom signale un esclave, qui devait plutôt être un affranchi très puissant : une inscription trouvée dans le marché du Nord affirme qu'il fut édile de Corinthe, c'est-à-dire magistrat. Il s'agit sans doute du même Éraste, dont l'épître aux Romains affirme qu'il est trésorier (οἰκονόμος, « économe ») de Rome (*Rom.* XVI, 23). Remarquons au passage que le fait d'être chrétien ne paraît pas avoir nui à Éraste : les persécutions contre les chrétiens n'étaient pas encore courantes et l'obligation de participer aux sacrifices de la cité, une nécessité lorsque l'on était magistrat, ne posait sans doute pas tant de difficultés aux premiers convertis. Il existe également des esclaves au sein de la communauté comme Tertius (*Rom.* XVI, 21) qui joue le rôle de secrétaire de Paul ou Fortunatus et Achaïcus, dont les noms ne peuvent être que ceux d'esclaves. Aussi, Paul affirme-t-il : « Regardez ceux qui ont été appelés : il n'y a pas beaucoup de sages selon la chair, pas beaucoup de puissants, pas beaucoup de gens nobles » (*I Cor.* I, 26). La communauté de Corinthe était composée majoritairement de gens des classes moyennes, comme ces petits artisans que fréquentait Paul lorsqu'il exerçait son métier de fabricant de tentes, surtout des païens, même si un Sosthène était certainement juif, et un Crispus « craignait Dieu », c'est-à-dire obéissait à la Loi comme un Juif sans être Juif de naissance.

La première crise de Corinthe : I Cor.

Lorsqu'en 51, Paul quitta Corinthe pour se rendre à la conférence de Jérusalem et pour finalement se fixer à Éphèse, il laissait derrière lui une communauté nouvelle mais vivace avec laquelle il se tient en liaison permanente.

D'après ce que l'on déduit de sa correspondance avec les Corinthiens, Paul mandata un successeur en la personne d'Apollos. Les Actes des apôtres nous apprennent qu'il était originaire d'Alexandrie et qu'il appartenait à ces johannites d'Éphèse dont on a vu qu'ils furent convertis par l'apôtre dès son arrivée dans la ville. Le personnage parlait bien, possédait d'indéniables talents de rhéteur et, contrairement à Paul, jouissait d'une grande aisance oratoire.

Son succès à Corinthe s'avéra foudroyant ; plus intellectuel que Paul, meilleur orateur aussi, il plaisait à ces Grecs habitués aux diatribes enflammées et à l'éloquence parfois lourde des faiseurs de panégyriques, des avocats rhéteurs, des démagogues phraseurs. Et puis, pour ces Hellènes aristocrates, fiers d'être les pères de la civilisation mondiale, le christianisme prenait une tournure familière dans la bouche d'Apollos et se dégageait de cette religion de métèques qu'avait prêchée Paul. Tant et si bien que se forma à Corinthe un « parti d'Apollos », une sorte de sous-Église, une division.

Faut-il inventer entre « ceux de Paul » et « ceux d'Apollos » des différences théologiques majeurs ? Probablement pas : Apollos ne chercha jamais à faire Église à part et Paul le réintégrera bientôt dans son équipe. Les causes étaient plutôt contingentes. Apollos, sans doute par goût et par culture, prêchait un christianisme beaucoup plus inspiré de la philosophie grecque platonicienne que celui de Paul. Ainsi, dans la pensée platonicienne, le corps est-il souvent considéré comme une entrave ainsi que l'exprime le fameux jeu de mots σῶμα σῆμα, *le corps est un tombeau*. Aussi, les partisans d'Apollos interprétèrent-ils la Résurrection comme une résurrection des âmes et non une résurrection des corps. Ils adoptèrent en outre dans leur élan un christianisme très intellectuel — Paul, pour les railler, les nommera « spirituels ».

À cette première faille se juxtapose une division sociale : lors du culte, le rang social est pris en considération. Dans les premières communautés, pour autant qu'on puisse le savoir, le « jour du Seigneur » se déroulait en effet de manière très communautaire. Au lever du soleil, *ante lucem*, on chantait une hymne. Puis, à une heure indéterminée on se réunissait pour une liturgie imitée de la synagogue : prières, chants, lecture de l'Écriture se succédaient, assorties parfois d'une allocution (l'ancêtre des sermons) de l'apôtre ou de ses associés. Les femmes étaient présentes. Ensuite, vers le soir, l'assemblée prenait un repas en commun, les agapes, où tout le monde s'asseyait à la même table. Après une prière sur la nourriture (un bénédicité) on mangeait en commun ce que chacun avait apporté. Parfois, sans qu'on puisse aujourd'hui savoir si cela se faisait à des occasions particulières, chacun confessait publiquement ses fautes et communiait à un pain spécial en répétant les paroles de l'Institution. Très vite, cependant, à Corinthe, emportés par l'habitude sociale, les gens bien considérés dînaient dans les salles à manger (*triclinium*) tandis que les pauvres s'installaient comme ils le pouvaient sur les marches de l'*atrium*. Paul trace un portrait très frappant de cette situation.

> « Lorsque vous vous réunissez, ce n'est plus le repas du Seigneur que vous prenez. Dès qu'on est à table, chacun prend avant tout son propre repas, et l'un a faim quand l'autre est ivre. Serait-ce que vous n'avez point de maisons pour manger et pour boire ? Ou alors que vous méprisez l'Église de Dieu et que vous voulez faire honte à ceux qui n'ont rien ? Que vous dire ? Vous dire bravo ? Sur ce point, certainement pas ! » (*I Cor.* XI, 20-22.)

Enfin, les Corinthiens ne pouvaient s'empêcher d'interpréter le message évangélique d'après leurs propres canons. La liberté chrétienne que leur prêchait Paul — puisque le Christ est venu nous sauver, rien ne saurait avoir d'importance — avait été comprise comme une incitation à l'individualisme. De même, l'appel à un monde nouveau était vécu comme un éloge de l'exaltation effrénée : de nombreux phénomènes mystiques, comme le « parler en langues » interviennent dans la communauté.

Paul, profitant d'un voyage commercial des gens de Chloé d'Éphèse, réclame des rapports sur Corinthe. Il obtient de mauvaises nouvelles et même un appel à l'aide pour gérer la communauté… Il envoie Timothée, son fidèle lieutenant avec une lettre, l'actuelle Première Épître aux Corinthiens. Celle-ci est composée de deux parties : la première est une attaque directe contre les agissements au sein de l'Église de Corinthe alors que la seconde est une sorte de « catalogue » de réponses aux questions que se posent les Corinthiens.

Redresser l'Église

Au début de la lettre, n'écoutant que l'indignation qui l'a soulevé à la réception des mauvais échos de la communauté, Paul adopte une stratégie qui s'avère déplorable : l'ironie. Il raille les gens qui ont suivi Apollos en les taxant de « beaux esprits », en les présentant sous un jour détestable. Bref, il ne fait pas étalage de charité, comme on peut le voir dans ce passage :

> « L'homme d'esprit [ψυχικός ; disciple d'Apollos] ne perçoit pas ce qui vient de l'Esprit de Dieu : pour lui, c'est de la folie et il ne peut le connaître, car c'est spirituellement qu'on en juge. L'homme spirituel [πνευματικός ; le vrai chrétien], au contraire, juge de tout, et lui-même n'est jugé par personne. Qui en effet a connu la pensée du Seigneur, pour lui faire la leçon ? Eh bien, nous ! Nous l'avons la pensée du Christ. Quant à moi, frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes de chair, comme à des petits enfants dans le Christ » (*I Cor.* II, 14-III, 1.)

La différence entre gens d'esprits et spirituels est tout simplement radicale puisqu'elle procède de l'incompatibilité de deux systèmes différents ; un élément issu de l'un n'est pas pertinent dans l'autre. Ainsi, en ce qui concerne la foi, les spirituels ne sont-ils pas plus avancés que des enfants. Traiter ces Corinthiens si fiers de simples gamins ! Dénigrer ainsi ce qui fonde leur dignité — leur philosophie — voilà qui est plutôt maladroit. Poussant la critique jusqu'à l'extrême, il renverse même les catégories habituellement valorisées à Corinthe pour faire du christianisme le contre-pied des critères courants :

> « Car il est écrit : «*Je mènerai à sa perte la sagesse des sages, et l'intelligence des intelligents je la rejetterai.*» [*Isaïe* XXIX, 14] Où est-il, le sage ? Où est-il, l'homme cultivé ? Où est-il, le raisonneur de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas frappé de folie la sagesse du monde ? Puisqu'en en effet le monde, avec sa sagesse, n'a pas reconnu Dieu dans la sagesse de Dieu, c'est par la folie du message qu'il a plu à Dieu de sauver les croyants. Alors que les Juifs demandent des signes et que les Grecs sont en quête de sagesse, nous proclamons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, Juifs et Grecs, c'est le Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car la folie de Dieu est plus sage que les hommes, et la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes. » (*I Cor.* I, 19-25.)

Ici l'ironie cède le pas au catéchisme. Dans ce célèbre morceau de bravoure, Paul appelle « esprit » l'enthousiasme déplacé des Corinthiens et « sagesse » leur obstination à mal le comprendre. Il persifle la prétention des Grecs à tout vouloir raisonner, à vouloir aller trop loin. À cet orgueil de l'intellect, il oppose une *théologie de la croix*. L'expression, imagée, dit cette nouvelle attitude de Dieu : Dieu élit de manière définitive ce qui n'a pas de valeur. Ainsi est-ce la folie qui devient une foi, un crucifié qui devient Christ, la faiblesse de Dieu qui devient la force de Dieu.

Après cette charge, il poursuit sur son élan et stigmatise les scandales qu'on lui a rapportés. Tour à tour, il dénonce trois hontes pour l'Église de Corinthe.

Première honte, un inceste « légal » : un homme vit avec « la femme de son père » (*I Cor.* V, 1). Paul, respectant la liberté de sa communauté, donne son avis : qu'on l'excommunie ! Il vote pour ainsi dire « par procuration spirituelle » : « présent par l'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent réellement[…], que cet individu soit livré à Satan pour la perte de son corps » (*I Cor.* V, 3 & 5).

Second scandale : l'appel à des tribunaux païens. Ici, il se range à la coutume rabbinique : qu'il y ait des chrétiens qui jugent au sein de la communauté avant que l'affaire ne soit portée devant les tribunaux impériaux !

Troisième scandale : l'utilisation d'un slogan sans doute hérité de la prédication antiochienne, « tout m'est permis », exprimant l'absolue liberté du chrétien sauvé une bonne fois par le sacrifice du Christ, pour couvrir les pires dérèglements. Usant encore de la souplesse de son esprit habile à s'adapter à toutes les situations, Paul invente sur-le-champ une métaphore destinée à une longue postérité : l'image des chrétiens, corps du Christ. Le Christ, n'ayant plus au sein de ce monde une réalité visiblement corporelle, habite le corps de chacun des chrétiens. Ceux-ci lui fournissent leurs yeux, leurs bras, leurs jambes. Aussi Paul peut-il juger avec dégoût la fornication : « J'irais prendre les membres [μέλη] du Christ pour en faire les membres d'une prostituée ! Jamais de la vie ! » (*I Cor.* VI, 15).

Réponse aux questions posées

« Et j'en viens à ce que vous m'avez écrit » (*I Cor.* VII, 1) : grâce à cette transition, Paul passe aux questions que lui ont posé les Corinthiens par le biais d'une lettre, sans doute acheminée par Timothée.

Première question : « Faut-il se marier ? ». Si la demande paraît étrange vingt siècles après l'envoi de l'épître, elle est très pertinente dans un contexte où l'on croit à une venue prochaine de la fin des temps. Pourquoi se marier, quand le Seigneur vient bientôt ? Abandonnant son ton polémique, Paul réagit en chef de communauté ; il fournit une bonne illustration des qualités dont il faisait preuve avec les communautés : pragmatisme, réalisme, souplesse. Le maître mot est la décence : « mieux vaut se marier que brûler » (*I Cor.* VII, 9). Brûler de désir est la manière sûr de livrer son âme au Tentateur, aussi faut-il agir en se connaissant soi-même.

On retrouve le même pragmatisme dans la réponse à la seconde question : « que faire lors des repas voués aux idoles ? ». Il s'agit avant tout de se comporter selon sa conscience, car, comme l'apôtre le rappelle avec bon sens, « ce n'est pas un aliment qui nous vaudra la faveur de Dieu » (*I Cor.* VIII, 7). Mais la conscience n'est pas tout, car il y a également les chrétiens hésitants, ces « faibles », comme les appelle Paul. Ou bien ils seront choqués de voir faire quelque chose d'interdit et en viendront à critiquer le christianisme, ou bien ils prendront prétexte de cette liberté pour se comporter mal. Paul règle donc l'épineuse question des repas où l'on mange de la viande sacrifiée aux idoles, les idolothytes, en renvoyant le chrétien à son propre jugement : « Tout est permis », dit-il en reprenant le slogan précédent, « mais tout n'est pas profitable » (*I Cor.* X, 23), ajoute-t-il. Toute la liberté chrétienne, sa difficulté, sa grandeur aussi, se trouvent dans la gestion de cette liberté qui ne doit pas être perturbatrice ou inquiétante. Et, touchant ces matières, c'est la communauté qui doit être la mesure de la liberté.

Car si Paul ajoute toujours une partie morale à ses lettres, ce n'est certes pas pour réglementer la vie de ses paroisses : combien de fois renvoie-t-il ses ouailles à leurs responsabilités, se bornant ici à un conseil, là à un rappel ! Le vrai sens de ses admonestations s'épanouit dans le groupe tel qu'il le conçoit : l'Église locale doit être le lieu qui donne à chacun toutes les conditions possibles d'obéir à la volonté divine. Tout ce qui heurte, tout ce qui divise, détourne l'individu de son vrai but de progression spirituelle. Le groupe a tant d'importance car il est « guidé par l'Esprit ». En groupe, on a moins de risque d'avoir tort que seul et l'Esprit de Dieu, ce point de contact et cette courroie de transmission entre lui et ses créatures, repose sur la communauté. Car l'Esprit est bien ce truchement entre l'homme et Dieu, qui fonctionne par anticipation de leur union future, à la fin des temps. Mgr Cerfaux en donne une excellente définition :

> « L'Esprit Saint anticipe notre condition de sauvés, d'élus à la qualité de fils de Dieu, appelés à vivre éternellement dans la familiarité du Père. Il nous établit dès mainte-

nant dans cette condition, la réalisant en « mystère », lui-même prémices et gage des biens célestes. »[11]

L'action de l'Esprit s'étend donc à toutes les périodes de la vie ou l'homme anticipe la fin des temps, qui sera un face-à-face avec Dieu vécu dans l'amour. Ainsi, chaque fois qu'il comprend quelque chose de Dieu, c'est l'Esprit qui le fait comprendre. Chaque fois qu'il se comporte avec charité, c'est l'Esprit qui fait agir.

Si tout doit être fait pour la progression mutuelle dans l'Église, *a fortiori* doit-on accorder la plus grande attention au culte qui réunit tous les chrétiens devant Dieu. Les réponses à la troisième question « comment se comporter pendant le culte ? » sont donc particulièrement détaillées. La règle d'or est de s'y comporter avec dignité, en ayant en vue principalement le bien d'autrui.

Ainsi, pour éviter les scandaleuses disparités où l'un se gorge quand l'autre a faim, Paul recommande-t-il de faire le plus grand cas de ses motivations : « S'il n'y discerne le corps du Seigneur, quiconque mange [du pain eucharistié] et boit [à cette coupe], mange et boit sa propre condamnation. » (*I Cor.* XI, 18)

De même, dans une Église où les manifestations spirituelles paraissaient assez fréquentes, où l'on parle souvent « en langues[12] », tout doit être orienté pour que chacun puisse comprendre ce qui se dit, et que cela soit au profit de tous. Les Corinthiens demeurent des Grecs, accoutumés à la mantique (la magie divinatoire) et à une exaltation proche de l'ivresse dionysiaque. Les visionnaires corinthiens se posent en révélateurs indispensables et non en humbles témoins, chacun cherche à se faire gloire. Aussi, même ce don de Dieu qu'est le parler en langues doit être subordonné à la communauté. Comme dans toute la vie chrétienne, l'amour doit présider à tous les actes :

> « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas l'amour, je ne suis qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit. Quand j'aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j'aurais la plénitude de la foi, une foi à transporter des montagnes, si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens en aumônes, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas l'amour, cela ne me sert de rien. L'amour est patient ; l'amour est serviable ; il n'est pas envieux ; l'amour ne fanfaronne pas, ne se gonfle pas ; il ne fait rien d'inconvenant, ne cherche pas son intérêt, ne s'irrite pas, ne tient pas rancune du mal ; il ne se réjouit pas de l'injustice, mais il met sa joie dans la vérité. Il excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. L'amour ne passe jamais. Les prophéties ? elles disparaîtront. Les langues ? elles se tairont. La science ? elle disparaîtra. » (*I Cor.* XIII, 1-8.)

Affronter une série de crises à Corinthe : II Cor.

Paul pense avoir calmé les esprits par sa missive et se consacre au sort de ses Églises d'Asie. Mais à Corinthe, les esprits s'échauffent. La lettre maladroite qu'il vient d'envoyer ne les range pas de son côté et la plupart des Corinthiens s'avèrent prêt à entendre la contre-prédication judaïsante qui suit Paul à la trace et qui tâche de défaire ce qu'il a construit avec patience. Un homme, dont on ne connaît pas le nom, commence à agiter les membres de la communauté, toute disposée à faire alliance avec les nouveaux venus, une alliance plus tactique que véritablement doctrinale.

D'après ce que l'on peut déduire des maigres indications fournies par la Seconde Épître aux Corinthiens et de ce que l'on peut tirer de la Première Épître, Paul envoya Timothée en même temps que sa Première Lettre (ou peut-être un peu auparavant) pour tester sa popularité (*I Cor.* IV, 14-21).

[11] Lucien CERFAUX, *L'Itinéraire spirituel de saint Paul*, Cerf, 1966.

[12] Le “ parler en langues ” est une prière à Dieu par un monologue aux sonorités sans suite, dans laquelle on croit reconnaître des phrases.

Mais les membres de l'Église ne lui firent pas liesse (*II Cor.* VII, 12). Aussi l'apôtre envoya-t-il une lettre portée par Tite. Ce dernier, visiblement, semblait plus apte à remplir cette mission délicate : plus diplomate, plus souple que Timothée, trop proche de Paul, il était investi de la mission de faire revenir les Corinthiens dans le giron des Églises pauliniennes. Il avait pour lui sa faconde et aussi le fait qu'il soit un païen non circoncis (*Gal.* II, 1-3).

La lettre qu'il portait était-elle l'actuelle Seconde Épître aux Corinthiens dans son entier ? Depuis longtemps la majorité des exégètes a répondu par la négative : de trop grandes disparités d'accent et de thèmes coexistent dans cette Épître et l'argument des sautes d'humeurs de Paul en cours de rédaction ne tient plus. Les sept premiers chapitres ont un ton très différent de la fin de la lettre. En outre, les chapitres VIII et IX se recoupent partiellement et semblent former une unité à eux seuls : deux billets différents (ou deux versions du même billet) incitant à la collecte pour les pauvres de Jérusalem. La Seconde Épître aux Corinthiens se retrouve donc composée de plusieurs sous-épîtres : *A* : *II Cor.* VIII ; B : II Cor. IX ; *C* : *II Cor.* II, 14 - VII, 4 ; *D* : *II Cor.* X-XIII ; *E* : *II Cor.* I, 1 - II, 13 & VII, 5-16. Or, considérant le ton adopté dans *C*, le plus probable est qu'il s'agisse bien de la lettre portée par Tite.

Une lettre pour calmer les esprits : *II Cor C*

Averti désormais de la susceptibilité des Corinthiens, Paul écrit donc une lettre extrêmement diplomatique aux termes soigneusement pesés et choisis : la lettre *C*. Aidé dans sa rédaction par Timothée, qu'il nomme dans l'adresse, il tente une manœuvre de séparation des fronts : en montrant l'abîme qui sépare les « spirituels » des judaïsants, il espère défaire l'alliance tactique qui les unissait.

Dans un chapitre rendu complexe par l'utilisation de termes empruntés aux « spirituels », il entreprend de leur montrer que le retour à Moïse, tel que les judaïsants le voulaient, est absurde.

> « Nous ne faisons pas comme Moïse, qui *«se mettait un voile sur le visage»* [*Exode* XXXIV, 33-35] pour empêcher les enfants d'Israël de fixer les yeux sur la fin d'un éclat passager. Leur esprit s'est obscurci. Jusqu'à maintenant en effet, lorsqu'on lit l'Ancienne Alliance [παλαιός διαθήκης, l'Ancien Testament], ce voile est là. Il n'est point levé ; car c'est dans le Christ qu'il est détruit. » (*II Cor.* III, 13-14.)

Moïse, l'intermédiaire par excellence de Dieu, se voilait le visage pour ne pas blesser les yeux de ses frères israélites par l'éclat de son visage provenant du long contact avec le Seigneur sur la montagne, — image du voile du Temple qui masquait la *shekina*, la présence de Dieu, aux yeux des hommes. Moïse, donc, devient, sous la plume, de Paul une sorte de précurseur de la rencontre avec Dieu : s'il a pu, lui, voir Dieu en face, il n'a pas pu le faire voir parfaitement aux Hébreux, parce que le Seigneur ne s'était pas encore incarné. Pour supporter ce face-à-face, un voile était nécessaire que l'Incarnation ne rend plus nécessaire. Et l'éblouissement, par un processus d'identification étrange, s'étend pour l'apôtre à tous les livres mosaïques : le voile devient celui de la lecture des Écritures. Paul, lui, a une telle assurance, qu'il ne craint pas d'être ébloui par la gloire de Dieu pour ses frères, contrairement à Moïse.

L'image est audacieuse et doit plaire aux Grecs accoutumés à ces façons de parler. Elle s'attaque en outre à Moïse en adoptant le biais que les Grecs affectionnent : un biais interprétatif.

Une fois opérée la distinction entre les deux partis, il peut replacer le conflit à sa juste valeur : tout n'est qu'une question de personnes ! Partant, il fait sa propre apologie, expliquant sa mission d'apôtre et justifiant sa conduite à Corinthe. Il centre ce plaidoyer *pro domo* sur la théologie de la croix. Lui-même n'est qu'un réceptacle indigne, un vase d'argile : toute sa conduite, ses réprimandes, ses actes lui ont été inspirés par le Christ, comme si ce dernier vivait en lui, pauvre intermédiaire.

> « Ce trésor, nous le portons dans des vases d'argile, pour qu'on voie bien que cette extraordinaire puissance vient de Dieu et non de nous. Nous sommes pressés de partout, mais non écrasés ; ne sachant qu'espérer, mais non désespérés ; persécutés mais non abandonnés ; abattus mais non anéantis. Nous portons en notre corps les souffrances de la mort de Jésus pour que ce soit la vie de Jésus qui soit manifestée dans notre corps. Quoique vivants, nous sommes sans cesse à la mort à cause de Jésus pour que ce soit la vie de Jésus, qui soit manifestée dans notre chair mortelle. Ainsi la mort fait-elle son œuvre en nous, et la vie son œuvre en vous. Animés du même esprit de foi dont il est écrit «j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé» [Psaume 106, LXX], nous croyons à notre tour, c'est pourquoi nous parlons » (*II Cor.* IV, 7-13.)

Il ajoute un peu plus loin pour insister sur cette délégation du Christ : « Nous sommes les ambassadeurs du Christ ; c'est comme si Dieu exhortait par nous. Aussi nous vous en conjurons, par le nom du Christ : laissez vous réconcilier avec Dieu ! » (*II Cor.* V, 20).

J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. Toute la pensée de Paul peut se résumer à cette phrase. La foi est non seulement un préalable à la parole, mais elle est aussi une cause directe : la foi presse pour être exprimée, c'est-à-dire pousse à l'évangélisation, au chant, à la louange. Une foi sans parole, une foi qui ne serait qu'intérieure, ne serait pas authentique.

Enfin, dans une émouvante exhortation, il finit par avouer l'affection qui l'unit aux Corinthiens.

> « Ce n'est pas vous qui êtes à l'étroit chez nous ; ce sont vos cœurs à vous qui sont étroits. Payez-nous donc de retour ! Je vous parle comme à mes enfants ; ouvrez grand votre cœur ! » (*II Cor.* VI, 12-13.)

Les esprits ne se calment pas pour autant : *II Cor. D*

Paul, après sa lettre, veut avoir l'esprit tranquille et se consacrer à d'autres champs d'évangélisation. D'autant plus qu'il semble avoir été libéré de sa prison éphésienne. Il quitte alors la ville et se dirige vers la Macédoine.

Mais de Corinthe, les mauvaises nouvelles l'attendent sur le chemin ; les judaïsants, voulant reprendre la main, ont réussi à convaincre certains membres de la communauté que leurs dons apostoliques sont bien supérieurs à ceux de Paul. Paul est submergé d'amertume. La lettre qu'il écrit, la lettre *D*, est pleine de sarcasme et de souffrance. Elles sont loin, la pondération et la mesure de la lettre *C* ; plus de diplomatie, plus de mots soigneusement pesés — Paul se livre tel qu'en lui-même et donne libre cours à son chagrin et à son découragement.

> « Je suis jaloux à votre égard d'une jalousie divine ; car je vous ai fiancés à un époux unique, comme une vierge pure à présenter au Christ. Mais j'ai bien peur qu'à l'instar d'Ève, que le serpent a dupée par sa ruse, vos pensées ne se corrompent en s'écartant de la simplicité envers le Christ. Si le premier venu vous prêche un autre Jésus que celui que nous avons prêché, s'il s'agit de recevoir un Esprit différent de celui que vous avez reçu ou un Évangile différent de celui que vous avez accueilli, vous le supporteriez fort bien ! » (*II Cor.* XI, 2-4.)

L'ironie est amère : les Corinthiens sont prêts à tout croire, un autre Jésus, un autre Évangile, un autre Esprit. Ils sont bien ces fils d'Ève, séduits par le dernier qui a parlé.

Avec le Billet à Philémon, cette lettre est sans doute la plus belle et la plus éloquente de toutes celles de Paul. Dans sa défense, il exprime toute sa tendresse et toute sa paternité envers les Églises qu'il a fondées.

On le bafoue ? Eh bien, il va se justifier ! Les trois premiers chapitres (X-XII) sont une apologie personnelle. Il y exprime sa propre autorité, qu'il ne faut pas confondre avec sa douceur apparente. Certes, il est un homme chétif et maigre, qui ne paie pas de mine, pourtant, cette faiblesse n'est qu'extérieure ; à l'intérieur de Paul brûle une force et une énergie qui paraissent dans ses lettres.

> « »Ses lettres, dit-on, sont énergiques et sévères ; mais, quand il est là, c'est un corps chétif, et sa parole est méprisable.» — Qu'on se le dise bien, que tels nous sommes en paroles dans nos lettres quand nous sommes absents, tels aussi, une fois présents, nous serons dans nos actes. » (*II Cor.* X, 10-11.)

Si l'apôtre paraît plus autoritaire dans ses lettres que dans la réalité, c'est qu'il a de la considération pour ses Corinthiens, qu'il entend traiter avec ménagement. Son maître mot est en effet la *gratuité* de l'annonce de l'Évangile.

Il défend alors ses qualités apostoliques, comme devant les Galates, en forçant sa modestie et en faisant passer ses titres de gloire pour de la folie. Pour un Dieu qui n'élit que ce qui est humble, se faire valoir comme les soi-disant apôtres le font n'est qu'une preuve de folie. Mais puisque c'est là le langage que comprennent les Corinthiens, il n'hésitera pas à le tenir puisque leur édification compte bien plus que la sienne propre. Lui aussi appartient au peuple élu, lui aussi mérite le respect pour les épreuves qu'il a affrontées. Lui aussi a eu des visions et des révélations, dont il ne parle pas, mais dont il pourrait légitiment se vanter.

> « Ils sont Hébreux ? Moi aussi. Ils sont Israélites ? Moi aussi. Ils sont de la race d'Abraham ? Moi aussi. Ils sont ministres du Christ ? Je vais dire une sottise ; moi, bien plus. Par les labeurs, bien plus ; par les emprisonnements, bien plus ; par les coups, encore davantage ; par la mort, plus fréquemment. Cinq fois j'ai reçu des Juifs les trente-neuf coups de fouet ; trois fois j'ai été battu de verges ; une fois lapidé ; trois fois j'ai fait naufrage. Il m'est arrivé de passer un jour et une nuit sur l'abîme ! Voyages sans nombre, dangers des rivières, dangers des brigands, dangers de mes compatriotes, dangers des païens, dangers de la ville, dangers du désert, dangers de la mer, dangers des faux frères ! Labeur et fatigue, veilles fréquentes, faim et soif, jeûnes répétés, froid et nudité ! Et sans parler du reste, mon obsession quotidienne, le souci de toutes les Églises ! Qui est faible, sans que je sois faible ? Qui vient à tomber, sans qu'un feu ne me brûle ? S'il faut se glorifier, c'est de mes faiblesses que je me glorifierai. Le Dieu et Père du Seigneur Jésus, qui est béni éternellement, sait que je ne mens pas. A Damas, l'ethnarque du roi Arétas faisait garder la ville des Damascéniens pour m'appréhender, et c'est par une fenêtre, dans un panier, qu'on me laissa glisser le long de la muraille, et ainsi j'échappai à ses mains. Il faut se glorifier ? Et pourtant cela ne sert à rien… et bien ! j'en viendrai aux visions et révélations du Seigneur. Je connais un homme dans le Christ qui, voici quatorze ans — était-ce en son corps ? je ne sais ; était-ce hors de son corps ? je ne sais ; Dieu le sait… cet homme-là fut ravi jusqu'au troisième ciel. Et cet homme-là était-ce en son corps ? était-ce sans son corps ? je ne sais, Dieu le sait —, je sais qu'il fut ravi jusqu'au paradis et qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de redire. Pour cet homme-là je me glorifierai ; mais pour moi, je ne me glorifierai que de mes faiblesses. Oh ! Si je voulais me glorifier, je ne serais pas insensé ; je dirais la vérité. Mais je m'abstiens, de peur qu'on ne se fasse de moi une idée supérieure à ce qu'on voit en moi ou à ce qu'on m'entend dire. Et de peur que l'excellence même de ces révélations ne me monte à la tête, il m'a été mis une écharde en la chair, un ange de Satan pour me souffleter pour que cela ne me monte pas à la tête ! Trois fois, j'ai prié le Seigneur pour qu'il s'éloigne de moi. Mais il m'a déclaré : «Ma grâce te suffit : car la force se déploie dans la faiblesse.» C'est donc de grand cœur que je me vanterai de mes faiblesses, afin qu'habite en moi la puissance du Christ. C'est pourquoi je me complais dans les faiblesses, dans les outrages, dans les détresses, dans les persécutions et les angoisses endurées pour le Christ ; car, lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort. » (*II Cor.* XI, 22 - XII, 10.)

Il faut lire en entier ce long texte. Certes, il n'est pas possible d'assigner avec précision l'ensemble des épreuves, — mis à part peut-être la fuite précipitée de Damas —, mais elles nous donnent

une excellente idée de la somme de difficultés et de souffrance qu'il faut mettre sous le terme « apôtre » quand Paul l'emploie.

Les attaques de ses adversaires de Corinthe, qui critiquaient ses qualités apostoliques donne à Paul l'occasion de préciser sa fonction d'apôtre. Dans la Première Épître aux Corinthiens, déjà, il avait eu l'occasion d'expliciter ces qualités apostoliques de désintéressement absolu et d'adaptation à la situation. La Seconde Épître laisse voir en Paul un mystique qui raconte une de ses expériences à la troisième personne, comme pour se détacher de ces révélations.

Partout, enfin, on discerne en œuvre la théologie de la Croix, l'élection du dérisoire et de la faiblesse. Le contrepoids de tous ces motifs légitimes de fierté, en effet, c'est *l'écharde dans la chair* : « De peur de l'excellence même de ces révélations ne me monte à la tête, on m'a mis une écharde dans la chair, un ange de Satan chargé de me souffleter — pour que cela ne me monte à la tête » (*II Cor.* XII, 7). Cette épine est au moins aussi célèbre que le chemin de Damas et les commentateurs ne se sont pas privés de lui donner toutes les interprétations possibles : maladie récurrente, malaria, défaut d'élocution, épilepsie et même, récemment, homosexualité.

Sans prétendre résoudre la question, remarquons le contexte. Malgré les persécutions, malgré les difficultés, la prédication de Paul fut, au moins pour un temps, un franc succès. Gratifié de révélations, opérant des conversions malgré sa faiblesse, réussissant à faire des miracles, il est constamment porté par Dieu pour étendre son Évangile jusqu'aux confins de la terre. Et pourtant, dans ses épîtres, on le voit gaspiller son énergie à se battre contre ses propres frères. Si seulement il n'avait eu à combattre que les païens ! L'écharde dans la chair de Paul n'est-ce pas cette sempiternelle division, cette impossible unité ? Voir sa propre Église déchirée par des rivalités internes alors qu'il y a tant à faire à l'extérieur !

Vers une solution du conflit à Corinthe ? La lettre *E*

Ce qui frappe en lisant la première partie de l'actuelle Seconde Épître ainsi que le passage VII, 5-16, c'est le caractère pacifié du ton de Paul. Les choses se sont calmées. Sans doute ses lettres y sont pour quelque chose, sans doute également la présence de Tite et des nombreux collaborateurs que Paul n'a pas manqué d'envoyer a apaisé les esprits. Paul écrit désormais à une communauté redevenue favorable.

Paul n'a plus qu'à se défendre contre une accusation à vrai dire plutôt affectueuse, celle d'avoir promis de venir et de ne pas l'avoir fait. Il répond avec calme : le seul motif de sa « dissimulation » n'était que la délicatesse. Il ne voulait pas intervenir. Dans une formule très belle, il s'explique : « C'est par ménagement pour vous que je ne suis pas revenu à Corinthe. Nous n'entendons absolument pas régenter votre foi : nous ne voulons que contribuer à votre joie, car, pour la foi, vous tenez bon » (*II Cor.* I, 23-24).

Mettant en pratique les exhortations qu'il faisait dans ses épîtres précédentes, il recommande même la mansuétude pour le fauteur de trouble à Corinthe : il est bien assez puni de s'être vu désavoué en public : « Il lui suffit du châtiment infligé par la majorité : mieux vaut donc maintenant lui pardonner et l'encourager, de peur que le malheureux ne vienne à sombrer dans une peine excessive » (*II Cor.* II, 6-7). Heureuse conclusion, donc : « Je me réjouis de pouvoir en tout compter sur vous » (*II Cor.* VII, 16).

L’Épître aux Romains

Paul, après la Macédoine, gagne la Grèce et Corinthe, sa capitale. La situation s’est considérablement pacifiée grâce à sa lettre et il peut passer l’hiver 55-56 dans la communauté qu’il a fondée. Hélas, même si les tensions se sont apaisées à Corinthe, la conjoncture générale ne laisse pas d’être préoccupante. La « ligne paulinienne » est loin de s’être imposée partout dans l’Église. Un groupe hostile à Paul, dirigé par l’Église de Jérusalem paraît l’emporter. Que faire ? provoquer un nouveau synode à Jérusalem pour tenter de convaincre de nouveau ? allumer les tensions quitte à engendrer un schisme ? tenter de conserver sa « longueur d’avance » en convertissant de nouveaux territoires ?

Projets de voyage et cours de théologie

Paul, habitué à une stratégie de « fuite en avant » plus qu’à une consolidation patiente des positions acquises, décide d’ouvrir de nouveaux champs à sa prédication : Rome ! l’Espagne !

Rome pourrait être sa nouvelle base arrière comme l’ont été Antioche puis Éphèse. Depuis la capitale de l’Empire, il pourrait rayonner autour du bassin méditerranéen. Car Rome ne saurait être qu’une étape, comme il le dit aux chrétiens de Rome :

> « À vrai dire, comme je n’ai plus d’autre champ d’action dans ces contrées et que depuis des années j’ai un vif désir d’aller chez vous, quand je me rendrai en Espagne, j’espère vous voir en cours de route et que vous me mettrez sur le chemin de ce pays, après avoir d’abord un peu profité de votre présence. » (*Rom.* XV, 23-24.)

L’Espagne… Comment le Juif de la Diaspora n’aurait pu en rêver, lui qui méditait l’oracle d’Isaïe : « Je suis venu rassembler tous les peuples et les nations, et ils viendront voir ma gloire, et je mettrai un signe au milieu d’eux. Du milieu d’eux, j’enverrai des survivants vers les Nations, vers Tarsis, Put et Lud, Meshek, Tubal et Yavan, vers les îles lointaines qui n’ont pas su mon nom ni vu ma gloire » (*Isaïe* LXVI, 18-19). Tarsis, pour autant qu’on puisse le savoir, était au bout du monde, vers ces colonnes d’Hercule qui signalaient à l’Antiquité que s’arrêtait le monde habité ; vers l’Espagne, considérée comme les confins de la terre des hommes.

Mais comment faire pour gagner les chrétiens de Rome ? La plupart sont organisés en petits groupes distincts, les uns autour de la synagogue, les autres au sein de leurs relations païennes. Une grande majorité habite dans le principal quartier juif de Rome, au-delà du Tibre (l’actuel Transtévère), claquemurés dans un quartier particulièrement sale peuplé de Juifs et de Syriens où l’on réceptionne les marchandises venues d’Ostie sur des sortes de péniches. Un quartier destiné aux prolétaires et où fleurissaient les tanneries, les pourrissoirs, les boyauderies. L’essentiel de la communauté vivait là, vêtue de loques et de vêtements de fortune, peu préoccupée de Paul ou des quelconques missionnaires venus de Jérusalem.

Il faut donc préparer le voyage, organiser les étapes. Première décision : dépêcher à Rome ses fourriers, Prisca et Aquilas, avec la mission de préparer le terrain pour leur « patron ». Ses fidèles lieutenants prendront soin de l’informer de la situation romaine. Ils s’acquittèrent bien de leur mission et, dans sa lettre, il leur vouera une gratitude sans borne (*Rom.* XVI, 3). Seconde décision : faire l’unité autour de sa personne et de son Évangile puisqu’elle ne saurait provenir des chrétiens de Rome eux-mêmes, dispersés dans leurs communautés hétéroclites. Aussi décide-t-il de leur envoyer une sorte de « catéchisme minimal », l’essentiel de ce qu’il faut savoir pour être chrétien afin qu’ils se re-

joignent sur un terrain commun : l'Épître aux Romains, un résumé de la théologie de Paul, une reprise de toutes les idées que l'on a vu s'élaborer patiemment au contact des difficultés de chaque église, un vade-mecum de paulinisme. Troisième décision : obtenir le plus de recommandations possibles. Le dernier et volumineux chapitre de l'Épître, le seizième, est entièrement consacré à des salutations et des congratulations. Paul évoque les noms de tous les appuis dont il peut se prévaloir. Phœbé, la dame de Corinthe qui l'avait si bien aidé, Épénète, l'un de ses premiers convertis en Asie Mineure, Andronicus et Junie, ses collaborateurs, les gens appartenant à la suite de quelques personnages influents dont il avait fait des convertis, comme « ceux de la maison d'Aristobule », le fils d'Hérode le Grand, ou « les membres de la maison de Narcisse », l'affranchi de Claude et plus généralement, tous ceux qui, de près ou de loin avaient été en contact avec l'apôtre.

Il ne saurait être question ici de traiter de l'Épître aux Romains dans son ensemble : on tâchera seulement d'y repérer quelques thèmes.

L'Épître aux Romains

Rom. I-IV : tous pécheurs, tous sauvés.

La réflexion paulinienne part d'un donné : Dieu a fait en sorte de se laisser connaître des hommes. Son essence, invisible, s'extériorise pour être perceptible dans sa création. Chacun peut, s'il use avec simplicité et honnêteté de sa raison, confesser sa bonté. Malheureusement, les hommes l'ont ignoré. L'humanité, dévoyée par de mauvais conseil, s'est laissé abuser. Cet abandon de Dieu engendre sa *colère*. Il ne s'agit pas d'un mouvement passionnel mais d'une condamnation irrévocable car Dieu est « hérissé » par cette entrée subreptice du péché, qu'il ne saurait admettre.

> « En effet, la colère de Dieu se révèle du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes, qui tiennent la vérité captive dans l'injustice ; car ce qu'on peut connaître de Dieu est pour eux manifeste : Dieu en effet le leur a manifesté. Ce qu'il a d'invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité, en sorte qu'ils sont inexcusables. » (*Rom.* I, 18-21)

Cette colère atteint aussi bien les païens, car ceux-ci sont idolâtres et immoraux, que les Juifs, qui se croient bien trop à l'abri dans leur Loi. Dieu jugera le monde sur ce qu'il aura donné : aux païens un jugement de païens, aux Juifs, un jugement de Juifs.

Les païens, tout d'abord :

> « Puisque, ayant connu Dieu, ils ne lui ont pas rendu, comme à un Dieu, ni gloire ni actions de grâces, ils se sont égarés dans leurs raisonnements et leur cœur insensé s'est obscurci : se disant sages, ils sont devenus fous et ils ont troqué la gloire du Dieu incorruptible contre une image, simple représentation d'hommes corruptibles, d'oiseaux, de quadrupèdes, de reptiles. Aussi Dieu les a-t-il livrés, par les convoitises mêmes de leur cœur, à l'impureté : ils avilissent ainsi eux-mêmes leurs propres corps. » (*Rom.* I, 21-24.)

La critique rejoint les réprimandes faites aux Corinthiens : le défaut des païens, c'est leurs ratiocinations. Voulant à tout prix raisonner par eux-mêmes sans se confier à Dieu, ils se sont égarés. L'idolâtrie constitue la preuve de leur égarement.

Les Juifs ne sont pas davantage exempts de condamnation. Se croire à l'abri de la Loi est une erreur grave car la Loi n'a de valeur que si le cœur est fidèle : elle n'est rien sans la foi. Accomplir des prescriptions sans y croire et sans se convertir radicalement, c'est se moquer de Dieu. Et pourtant, les Juifs avaient reçu tant de privilèges ! La promesse d'Abraham renouvelée à Moïse, les mises en garde des prophètes, la pédagogie de la Loi et, plus que tout, le dialogue constant avec Dieu.

La colère de Dieu ne saurait s'étendre à ses propres dons, Paul ne critique pas la Loi en tant que telle : si elle grandit, c'est face à l'infidélité du peuple :

> « Mais toi, qui arbores le nom de Juif, qui te reposes sur la Loi, qui te glorifies en Dieu, qui «connais sa volonté», qui «discernes le meilleur« en étant instruit par la Loi, qui te flattes d'être toi-même le guide des aveugles, la lumière de ceux qui marchent dans les ténèbres, le docteur des ignorants, le maître des simples, parce que tu possèdes dans la Loi l'expression même de la science et de la vérité… et bien ! l'homme qui enseigne autrui, tu ne t'enseignes pas toi-même ! tu prêches de ne pas voler et tu voles ! tu interdis l'adultère et tu commets l'adultère ! tu as les idoles en horreur, et tu fais des sacrilèges ! Toi qui te glorifies dans la Loi, en transgressant cette Loi, c'est Dieu que tu déshonores, car *le nom de Dieu, à cause de vous, est blasphémé parmi les nations*, dit l'Écriture. La circoncision, t'est utile, sans doute, si tu pratiques la Loi ; mais si tu transgresses la Loi, avec ta circoncision, tu n'es plus qu'un incirconcis. » (*Rom.* II, 7-25.)

La preuve de cette dévaluation : Abraham fut sauvé parce qu'il crut et parce qu'il crut, Dieu lui donna la circoncision. Non le contraire. C'est bien à cause de sa foi que Dieu lui fit des promesses :

> « Nous disons, en effet, que la foi d'Abraham *lui fut comptée comme justice*. Mais en quel état fut-elle comptée ? Après sa circoncision ou avant ? Pas après, mais avant ; et il reçut le signe de la circoncision comme sceau de la justice de la foi qu'il possédait quand il était incirconcis. Il devenait ainsi le père de tous les incirconcis qui ont la foi, pour que la justice leur fût également comptée. » (*Rom.* IV, 9-11.)

Non seulement Abraham n'a pas été déclaré juste par une Loi qui a été promulguée bien après sa mort, mais surtout la circoncision ne lui vint qu'après avoir être juste, comme un sceau, une marque après coup.

Pour Paul, la religion juive est un trésor, une fructueuse voie spirituelle telle que Dieu les aime. Il l'a patiemment aplanie pour la faire aller directement vers lui. Mais le temps a passé, l'histoire s'y est mise, avec ses ronces qui rendent impraticable le chemin. Paul se conçoit comme le grand arpenteur, le grand débroussailleur qui entend faire retrouver au chemin sa facilité originelle. S'il est foncièrement pessimiste quant à l'état du monde, il a la certitude que Dieu ne saurait condamner durablement le monde.

La justice de Dieu.

Autre terme redoutablement difficile dans la théologie de Paul, la justice (δικαιοισύνη) de Dieu doit s'entendre en deux sens : la justice qui est propre à Dieu et la justice qui vient de Dieu.

1. *La justice qui est propre à Dieu* est un autre nom de la *fidélité de Dieu*. Dieu est juste car il ne se dédit pas de la promesse faite à Israël. Au contraire, il la dépasse en libérant les hommes par le sacrifice de son fils.

2. *La justice qui vient de Dieu* procède directement de ce premier sens. Désormais, l'homme condamné par le péché peut interjeter appel en convoquant son représentant : le Christ. Ne pouvant de lui-même être acquitté, il lui est permis de compter sur les mérites de son représentant légal, qui le sauve pour lui.

3. Encore faut-il que l'homme accepte d'être représenté, de se laisser faire par Dieu. Aussi certaines occurrences du mot « justice » équivalent-elles à une sorte de *justice de l'homme* entendue comme une sorte d'ouverture à la volonté divine.

Dieu, en effet, a repris l'initiative et va manifester sa justice. La foi de l'homme lui est proportionnée. Le nouvel ordre des choses s'inspire donc directement du principe de la foi donnée à Abraham.

Rom. V-VIII : de la mort à la vie, de la Loi à l'Esprit

Comment s'effectue cette mise en place de l'ordre nouveau ? Par le baptême. Une fois baptisé, le chrétien commence à échapper au péché, parce que, par anticipation, le Christ est mort pour nous, qu'il nous a sauvés et que la marque de ce salut est le baptême.

> « Alors que nous étions faibles, au temps fixé, le Christ est mort pour des impies. À peine voudrait-on mourir pour un homme juste — pour un homme de bien, peut-être se résoudrait-on à mourir — mais admirable preuve de l'amour que Dieu nous porte, le Christ, alors que nous étions encore pécheurs, est mort pour nous. À plus forte raison, maintenant que nous avons été justifiés par son sang, serons-nous par lui préservés de la colère. […] Si donc, par la faute d'un seul homme [Adam], la mort a régné, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce, et du don, et de la justice, régneront-ils dans la vie par un seul, Jésus Christ. » (*Rom.* V, 6-9 & 17.)

Le Christ, réparant la faute originelle d'Adam, nous promet une vie éternelle. Une vie éternelle qui vaut aussi bien pour les Juifs que pour les païens : la rupture avec la prétention de certaines élites juives est ici complète.

Mais à quoi sert la Loi ? Paul reprend ici la réponse qu'il a faite aux Galates : la Loi n'a été qu'un guide, un *pédagogue*. Il va plus loin : elle a été mal utilisée, au point qu'elle est devenue l'occasion du péché, en le faisant connaître et en excitant les convoitises. Paul n'hésite pas alors à se mettre en scène (au moins de manière rhétorique) pour illustrer son propos.

> « Je n'ai connu le péché que par la Loi. Et j'aurais ignoré la convoitise si la Loi n'avait dit : *Tu ne convoiteras pas !* [Exode XX, 17] Mais, profitant du précepte, le péché produisit en moi toutes sortes de convoitise : car sans la Loi le péché était mort. Je vivais jadis sans la Loi ; mais le précepte est venu, le péché a pris vie et moi je suis mort, et le précepte fait pour la vie s'est trouvé me conduire à la mort. […] Vraiment, je ne sais pas ce que je fais : le bien que je veux, je ne le fais pas ; mais le mal que je hais, je le fais. Or si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais, avec la Loi, qu'elle est bonne et, en réalité, ce n'est plus moi qui fais cela, mais le péché qui habite en moi. » (*Rom.* VII, 7-10.15-17.)

Tel qu'il est représenté ici, le péché est personnifié : le Péché est l'ensemble des forces obscures qui s'appuient sur l'individu et entendent le désorienter. Il a donc la faculté de « manipuler » une institution bonne au départ pour en faire un outil de mort.

Aussi, pour lui échapper le chrétien doit-il se détacher de la Loi et vivre dans l'Esprit. La Loi de Dieu n'est pas pour autant abolie : elle change simplement de nature. D'une loi de pureté, elle devient une loi inscrite dans les cœurs, là où habite l'Esprit de Dieu. L'action de l'Esprit en l'homme est immense : il atteste l'adoption divine dans notre propre corps, il anime en nous l'espérance, il est notre prière et par-là nous associe à l'immense effort de la création.

> « En effet, tous ceux qui se laissent conduire par l'Esprit de Dieu sont enfants de Dieu. Aussi n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte ; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier : *Abba* ! [Père !] L'Esprit lui-même se joint à notre esprit pour témoigner que nous sommes enfants de Dieu. » (*Rom.* VIII, 14-16.)

Sous le régime chrétien, le principe qui règle les mœurs est intérieur aux hommes : c'est l'Esprit lui-même. Vient alors l'épineuse question : pourquoi Dieu choisit-il les païens ?

> « C'est bien ce qu'il dit en Osée : *J'appellerai mon peuple celui qui n'était pas mon peuple, et bien-aimée celle qui n'était pas la bien-aimée. Et au lieu même où on leur avait dit : «Vous n'êtes pas mon peuple», on les appellera fils du Dieu vivant* [*Osée* II, 25]. Et Isaïe s'écrie en faveur d'Israël : *Quand le nombre des fils d'Israël serait comme le sable de la mer, le reste sera sauvé : car sans retard ni reprise le Seigneur accomplira sa parole sur la terre* [*Isaïe* X, 22-23]. Et comme l'avait prédit Isaïe : *Si le Seigneur Sabaoth ne nous avait laissé un germe, nous serions devenus comme Sodome, assimilés à Gomorrhe* [*Isaïe* I, 9]. Que conclure ? Que des païens qui ne poursuivaient pas de justice ont atteint une justice, la justice de la foi, tandis qu'Israël qui poursuivait une loi de justice, n'a pas atteint la Loi. Pourquoi ? Parce qu'au lieu de recourir à la foi ils comptaient sur les œuvres. Ils ont buté contre la pierre d'achoppement, comme il est écrit : *Voici que je pose en Sion une pierre d'achoppement et un rocher qui fait tomber ; mais qui croit en lui ne sera pas confondu* [*Isaïe* XXVIII, 16]. » (*Rom.* IX, 25-33)[13]

Dieu s'adresse donc aux païens pour une triple raison : tout d'abord parce qu'il avait annoncé au prophète Osée qu'il le ferait, ensuite parce qu'il avait prévu l'infidélité des Juifs et avait affirmé qu'un petit reste serait préservé, enfin parce qu'il a toujours été acquis que la foi serait pierre d'achoppement. Paul exprime cette élection par la parabole de l'olivier franc : l'arbre des patriarches, affaibli, est renouvelé par une nouvelle greffe, celle des païens :

> « En effet, si toi tu as été retranché de l'olivier sauvage auquel tu appartenais par nature, et greffé, contre nature, sur un olivier franc, combien plus eux, les branches naturelles, seront-ils greffés sur leur propre olivier ! » (*Rom.* XI, 24)[14]

Les acquis de la théologie paulinienne

Le chemin parcouru depuis les épîtres aux Thessaloniciens est considérable. Alors que l'apôtre à ses débuts ne traitait que du retour glorieux du Christ et de l'attente des chrétiens, il affirme dans les « grandes » épîtres qu'il ne faut pas patienter jusqu'à la résurrection pour rencontrer le Christ : celui-ci est présent dès aujourd'hui, dans notre monde (Rom. V, 6) et le salut, d'une certaine manière, s'opère maintenant dans la vie selon l'esprit.

Cette vie, seule la foi peut l'entretenir : la définition de cette vertu cardinale est le propre de Paul. Et cette foi est la foi en Jésus Christ. On assiste, chez Paul au développement autonome d'une christologie qui s'émancipe des théories messianiques du judaïsme. Si la divinité du Christ est encore exprimée dans un vocabulaire proche de l'Ancien Testament, un *Seigneur* dont l'attribut est la *gloire*, Paul commence à parler de lui comme Dieu et surtout définit le rôle central de sa *mort* et de sa *résurrection.*

La mort de Jésus, tout d'abord, est un sacrifice parfait (*I Cor.* V, 7), la Pâque libératrice (*Rom*. III, 24) qui met fin à la série des sacrifices nécessaires à se concilier Dieu. Elle est aussi l'exigence suprême de la Loi, le point d'aboutissement et de clôture des exigences légales : on ne saurait aller plus loin. La mort de Jésus met fin à la Loi.

Quant à la Résurrection, elle nous prouve le primat de la vie sur la mort (*Rom*. VI) et c'est l'Esprit qui nous la transmet.

Enfin, dernier élément nouveau de la pensée de Paul : le caractère communautaire du salut. Même si, dans le judaïsme, le salut était compris comme un don fait globalement à son peuple. Paul commence à penser ce peuple de façon organique. L'ensemble des croyants est un corps (*I Cor.* XII, 12-30, *Rom.* XII, 4-8) dont le Christ est la tête. Et c'est uniquement par la participation à ce corps que chacun pourra être sauvé.

[13] Traduction Bible de Jérusalem.
[14] Traduction Bible de Jérusalem.

Au cours ses lettres, Paul met en effet en place une véritable théologie de l'Église, conçue comme l'ensemble des croyants assemblés pour écouter la Parole de Dieu. Si le modèle de cette Église reste la communauté de Jérusalem, héritage de la révélation aux Hébreux, Paul donne rang à des Églises « filles » de Jérusalem. Dans son esprit, il ne s'agit pas de faire sécession ou de prôner le morcellement des collectivités ecclésiales : l'unité prime toujours, car au travers des différences, il y a toujours l'Église une, l'Église de Dieu qui doit se bâtir. Ne nomme-t-il pas la communauté de Corinthe « l'Église de Dieu qui est à Corinthe » ?

Pour Paul, les divergences ne sauraient prendre le pas sur l'unité, tout d'abord parce que l'Église est voulue par un Dieu qui est lui-même unité (*I Cor.* XII, 4-6), mais aussi parce que l'Église est gouvernée un unique esprit, qui est un esprit d'unité. Enfin, comme l'apôtre l'a inlassablement rappelé dans ses épîtres, l'unité de l'Église s'appuie sur l'unanimité du témoignage des apôtres. Il n'y a qu'un seul Évangile et qu'une seule foi, transmise à l'unisson par des hommes érigés en apôtres par le Christ lui-même. Cette volonté divine qui cimente la communauté qu'il s'est choisie est un autre nom de l'amour, dont Paul fait un vibrant éloge :

> « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? la tribulation, l'angoisse, la persécution, la faim, la nudité, les périls, le glaive ? selon le mot de l'Écriture : À cause de toi, on nous met à mort tout le long du jour ; nous avons passé pour des brebis d'abattoir. Mais en tout cela nous sommes les grands vainqueurs par celui qui nous a aimés. Oui, j'en ai l'assurance, ni mort ni vie, ni anges ni principautés, ni présent ni avenir, ni puissances, ni hauteur ni profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus notre Seigneur. » (*Rom.* VIII, 35-39)

Vers Jérusalem !

Derniers préparatifs, ultime au revoir. À la fin de l'Épître aux Romains, Paul annonce ses projets de voyages à ses hôtes futurs :

> « Maintenant je me rends à Jérusalem pour le service des Saints [les chrétiens] : car la Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu organiser une collecte en faveurs des Saints de Jérusalem qui sont dans la pauvreté. Oui, elles l'ont voulu, et elles le leur devaient bien : si les païens, en effet, ont participé à leurs biens spirituels, ils doivent à leur tour les assister de leurs biens temporels. […] Battez-vous à mes côtés avec les prières que vous adressez à Dieu pour moi, afin que j'échappe aux incrédules de Judée et que l'offrande que je porte à Jérusalem soit agréée des saints. » (*Rom.* XV, 25-27 & 30-31.)

On se souvient en effet que l'un des engagements de la conférence de Jérusalem avait été de « penser aux pauvres » de l'Église de Judée. Paul n'a cessé d'avoir cette obligation à l'esprit, et de solliciter ses communautés, comme les deux billets inclus dans la Seconde Épître aux Corinthiens le prouvent. Le voyage qu'il accomplit jusqu'à Jérusalem — appelé quelquefois « voyage de la collecte » — a pour fonction de rassembler les fonds et de les offrir aux chrétiens de la cité sainte. Malheureusement, ce projet ne réussit pas. Les « incrédules de Judée » ennemis de Paul gagnèrent la partie, les « saints » chefs de la communauté n'agréèrent pas l'offrande, et si Paul aborda finalement Rome, ce fut couvert de chaînes, pour y mourir.

Les dernières années

Les dernières années de la vie de Paul ont toujours fasciné ses biographes. Alors que se condensent les leçons de la vie, que les saisons adoucissent le caractère, que la proximité d'avec la mort fait naître les questions fondamentales, chaque pensée, chaque émotion, chaque acte de la vie peut fournir des enseignements à l'historien, au mystique, au théologien.

Malheureusement, tant de siècles après, il ne reste que peu de sources fiables sur ces dernières années. Les épîtres non authentiques du canon, quoiqu'elles fournissent de précieux renseignements sur l'image que ses disciples ont conservés de l'apôtre, ne sauraient lui être attribuées avec certitude. Le livre des Actes des Apôtres, quant à lui, s'arrête au pire moment, sans souci du suspens qu'il construit, à l'incarcération de Paul à Rome. Nous avons pu, à plusieurs reprises en montrer la partialité, même s'il constitue une source de renseignements irremplaçable.

A fortiori, il est encore plus difficile de faire confiance aux multiples témoignages apocryphes qui relatent avec force détail la vie de Paul à Rome et son martyre, comme cette *Correspondance de saint Paul et de Sénèque* qui date du IVe siècle et dont la plus ancienne édition remonte à Alcuin, le secrétaire de Charlemagne, ou bien ce *Martyre de Paul*, datant sans doute de 150, retrouvé au XIXe siècle sur un papyrus copte de Haute Égypte. La légende dorée prend ici le relais de l'histoire.

Devant l'absence de renseignements historiques, chaque époque rajoute qui un détail morbide sur son exécution, qui une parole édifiante, qui des sentiments élevés. Plusieurs voies ont été explorées, selon la sensibilité du temps et les goûts de chacun. La plus classique consiste à reprendre les données de la tradition sur le martyre de Paul et d'imaginer quelle pouvait être son attitude à cet instant. Les actes apocryphes, les témoignages des pères, les légendes conservées sont mis à contribution pour combler les lacunes. Sinon, il est toujours possible d'extraire des épîtres canoniques, sans exclure les épîtres pastorales, des faits, des voyages, de nouvelles prédications. Au XIXe siècle et au début du suivant, il était de coutume, par exemple, de convoquer toute l'histoire romaine et en particulier les témoignages de Tacite et Suétone, afin de concevoir une sorte d'histoire « probable » de la fin de vie de l'apôtre, à qui l'on donnait tour à tour les traits classiques et connus d'un Sénèque en butte aux persécutions, d'un Pline louant la beauté des villes impériales, d'un Juvénal découvrant les embarras de Rome.

Les derniers moments selon les Actes des Apôtres

La fin du livre des Actes des Apôtres (*Act.* XXI-XXVIII) est consacrée au récit de l'arrestation de Paul à Jérusalem, de son emprisonnement dans cette ville puis à Césarée, et de son voyage jusqu'à Rome. Suivons le pas à pas quitte à signaler ses lacunes.

Le témoignage des Actes.

À la fin du chapitre XX, Paul, après un long et émouvant discours aux anciens d'Éphèse, s'embarque pour Jérusalem en dépit des mauvais présages qui se multiplient contre ce voyage. L'apôtre, comme souvent dans le livre des Actes, est représenté comme un homme déterminé, qui a pour seul but de propager l'Évangile ; il ne semble pas effrayé par les sinistres auspices qui s'accumulent sur sa tête. Après une traversée sans histoires et de nouvelles mises en garde, Paul et ses compagnons

arrivent enfin à Jérusalem, où ils semblent avoir reçu un accueil plutôt froid, malgré la liesse apparente que note l'auteur des Actes.

Les frères de Jérusalem, en effet, annoncent à l'apôtre qu'il tombe plutôt mal ; la ville est sous tension ; les Juifs — qui sont-ils en réalité ? — prévenus contre lui n'ont de cesse que de le tuer. Ce que le texte ne dit pas, c'est que la communauté elle-même est loin de lui être favorable. Elle prend par exemple la peine de rappeler les prescriptions du Concile de Jérusalem, rapportées au chapitre XV — « nous leur avons fait savoir qu'ils devaient s'abstenir de manger des idolothytes, du sang et des viandes étouffées ainsi que des unions illégitimes » (*Act.* XXI, 25). Les Anciens de Jérusalem ont bien l'intention de se démarquer d'un Paul qui prend de plus en plus de liberté avec la Loi. Mais qu'a-t-on fait de la collecte que l'apôtre était censé leur apporter ? Cet argent, venant des païens, a-t-il été considéré comme impur ?

Il est assuré que la ville est contre l'apôtre, qui doit faire la preuve de son orthodoxie en « parrainant » un groupe de nazirs, des hommes ayant fait un vœu de pureté intégrale. Le nazir devait s'abstenir, pendant généralement trente jours, de se couper les cheveux, de boire des boissons fermentées, d'avoir des relations sexuelles, de toucher un corps mort. Paul tente de « soigner son image » et de donner à la foule hostile les témoignages de son respect envers la Loi (*Act.* XXI, 23) ; il risque bien de se faire lapider !

Ces marques de bonne volonté ne paraissent pas suffire aux habitants de Jérusalem puisque, arguant de la présence interdite dans le Temple d'un incirconcis ami de Paul, Trophime, ils se saisissent de lui et l'auraient tué sans l'intervention rapide du tribun romain (*Act.* XXI, 27-37), mais il ne fait que les exciter davantage par un récit de sa vocation (*Act.* XXII, 1-21) : « Comme ils vociféraient, jetaient des vêtements, lançaient de la poussière en l'air, le tribun ordonna de le faire pénétrer dans la forteresse, de lui faire donner le fouet, de le torturer et de savoir pourquoi ils criaient ainsi contre lui » (*Act.* XXII, 22-27).

Commence alors le long emprisonnement qui va le conduire jusqu'à Rome. À Jérusalem, pour l'heure, il comparaît devant le Sanhédrin, c'est-à-dire le grand conseil des prêtres juifs, devant qui Jésus avait déjà comparu. Il y réussit, grâce à une réplique subtile, à lancer le débat sur la résurrection, ce qui a pour effet de jeter le trouble dans l'assemblée et de dresser les notables pharisiens, qui y croient, contre les notables sadducéens, qui n'y croient pas. Le tribun est contraint de le mettre à l'abri : « Comme il s'était produit un grand désordre, le tribun, qui craignait qu'ils missent Paul en pièces, ordonna à ses soldats de descendre l'arracher du milieu d'eux et de le conduire à la forteresse. » (*Act.* XXIII, 10).

L'auteur des Actes intercale alors une petite apparition du Seigneur dans la prison (*Act.* XXIII, 11) destinée à rendre courage à l'apôtre et à donner un sens à sa déportation à Rome : *il faut que tu témoignes à Rome !*

Le lendemain, toujours selon le témoignage des Actes, Paul est l'objet d'une conjuration des Juifs qui prêtent serment de l'assassiner et montent un complot : « Ils allèrent voir les chefs des prêtres et les anciens et leur dirent : «nous avons juré par serment de ne rien manger avant d'avoir tué Paul !» » (*Act.* XXIII, 15). Il s'agit là sans doute d'une pratique peu exceptionnelle dans la ville de David depuis l'occupation romaine : de jeunes notables, par patriotisme et aussi par goût d'une action que leur qualité de peuple serf ne leur permet point, se lançaient fréquemment dans l'assassinat politique. Ces jeunes gens, que l'historien juif flavius Josèphe nomme *sicaires* du nom du poignard recourbé dont ils usaient dans leurs crimes, pouvaient fort bien voir dans Paul sinon une cible politique, du moins un traître à la Loi, dont l'influence néfaste devait être neutralisée. Heureusement, le propre neveu de l'apôtre parvient jusqu'au tribun pour lui révéler les menaces qui pèsent sur la tête de son oncle. Le représentant de Rome prend alors la décision de conduire son prisonnier en sécurité, à Césarée, chez le gouverneur Félix. Paul passe rapidement en procès devant lui, et, grâce à un discours ha-

bile que reproduit l'auteur des Actes, il plaide son innocence. Maintenu en détention par Félix, qui vient même le visiter dans sa prison avec sa compagne Drusilla (*Act.* XXIV, 24), il passe deux ans à attendre sa libération ; Félix, nous dit l'auteur des Actes « voulant s'assurer la reconnaissance des Juifs, laissa Paul en prison. » (*Act.* XXIV, 24).

Lorsque Festus, un nouveau gouverneur est nommé, Paul, comme c'est son droit de citoyen romain, en appelle à l'Empereur. Il demande donc à être conduit sous escorte jusqu'à Rome pour passer en jugement devant les tribunaux impériaux. Festus est bien obligé d'accéder à sa demande : « Tu en as appelé à César ? Tu iras à César ! » (*Act.* XXV, 12). D'après ce que nous apprennent les Actes des apôtres, les privilèges de la citoyenneté romaine dont Paul a hérité de ses parents, jouent un rôle décisif pour la suite des événements : on le voit bénéficier des lois de protection mise en place dès la République pour les concitoyens de Rome. Contrairement à Pierre, qui n'a pas bénéficié de cette protection et a pu être torturé et tué sans jugement par les Romains, Paul, comme citoyen, ne pouvait pas faire l'objet d'une condamnation arbitraire. Il devait passer en jugement devant un tribunal romain et ne pouvait pas mourir autrement que décapité — ce qui était une forme douce de condamnation. En excipant de sa citoyenneté, Paul mettait en branle tout l'appareil juridique romain et s'assurait d'un salutaire régime de protection.

Avant son départ toutefois, on le voit comparaître devant le successeur d'Hérode — le roi du temps de Jésus —, Agrippa II, de passage à Césarée. Il renouvelle alors le récit de sa vocation : troisième et dernière variation sur ce thème (*Act.* XXVI, 2-23). Le dialogue qui suit manifeste l'intention d'illustrer les enjeux de la mission apostolique : convertir jusqu'aux puissants de ce monde. Le roi Agrippa se déclare quasiment convaincu par Paul et le gouverneur romain avoue son ignorance : vraiment, comme Paul le disait dans sa Première Épître aux Corinthiens, l'Évangile est folie pour les sages gréco-romains et se trouve tellement dans le prolongement de la révélation faite à Israël que n'importe quel Juif honnête — à l'instar du roi Agrippa II — devra le confesser. Les deux réactions sont en effet exemplaires :

> « Tandis qu'il [Paul] parlait et se justifiait, Festus dit à haute voix : «Tu es fou, Paul, tes grandes études te poussent à la folie.» Et Paul : «Je ne suis pas fou, excellent Festus, mais je dis des paroles vraies et mesurées. Le roi le sait bien, devant qui je parle avec assurance, car je pense que rien ne lui est resté caché ; elles sont en effet passées au grand jour. Crois-tu aux prophètes, roi Agrippa ? Je sais que tu y crois.» Et Agrippa dit à Paul : «Peu s'en faut que tu ne me persuades de devenir chrétien.» » (Act. XXVI, 24-28.)

Il fut décidé que Paul irait par mer en Italie (*Act.* XXVII, 1). Au cours du voyage où l'on s'est embarqué beaucoup trop tard dans la saison, une violente tempête précipite le naufrage du bateau qui transporte l'apôtre. Celui-ci, qui prend alors quasiment la direction des opérations, évite la tempête et fait échouer le navire sur les côtes maltaises (*Act.* XXVII, 9-44) Le récit du naufrage est le grand « morceau » de l'écrivain Luc. On y reconnaît la tradition rhétorique de l'hypotypose — la description frappante —, vieille technique oratoire destinée à marquer les esprits et à prouver le talent de l'écrivain. Dans le cas de l'évangéliste, elle permet d'inscrire Paul dans la lignée des héros païens « dompteurs de la mer ». L'apôtre s'affirme en effet comme le bon marin — et il est probable qu'à force de voyages, il avait acquis une solide expérience — capable de prévoir la catastrophe, de donner les directives salvatrices, et de prodiguer l'encouragement et le réconfort.

Une fois à Malte, Paul reprend son travail apostolique et multiplie les guérisons. Cet épisode est l'occasion de souligner la force des « charismes » de Paul, ces dons gratuits venant de Dieu pour manifester sa puissance, capable d'accomplir des miracles, dont celui d'échapper aux morsures de la vipère. Une nouvelle figure se dessine dans le Livre des Actes celle d'un apôtre que la faveur de Dieu place au-dessus des hommes ordinaires. Le naufrage et le sauvetage prodigieux font entrer Paul dans la légende.

Reprenant leur traversée à la sortie de l'hiver, Paul et ses compagnons abordent enfin les côtes italiennes L'apôtre, dont l'arrivée à Rome eſt saluée par les frères chrétiens venus l'accueillir en délégation dans les faubourgs de la Ville (*Act*. XXVIII, 15), eſt laissé en liberté surveillée et peut enfin commencer son travail d'évangélisation des Romains.

Le Livre des Actes s'interrompt brusquement, laissant le lecteur sur sa curiosité quant à l'avenir de Paul. Passe-t-il en jugement devant l'Empereur ? eſt-il finalement libéré ? subit-il immédiatement le martyre ?

Critique du témoignage des Actes

Malgré tout l'intérêt que présente ce témoignage, il ne répond pas à toutes les queſtions, voire rend perplexe celui qui l'analyse avec précision. Examinons quelques difficultés.

1. La réception du groupe de Jacques. Si l'épisode trahit les hésitations d'une communauté qui ne veut pas rompre avec le judaïsme et révèle le caractère pragmatique de Paul, prêt à se faire Juif chez les Juifs, pourvu que l'Évangile soit annoncé (*cf. I Cor.* IX, 20), on se demande comment Paul, rentré en pays étranger aurait pu accéder si tôt au Temple sans accomplir les rites de purification nécessaires. En outre, la réception que reçoit l'apôtre ne correspond sans doute pas à la réalité. A-t-il même pu voir les chefs des chrétiens de Jérusalem ? Les opérations de « contre-prédication » dont il avait fait l'objet depuis qu'il avait pris son indépendance apoſtolique ne laissent pas d'en douter, même si son insiſtance à réunir une collecte pour Jérusalem pouvait témoigner pour lui de sa bonne foi.

2. L'arreſtation de Paul. L'ensemble eſt un peu surréaliſte : comment le tribun peut-il permettre une harangue alors qu'il vient d'arracher Paul au lynchage ? L'auteur a ici manifeſtement l'intention de faire parler l'apôtre devant les Juifs de Jérusalem pour qu'il soit rejeté. Non seulement ce procédé littéraire lui permet de dresser le portrait à charge des Juifs et d'apporter une dernière confirmation à la démarche de Paul en direction des païens, mais encore, il appuie les nombreuses prophéties de Jésus sur l'avenir de ses disciples présentes dans l'Évangile de Luc — dont on sait que le Livre des Actes eſt conçu comme le pendant — en particulier concernant l'infidélité des Juifs. Jérusalem joue le rôle de la ville obſtinée dans son erreur : « Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme un oiseau ses petits sous ses ailes… et tu n'as pas voulu ! » (*Luc* XIII, 34).

3. La comparution devant le Sanhédrin. Comment le tribun romain pourrait-il déférer son prisonnier à un tribunal juif, comme si ce tribunal lui était supérieur ? L'épisode s'annonce plutôt comme un pendant de la comparution de Pierre devant cette même assemblée (*Act.* IV, 1) et une occasion de montrer un Paul surpassant en finesse les chefs des prêtres du peuple d'Israël.

4. La visite de Félix dans la prison de Paul. Tout ici conspire à présenter Paul comme un homme de très haut rang. Gageons que Félix n'a pas dû être très heureux d'entendre discourir l'apôtre sur la « continence » (*Act.* XXIV, 25), lui qui avait enlevé Drusilla, pourtant mariée à un Juif puissant, et qu'il ne devait pas le visiter trop souvent dans sa prison ! Félix représente ici l'envers de l'homme vertueux ; on sait par ailleurs qu'il eſt un affranchi. Paul, que l'auteur des Actes ne cesse de représenter comme un homme d'excellent lignage, le comprend et prêche sur la vertu.

5. L'appel à l'empereur. Pourquoi faire appel à l'Empereur au bout de deux ans, lors même qu'une apparition lui indique que Rome serait le terme de ce voyage ? Quelle eſt en outre la valeur d'un appel qui intervient hors de toute situation judiciaire puisque le procès de Paul n'a pas été rouvert ? La queſtion eſt des plus débattue parmi les spécialiſtes, même si la discussion eſt compliquée par le fait qu'on n'a aucun autre témoignage d'un tel appel au Ier siècle de notre ère. Si l'on suit ce

que l'auteur décrit, on a l'impression que l'appel de Paul est une obligation quasiment juridique. Or, s'il est vrai que des lois comme la *lex Valeria*, les lois *Porcia* et la *lex Julia de vi publica* avaient été mises en place pour assurer le salut des citoyens romains, les témoignages du IIe et IIIe siècles après notre ère montrent que les gouverneurs agissaient un peu selon leur bon vouloir et le statut de leur prisonnier. Les tribunaux impériaux auraient été de toutes les façons bien incapables de traiter toutes les demandes. Cela ne veut pas dire que le transfert à Rome soit impossible : Félix lui-même avait envoyé à Rome le bandit Éléazar (*Guerre des Juifs*, III, 253). En tout cas, le texte remplit parfaitement le but que lui assigne l'auteur des Actes. Paul apparaît ici comme un citoyen romain, un homme au statut social tellement important qu'il est jugé digne de comparaître devant « Néron », c'est-à-dire les tribunaux impériaux. Festus, quant à lui, est montré comme un faible qui cède pour des motifs peu clairs.

6. Enfin, les derniers versets du livre des Actes ne parviennent pas à cacher quelques résistances au sein de la communauté. Pourquoi les frères de Rome accueillent-ils Paul hors de Rome puis disparaissent du champ littéraire ? est-ce qu'ils ne souhaitaient pas trop se compromettre avec lui ou qu'ils l'ont ignoré ? En outre, il est fait allusion à une discussion avec des Juifs qui se termine plutôt abruptement : « Lorsqu'il leur eût dit cela, les Juifs s'en allèrent d'auprès de lui, discutant vivement entre eux. » (*Act.* XXVIII, 29). Visiblement, Paul ne les a pas convaincus, contrairement aux Juifs rencontrés au cours de ses missions. Le livre des Actes, enfin, se termine par une note assez surprenante : » Il demeura deux années entières dans le logement qu'il avait loué, et recevait tous ceux qui venaient à lui. » (*Act.* XXVIII, 30). Il n'est plus fait mention des foules et de leur enthousiasme, seulement d'un hôte accueillant et disponible, comme si le crédit de l'apôtre avait diminué et qu'il ne restait que quelques fidèles et quelques curieux.

Les réserves que l'on vient de lire ne peuvent pas pour autant remettre en cause définitivement le récit des Actes. Malgré ses quelques zones de silence, il est le seul témoignage narratif dont nous disposons. Aussi, avec toutes les réserves nécessaires, peut-on s'accorder sur une sorte de « scénario minimal » pour tenter de dépeindre les dernières années de Paul : 1. Paul arrive à Jérusalem avec une collecte qui n'est sans doute pas agréée. 2. Il se fait accueillir avec froideur par ses frères chrétiens et encore plus mal par les Juifs. 3. Malgré un geste d'apaisement, il crée une émeute qui le conduit en prison. 4. Il interjette alors appel (ou est acheminé d'office à Rome) car il est citoyen romain et se fait escorter à Rome.

Le témoignage des lettres

Vu la pauvreté du scénario minimal, la tentation est grande de revenir sur les lettres, d'utiliser la moindre des notations pour la vérifier dans les Actes des Apôtres et, en retour, y trouver confirmation de la véracité du récit fait par l'auteur des Actes. Ce processus de recoupement doit être mené avec prudence pour ne pas tomber dans la contradiction de vouloir fonder un document sur un autre dont il est lui-même le fondement. Pour autant, ces soupçons légitimes ne conduisent pas nécessairement à un relativisme absolu : les lettres donnent de Paul l'image qu'il a voulu transmettre comme expéditeur. Elle ne livre pas la totalité du contexte historique dans lequel elles ont été écrites, elles ne disent rien des motivations profondes qui ont amené à les écrire, cependant, elles transmettent une idée de l'état d'esprit et du climat dans lequel elles ont été écrites.

Rappelons que Paul, dans ses dernières épîtres ne se reconnaît plus dans ses frères juifs. Dans l'Épître aux Philippiens, il consomme, pour son propre cas, la rupture avec la Loi :

> « Et tout ce qui était pour moi des gains, je les ai considérés comme une perte, à cause du Christ. Bien plus, désormais je considère tout comme une perte à cause de la supériorité de la connaissance du Christ Jésus mon Seigneur. À cause de lui, j'ai accepté de tout perdre, je considère tout comme des ordures, afin de gagner le Christ, et d'être

> trouvé en lui, n'ayant plus ma justice à moi, celle qui vient de la Loi, mais celle qui vient de la foi au Christ, celle qui vient de Dieu, moyennant la foi. (*Phil.* III, 7-9.)

En outre, l'apôtre est en butte à l'hostilité des Juifs, mais aussi à celle des autres chrétiens. L'Épître aux Philippiens fait explicitement mention de ces divisions. Alors qu'il défend sa cause, la plupart des frères « ont redoublé d'audace à proclamer sans crainte la Parole. Certains il est vrai prêchent le Christ par un esprit d'envie et de rivalité » (*Phil.* I, 14-15). Vu le contexte, les ennemis de Paul semblent bien être ici les chrétiens, et non les Juifs. Ailleurs, c'est le contraire ; sortant de la position nuancée qu'il présentait jusque là, Paul manie l'injure : « Gardez-vous des chiens ! Gardez-vous des mauvais ouvriers ! Gardez-vous des faux circoncis ! » (*Phil.* III, 2). Non seulement les adversaires se font traiter de « chiens «, mais Paul fait un jeu de mot intraduisible mais très injurieux entre περιτομή la circoncision et κατατομή la fausse circoncision, qu'il appelle mutilation.

La fin de la vie de Paul, on le voit, a été assombrie par des divisions internes et par la certitude qui se fit jour en lui que le message chrétien ne pourrait se développer sans une rupture avec la communauté qui l'a vu naître, à laquelle le Christ appartenait lui-même.

Les dernières lettres qui nous sont parvenues contribuent davantage que toutes les autres à fournir à leur lecteur l'image d'un épistolier plus profond et sans doute un peu las. Les difficultés ont pesé sur l'apôtre, le poids des ans devient lourd à porter, l'approche de la mort rend difficile l'enthousiasme. Se recentrant sur le Christ, Paul se recentre sur l'essentiel. L'Épître à Philémon dit avec une touchante simplicité ce que n'aurait pas pu dire le jeune Paul plein de fougue : le prix de la fraternité.

On s'en souvient, Onésime, l'esclave en fuite de Philémon, s'est réfugié chez Paul. Or, Paul avoue avec humilité à quel point il lui est cher : « lui, c'est comme mon propre cœur » (Philémon 12). Mais, sachant sans doute qu'il sera plus utile dehors, il le renvoie à son maître malgré ce que cela lui coûte : « Je voulais le retenir près de moi, pour qu'il me serve à ta place dans les chaînes de l'Évangile » (*Philémon* 13), reconnaît-il sans ambages. Mais il sait sans doute que Philémon ne va pas être tendre avec l'esclave en fuite, aussi lui demande-t-il de le recevoir avec aménité et compassion et, plutôt que d'ordonner comme il l'eût fait quand il était plus jeune, il manifeste son tact en rappelant discrètement à Philémon ce qu'il lui doit et en présentant cette clémence comme un service à lui rendre : « S'il t'a fait du tort ou s'il te doit quelque chose, mets-le sur mon compte ! » (*Philémon* 18). Le caractère de Paul s'est adouci, il s'est transformé en un vieillard affectueux et débonnaire.

Une certaine proximité avec la mort laisse envahir l'esprit de l'apôtre de méditations sur sa propre fin terrestre et sur le bilan de son existence. Dans l'Épître aux Philippiens, il fait retour sur sa propre imperfection et sur ce qui constitue sa vie :

> « Ce n'est pas que j'ai déjà reçu le prix ou que je sois déjà parfait ; mais je poursuis ma course pour tâcher de le saisir, ayant été saisi moi-même par le Christ Jésus. Non, frères, je ne pense point l'avoir atteint ; la seule chose pour moi : oubliant ce qui est derrière, je vais de l'avant, tendu de tout mon être, et je cours vers le but, vers le prix auquel Dieu nous appelle d'en haut, dans le Christ Jésus. » (*Phil.* III, 14-17.)

Il ne parvient pas toujours, non plus, à cacher la lassitude qui l'envahit parfois et qui lui fait préférer une mort où il pourra rejoindre son Seigneur à une vie faite d'embûches et de souffrances. Animé par une fidélité de vieux serviteur qui ne laisse pas l'ouvrage en plan, il tient bon malgré tout face aux difficultés et aux souffrances.

L'apôtre s'enfonce graduellement dans la nuit

Lorsque le lecteur du Nouveau Testament parvient à la fin de l'Épître à Philémon, il sait qu'il vient de lire les derniers mots dont nous sommes assurés qu'ils soient de Paul. Les témoignages

s'arrêtent là, nous ne savons pas ce qui va advenir à celui qui espère sortir bientôt de prison et demande à son ami de lui préparer un gîte (*Philémon* 22).

Pour tenter de combler les manques, le curieux peut se retourner vers deux sortes de témoignage : le témoignage des épîtres deutéro-pauliniennes, des Pères et celui des Actes apocryphes.

Clément, pape et disciple de l'apôtre, donne vers les années 90 le témoignage le plus complet sur la mort de Paul :

> « À travers la jalousie et la discorde, Paul montra comment on remporte le prix de la patience. Sept fois emprisonné, banni, lapidé, devenu un héraut à l'Orient et à l'Occident, il reçut une gloire éclatante pour prix de sa foi. Quand il eut enseigné la justice au monde et atteint les bornes de l'Occident, il fut supplicié devant ceux qui le gouvernaient, il quitta alors ce monde et gagna le séjour sacré. » (*1Clem.* V, 2-5.)

Ce petit paragraphe est la source de nombreuses spéculations sur la mort de Paul. Il vient tout d'abord confirmer l'intuition générale : la fin des années de Paul a été ternie par les divisions et les discordes. Paul serait tombé en victime du déchirement de ses propres frères. En effet, la situation à Rome était loin d'être simple. D'une part, il y avait l'antagonisme apparaissant depuis plusieurs années entre les Juifs et les chrétiens. D'autre part, à l'intérieur même de la communauté chrétienne, il y avait une opposition entre les chrétiens venus du judaïsme et ceux venus du paganisme. Sous Claude en effet, en 41, les Juifs avaient été expulsés de Rome et le fossé s'était creusé entre les chrétiens qui purent continuer leur culte dans la ville et ceux qui durent aller s'installer dans les faubourgs. Arrivant à Rome, Paul, surtout si sa prédication de liberté vis-à-vis de la Loi avait un tant soit peu de succès, devait indisposer à la fois les Juifs restés fidèles à la Loi qui voyaient une remise en cause de leurs positions et les Juifs devenus chrétiens, pour qui il devait constituer un allié des chrétiens venus du paganisme. Or on sait par ailleurs que les Juifs étaient bien en cour chez Néron puisque non seulement les princes hérodiens (ceux de la famille d'Hérode le Grand, le roi du temps de Jésus) étaient élevés à Rome et constituaient un groupe de pression, mais aussi parce que certains personnages influents étaient Juifs ou amis des Juifs. Néron, était très lié avec l'acteur juif Aliturus tandis que sa maîtresse Poppée était sans doute proche du judaïsme puisque Tacite nous dit qu'elle a voulu se faire inhumer comme eux et non brûler comme les Romains. Il est donc possible que des délations au sein de la Cour aient conduit Néron à s'intéresser au cas de Paul, et à prendre les mesures funestes dont il était coutumier.

Mais Clément de Rome ajoute une phrase énigmatique dont se servirent tous les biographes de l'apôtre : Paul serait parvenu jusqu'aux bornes de l'Occident (ἐπὶ τὸ τέρμα τὰς δύσεως, CLÉMENT, Épître aux Corinthiens, V, 7). Très souvent, les commentateurs, ayant en tête les fameuses colonnes d'Hercule, terme du monde occidental chez les Romains, ont supposé que cette expression désignait l'Espagne. Paul, libéré à Rome, serait donc parti pour cette province romaine. Les premiers chrétiens soutiennent cette interprétation. L'auteur du canon de Muratori (vers le IVe siècle) dit positivement que l'Apôtre est parti de Rome pour l'Espagne ; Hippolyte de Porto *(De Duodecim apostolis*), Athanase, Cyrille de Jérusalem (*Catéchèse* XVII, 26), Jean Chrysostome, Épiphane et Jérôme reprennent cette tradition. Cette compréhension se heurte cependant à l'objection suivante : alors que chaque parcelle de la Gaule conserve le souvenir de celui qui l'a évangélisée, il n'y a pas de trace d'une évangélisation paulinienne. Bien plus, l'étude des noms des saints patrons tendrait plutôt à prouver que les premiers missionnaires seraient d'origine romaine. L'argument n'est pourtant pas décisif : on peut encore faire son choix entre deux chronologies possibles, une chronologie « courte » qui fait mourir Paul peu après son arrivée à Rome (entre 60 et 64) et une chronologie « longue » qui lui laisse le temps de voyager en Espagne et place sa mort peu avant la chute de Néron (entre 64 et 68).

Il faut aussi rendre raison à la dernière partie de la phrase : « il fut supplicié devant ceux qui le gouvernaient ». Tout tendrait à prouver qu'il fut martyrisé devant l'Empereur. Cette présence de Néron dans une exécution n'est pas en soi une preuve de la fausseté : on sait par Suétone et Tacite qu'il était dans ses habitudes d'assister aux tortures qu'il infligeait à ses prisonniers. Rien n'est dit en revanche sur les motifs de la sentence ou sur son procès. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il ait été condamné sous le chef de crime de lèse-majesté et décapité : un citoyen romain ne pouvait être condamné à mort sans un motif grave et, eu égard à la situation politique sous l'empire néronien, ce motif ne pouvait être que le *crimen lesæ majestatis*. Selon la définition des juristes latins, il s'agit d'un crime contre le peuple romain ou sa sécurité. Néron, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur Tibère, l'avait étendu à toute critique visant la personne de l'Empereur. L'arbitraire le plus total pouvait entacher la détermination juridique de ce crime et Sénèque rapporte que des intrigants, les délateurs, faisaient profession de dénoncer les personnages trop en vue. La punition du crime de lèse-majesté ne pouvait être que la mort, et la mort par décapitation si l'accusé était romain, puisque c'était la seule manière d'exécuter un citoyen. Si l'on suit Clément, Paul serait donc mort décapité pour lèse-majesté devant Néron.

Peut-on se fier à l'archéologie pour venir confirmer cette exécution ? Eusèbe et Épiphane donnent quelques précisions sur le martyre : il aurait eu lieu sur dans un vallon nommé Aquæ Salviæ. Comme il n'y avait pas de lieu convenable pour la sépulture, on transporta le corps sur la voie d'Ostie, dans un cimetière appartenant à une famille chrétienne : il s'agirait de l'emplacement de l'actuelle basilique Saint-Paul-Hors-les-Murs, dont la situation excentrée prouverait — pourquoi construire une basilique si loin du centre de la ville ? — qu'elle est située sur un lieu de pèlerinage. Au troisième siècle en outre, le prêtre Caïus y situe, dans une lettre à son ami Proclus recueillie par Eusèbe de Césarée, un *trophée*, une sorte de petit monument. Au cours des travaux suivant l'incendie de la Basilique en 1867, on a retrouvé une plaque de marbre indiquant simplement, Paul, apôtre, martyr, PAULO APOSTOLO MARTYR(I). Si l'endroit ne connut pas la ferveur des foules immédiatement — Paul a suscité bien trop d'oppositions de son vivant— le temps de Constantin a voulu voir dans l'apôtre, associé depuis lors à Pierre, la marque de l'unité de l'Église.

Le témoignage des actes apocryphes

Avouons que cette fin, dans sa dignité, manque un peu de détails et de sentiments : tout cela paraît un peu sec à l'esprit curieux qui a suivi Paul pas à pas depuis le début de sa prédication et qui, accoutumé à obtenir force détails sur ses pensées, ses actions et ses difficultés, se voit ici confronté à quelques faibles hypothèses. Aussi n'est-il pas étonnant que les légendes présentant les petits détails de la vie de l'apôtre se diffusèrent.

Les Actes apocryphes de Paul, dont il n'est pas besoin de chercher à contester la véracité tant ils s'en chargent eux-mêmes, fournissent matière à la curiosité. S'y consacrer n'est pas perdre son temps : c'est sur ces détails savoureux que les artistes se fondent, et sur cette petite monnaie de l'histoire que nos représentations culturelles trouvent une origine.

Paul est montré au début du martyre dans ses œuvres d'évangélisateur. Ayant loué une grange dans les environs de Rome, il prêche l'Évangile. Mais voici que Patrocle, l'échanson de Néron, vient à une réunion, s'assoit sur une fenêtre, tombe en arrière et meurt. Paul, bien entendu, comme dans la scène des Actes (*Act.* XX, 9-12) dont celle-ci est la jumelle, ressuscite l'échanson qui peut tenir son rôle le soir même. Mais la nouvelle de sa mort a couru trop vite jusqu'à Néron, ce qui a le malheur d'attirer l'attention du cruel empereur. Celui-ci, interrogeant Patrocle, apprend que ses plus fidèles serviteurs sont chrétiens : il prend peur et déclenche une persécution. Paul fait partie du lot des prisonniers. Néron, inflexible, maintient son supplice. On bande alors les yeux à l'apôtre et après qu'il a terminé une prière en hébreu, on lui tranche la tête. De son cou jaillit du lait sur les vêtements du bourreau : celui-ci, à l'instar de celui qui a crucifié le Christ (*Matthieu* XXVII, 54), se met à

louer Dieu. À la neuvième heure, l'heure du Christ (*Matthieu* XXVII, 46), Paul apparaît à Néron lui annonçant les maux qui le menacent pour avoir répandu un sang juste. Néron est prix de panique et libère les autres chrétiens… Au lecteur d'apprécier.

Paul après Paul : les héritiers de Paul

Lorsque Paul meurt, le paulinisme a quasiment perdu la bataille. Condamné à l'inactivité par l'emprisonnement des dernières années de sa vie, l'apôtre n'a pas réussi à faire triompher ses idées. Ses frères de Jérusalem l'ont abandonné, sans doute parce que la rupture avec le judaïsme qu'il proposait paraissait encore trop importante. Ceux de Rome ne semblent pas l'avoir soutenu, soit qu'ils aient été fâchés de voir arriver ce missionnaire qui prétendait régenter leur foi, soit qu'ils aient appartenus eux aussi à une mouvance proche du judaïsme. Enfin, l'offensive judaïsante dont il a fait l'objet a fortement contribué à le marginaliser et à faire de la tendance paulinienne un courant minoritaire au sein des communautés chrétiennes. Stratégiquement, il a perdu la partie.

La crise des années 70

Sa mort a dû passer quasiment inaperçue dans les persécutions que subit le christianisme des années 60. La première génération des grands apôtres disparaît : Pierre meurt martyr vers 68, Jacques, « évêque » de Jérusalem est assassiné en 62. Les chrétiens souffrent. La communauté de Rome connaît la persécution de Néron, déclenchée après l'incendie de Rome. Celui-ci, nous dit Tacite, pour calmer la foule l'accusant d'avoir mis le feu, « supposa des coupables » (*Annales* XV, 44, 2) : les chrétiens. La communauté de Jérusalem, quant à elle, subit de plein fouet les conséquences de la révolte déclarée par les Romains aux Juifs après leur soulèvement de 66. Ces derniers, en effet, las d'être soumis à l'occupant romain, las des exactions des différents gouverneurs, et excités à la sédition par des nationalistes zélotes qui prétendirent prendre le pouvoir à Jérusalem, causèrent une réaction violente des Romains qui firent marcher leurs armées sur Jérusalem, y mirent le siège, prirent la ville en 70 et détruisirent le Temple.

La destruction du Temple engendra une situation nouvelle. Les chrétiens, comme nous l'apprend Eusèbe de Césarée, fuirent Jérusalem dès le début du conflit :

> « Le peuple entier des fidèles de l'Église de Jérusalem migra avant le début de la guerre hors de la ville, sur l'oracle que donnèrent certaines personnes très saintes divinement inspirées, et on leur ordonna d'habiter une ville d'outre-Jourdain du nom de Pella : tous ceux qui croyaient en Christ, abandonnant Jérusalem, transportèrent leur siège à Pella. » (EUSÈBE, *Histoire Ecclésiastique,* III, 5.)

Les Juifs, quant à eux, durent apprendre à vivre sans le Temple. La renaissance de la religion provint d'un vieux rabbin pharisien de Jérusalem, Yohannan ben Zakkaï, qui obtint des Romains de fonder une école juive à Yavné (Jamnia), située à une quarantaine de kilomètres de Jérusalem. Son école connut très vite un succès considérable et ce fut grâce à elle que le judaïsme ne mourut pas. La contrepartie de cette survivance ne tarda pas à se faire sentir : toutes les tendances étrangères au pharisianisme disparurent car elles furent impitoyablement traquées.

Ce changement doctrinal majeur du judaïsme fut très important pour les chrétiens. Les synagogues juives de la Diaspora, qui n'avaient pas connu de persécution, furent bientôt envahies de pharisiens qui réclamaient une allégeance à la nouvelle forme de la religion juive. Ces missionnaires chargés de « reprendre en main » les communautés juives ne pouvaient pas s'accommoder de la situation floue dans laquelle se trouvaient les chrétiens vis-à-vis des pratiques du judaïsme, quoiqu'elle eût été tolérée jusqu'alors : ou bien il fallait pratiquer la Loi dans son intégralité en reconnaissant que le

Messie était encore à venir, ou bien il fallait partir. Le christianisme se voyait privé de ses appuis dans les synagogues et se retrouve désorienté.

La renaissance des années 80 et le renouveau paulinien

Au cours des années 80, le christianisme sort de la crise qu'il a connue pendant dix ans, et connaît un regain de combativité en tentant une offensive sur les synagogues. Deux tactiques sont essayées pour se concilier les Juifs et les gagner à ce qui apparaît de plus en plus comme une nouvelle religion. La première est celle que manifeste l'*Épître de Jacques*, qui condamne une forme affadie du paulinisme affirmant que les œuvres (les actes) ne sont rien, que la foi est tout. *Peu importe ce que je fais, pourvu que j'aie la foi* ; telle est l'erreur que condamne Jacques. Ce faisant, il tente de donner une certaine « respectabilité » aux chrétiens pour se concilier les pharisiens qui triomphent dans les synagogues. Voyez, dit-il, nous ne sommes pas tellement éloignés de vous, et nous pouvons nous comporter comme d'authentiques Juifs ! La tactique est conciliatrice. Au contraire, l'*Évangile selon Matthieu*, adopte une stratégie de séparation : les Juifs sont très violemment condamnés, en particulier les « scribes et pharisiens hypocrites » qui sont vigoureusement dénigrés dans le chapitre XXIII. Le but est de rallier au christianisme tous les Juifs qui ne s'accommodent pas du triomphe de la « ligne » de Yavné.

Petit à petit, les Églises pauliniennes font entendre leur voix à leur tour en tentant à la fois de rendre à leur apôtre une stature prestigieuse et de fournir à son message une respectabilité. La première œuvre que nous ayons conservée de cette tentative est l'ensemble constitué par l'Évangile selon Luc et les Actes des Apôtres, que l'on attribue également à l'évangéliste Luc. Ces deux ouvrages poursuivent le même but : donner une narration cohérente du passage qu'effectue le christianisme d'un enracinement juif à une évangélisation des païens. La figure de Paul se dégage des Actes, mais elle est précédée de celle de Pierre, pour bien montrer que les deux apôtres ont travaillé de concert. De manière générale, les divergences entre Paul et le judaïsme sont gommées : à aucun moment la rupture avec l'Église-mère de Jérusalem n'est consommée, à aucun moment il n'est fait écho aux tentatives de contre-prédication menées par des missionnaires de la cité sainte. À certains points stratégiques de la vie de Paul, la fidélité aux autres apôtres est soulignée : lors de la vocation, Ananie « enregistre » le revirement de l'ancien persécuteur et le fait entrer dans la nouvelle communauté ; lors du concile de Jérusalem, on parvient à un accord ; lors du dernier passage de Paul à Jérusalem, les Anciens lui donnent de précieux conseils pour le sauver ; lors de l'arrivée à Rome, les chrétiens de la ville lui font cortège. La figure dominante est celle d'un Paul qui n'a jamais renié son judaïsme ; les Églises pauliniennes, *a fortiori* ne diffèrent pas véritablement des autres : ce sont des gens fréquentables.

Plus le temps passe, plus les disciples de Paul prennent de l'assurance et s'organisent. Sous le nom de leur apôtre, ils font paraître une série de lettres, les épîtres pastorales, c'est-à-dire les deux lettres à Timothée et l'Épître à Tite. Malgré l'artifice littéraire de la pseudonymie, il n'est pas difficile de décrypter les destinataires de la lettre : les jeunes communautés pauliniennes, mais aussi les communautés chrétiennes anciennes qui ont été chassées de la synagogue et qui connaissent des difficultés d'organisation. Les pastorales sont en effet constituées de conseils « techniques » pour organiser une communauté et de petites notations destinées à glorifier Paul.

Mais l'activité ne se borne pas à des questions structurelles : les Églises pauliniennes développent toujours davantage la théologie du maître. Le condensé de cette théologie est représenté par l'Épître aux Éphésiens et son « double » l'Épître aux Colossiens. La première partie (*Éph.* I-III) présente le programme de Paul — l'union d'Israël et des païens dans le Christ — comme déjà réalisé. En effet, accentuant la conviction de Paul, l'Épître annonce que dès aujourd'hui, tous les hommes sont sauvés dans le Christ. La différence entre les païens et les Juifs n'est donc plus pertinente. La Loi présentée comme une véritable barrière, un mur infranchissable entre les deux peuples, vient de tomber.

Le lecteur de l'Épître aux Éphésiens se trouve au point d'aboutissement final de l'évolution paulinienne. Il n'y a désormais qu'une seule Église, celle des chrétiens, qui regroupe en son sein Juifs et païens. Elle est bien ce corps dont le Christ est la tête ou — seconde image — sa fiancée bien-aimée.

> « Rappelez-vous donc qu'autrefois, vous les païens — qui étiez tels dans la chair, vous qui étiez appelés «prépuce» par ceux qui s'appellent «circoncision», … d'une opération pratiquée dans la chair ! rappelez-vous qu'en ce temps-là vous étiez sans Christ, exclus de la cité d'Israël, étrangers aux alliances de la Promesse, n'ayant ni espérance ni Dieu en ce monde ! Or voici qu'à présent, dans le Christ Jésus, vous qui jadis étiez loin, vous êtes devenus proches, grâce au sang du Christ. Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, détruisant la barrière qui les séparait, supprimant en sa chair la haine, cette Loi des préceptes avec ses ordonnances, pour créer en sa personne les deux en un seul Homme Nouveau, faire la paix. » (*Éph.* II, 11-15)

Or c'est Paul, qui est le ministre de ce « mystère » : c'est lui qui est chargé de l'annoncer (*Éph.* III). La seconde partie exhorte les chrétiens à se conformer au corps du Christ : ici encore, il s'agit d'une évolution de la théologie paulienne. Le Christ, peu à peu devient transcendant. Alors que dans les épîtres authentiques, il participait pleinement à l'humanité, il en est désormais le chef, la Tête du Corps, au ciel pour la gloire éternelle.

Enfin, dernier témoin de cette vitalité de l'Église paulinienne, les épîtres du fondateur sont peu à peu organisées en recueil. On date de cette époque le rassemblement des écrits de Paul, comme le montre la Seconde Épître de Pierre (*II Pierre* III, 15-16). L'usage que l'on compte en faire est double : d'une part, il s'agit de garder trace de la théologie et de la manière de faire du fondateur, d'autre part, le collationnement permet de donner des informations sur la place de la tendance paulinienne au sein du christianisme : les curieux ne manquent pas dans l'Empire pour la nouvelle religion et les autres Églises commencent à reconnaître la spécificité du paulinisme.

Paul après Paul, l'image de Paul par ses disciples

Les successeurs de Paul ont peu à peu construit une image de l'apôtre : elle nous renseigne vivement sur l'empreinte qu'a laissée le Juif de Tarse sur ses contemporains.

Paul, avant tout, est vu comme *l'apôtre par excellence*. Alors que dans ces lettres, il évite soigneusement d'apparaître comme l'unique messager du Christ, même lors des crises majeures avec les Galates et avec les Corinthiens, les écrits de la tradition paulinienne font comme s'il n'en existait aucun autre : la Première Épître de Clément, datée du début du IIe siècle le nomme « bienheureux apôtre Paul » (*I Clément* XLVII, 1) tandis qu'Ignace d'Antioche parle d'un homme « saint, éprouvé, bienheureux » (IGNACE, *Éphésiens* XII, 1). Concomitante à cette image, celle du missionnaire : Paul est apparu comme un évangélisateur hors pair, réalisant des conquêtes exceptionnelles. On a vu que l'auteur des Actes en fait un homme qui convertit des régions entières de l'Asie mineure et de la Grèce. Les Pastorales vont plus loin : « Le Seigneur, lui, m'a assisté et m'a rempli de force afin que, par moi, le message fût proclamé et qu'il parvînt aux oreilles de tous les païens. » (*II Tim.* IV, 17). Tous les païens… la mission paulinienne se déploie à l'échelle du monde.

Issue de cette figure exemplaire de l'apostolicité, une seconde figure peut se mettre en place, celle du maître fondateur, père de communautés. Le style de l'Épître aux Éphésiens se rapproche du style impératif du maître écrivant à ses élèves, au détriment de la sollicitude paternelle habituelle à Paul :

> « À vous, ce n'est pas ainsi qu'on vous a enseigné le Christ, si du moins vous l'avez entendu dans une prédication et un enseignement selon la vérité qui est en Jésus. » (*Éph.* IV, 20-21.)

Cette épître est écrite dans le droit fil de la tendance esquissée par les Actes des Apôtres. L'allocution aux anciens de Milet, par exemple, ressuscite la tradition des discours de patriarches, comme celui de Moïse qui, sentant la fin proche, donne en maître les derniers conseils, l'ultime sagesse de sa vie.

> « Faites attention à vous et à tout le troupeau dont l'Esprit Saint vous a établis surveillants [ἐπισκόπος = « évêque »] pour paître l'Église de Dieu, qu'il s'est acquise par son propre sang. Je sais, moi, qu'après mon départ des loups rapaces entreront, qui n'épargneront pas le troupeau, et que de vos propres rangs se lèveront des hommes aux discours pervers pour entraîner les disciples à leur suite. C'est pourquoi soyez vigilants, en vous rappelant que, pendant trois ans, je n'ai cessé, nuit et jour, de reprendre avec larmes chacun d'entre vous. » (*Act.* XX, 28-31.)

Troisième avatar du Paul après Paul : celui du persécuteur auquel Dieu fait grâce et qui devient persécuté. L'apôtre est érigé en témoin de la puissance de Dieu, qui convertit et qui donne le courage de supporter les épreuves. On a déjà vu que le récit des Actes insistait sur cet aspect de la miséricorde de Dieu, que l'on ne trouvait pas à ce degré dans les épîtres authentiques. Les pastorales font encore un pas de plus en clarifiant la situation :

> « Je rends grâces à celui qui m'a donné la force, le Christ Jésus, notre Seigneur, qui m'a jugé assez fidèle pour m'appeler à son service moi, naguère un blasphémateur, un persécuteur, un insulteur. Mais il m'a été fait miséricorde parce que j'agissais par ignorance, étranger à la foi ; et la grâce de notre Seigneur a surabondé avec la foi et la charité qui est dans le Christ Jésus. » (*I Tim.* I, 12-16.)

Le portrait est plutôt peint à charge pour l'apôtre et fait ressortir par différence la puissance de la grâce de Dieu. Un nouveau motif apparaît : l'action par ignorance, qui n'était absolument pas présente dans les épîtres authentiques. Véritable réceptacle de la grâce, Paul est celui qui triomphe également des épreuves par cette grâce. Le thème connexe est celui de la fermeté devant les épreuves :

> « Souviens-toi de Jésus Christ, ressuscité d'entre les morts, de la race de David, selon mon Évangile pour lequel je souffre jusqu'à porter des chaînes comme si j'avais commis des crimes. Mais la parole de Dieu n'est pas enchaînée. C'est pourquoi j'endure tout pour les élus, afin qu'ils obtiennent le salut qui est dans le Christ Jésus avec la gloire éternelle. » (*II Tim.* II, 8-10)

« Souviens-toi de Jésus Christ ! », « La parole de Dieu n'est pas enchaînée ! », sur ces slogans se bâtiront les représentations de Paul pendant des siècles : un apôtre dur, inflexible, pourvu d'une longue barbe, vêtu d'un ample manteau, tenant à la main une épée, son attribut principal. Pourquoi une épée ? Certains y voient l'image du passé de persécuteur, de la violence omniprésence dans la vie de l'apôtre. D'autres la prennent pour l'emblème des souffrances qu'il dut affronter. Les derniers, remémorant un passage de l'Épître aux Éphésiens, y lisent l'emblème de la parole de Dieu : « Recevez le casque du Salut et le glaive de l'Esprit, c'est-à-dire la Parole de Dieu. » (*Éph.* VI, 17.) Acérée et tranchante, elle distingue les croyants, sépare les damnés des sauvés, détruit de sa lame les ennemis du Christ. Un apôtre violent, un prédicateur fougueux, un martyr de la foi, voilà ce que la culture chrétienne a choisi de retenir après la mort de Paul.

Une exception toutefois : Rembrandt. Le voici dans sa prison, le regard dans le vague, vieillard exténué et méditatif, préoccupé par le sort de ses Églises depuis son cachot. Ou ailleurs : un livre sur les genoux, il vient d'annoter de son crayon les Écritures, à moins qu'il ne compose encore une de ses lettres. Le visage est ridé, l'expression tendue, comme si la juste formule se dérobait, comme si l'expression heureuse qui rallierait les Églises s'échappait.

Et de fait, il y a bien deux Paul. Le petit homme fougueux au magnétisme étonnant, qui convertit les Asiates puis les Macédoniens, les Galates, les Corinthiens, et le chef d'Église soucieux, enchaîné, qui sait d'avance qu'il a perdu la partie contre les judaïsants malgré sa certitude d'avoir raison de se tourner vers les Nations, et qui supplie ses communautés de se laisser réconcilier avec Dieu. Deux Paul, deux compréhensions de la victoire de l'Évangile aussi. Pour les uns, il est une puissance de Dieu qui se dévoile dans les manifestations spectaculaires, les conversions, les genoux pliés et la tête courbée. Pour les autres, il est l'ultime dignité de la faiblesse qui se sait mourir et qui espère encore, une lumière dans la tourmente pour porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et rendre aux aveugles la vue, renvoyer libres les opprimés, soigner les cœurs brisés, proclamer une année de grâce du Seigneur.

Le Livre des Actes est refermé depuis longtemps et le dernier mot de l'Épître à Philémon résonne encore, la tête est pleine des images de cette époque apparemment proche, les asphodèles de Jérusalem, les pommiers de Macédoine, les petits chardons du Taurus s'éloignent, les conflits, les aspirations, le bruit des victoires se taisent. Il est temps de fixer le lointain et d'interroger la pâle figure qui se hâte sur le chemin d'Éphèse à Philippes.

Était-ce un docteur ? Certaines épîtres sont toutes de premier mouvement, mal construites, peu cohérentes, incomplètes. D'autres sont lumineuses, subtiles, maîtrisées. Paraissant dédaigner la rhétorique, leur auteur est le premier à l'utiliser. Condamnant la philosophie, il se fait lui-même philosophe et dialecticien pour convaincre les Romains, persuader les Corinthiens, rassurer les Thessaloniciens, conforter les Philippiens. À coup sûr, il ne parle pas à la dévotion populaire ; on en fait plutôt la figure de l'homme d'action ou de l'intellectuel. Oublié dès sa mort, il est redécouvert par les docteurs de l'Église des IIIe et Ve siècles. Le subtil saint Augustin en fait son maître et il préside tous les conciles et toutes les controverses. Le Moyen Âge l'ensevelit une seconde fois sous l'imposante figure de Pierre et il faut attendre Luther et le protestantisme pour qu'il retrouve une « seconde jeunesse » aussi bien chez les catholiques que chez les protestants.

Était-il un mystique ? Ses discours n'ont rien de l'aimable poésie d'un saint François, de l'étonnante pénétration de maître Eckhart, de la touchante simplicité de sainte Thérèse : ils sont précis, nets, dépourvus d'élan et de mystère. Mais quelle est cette profondeur qui lui fait saisir d'un coup, sans préparation, le mystère de la croix, la nature de l'Esprit, le rôle de l'Église ? Comment comprendre que cet homme sûr de lui et volontaire fut un jour saisi et, dès lors, ne cessa plus d'avoir des visions et des révélations ?

Est-il un saint ? Comme il est fier, cassant, emporté ! Ce petit homme ne saurait être un saint. Capable des plus grands élans de tendresse, on le voit parfois mesquin, rivé à ses privilèges, railleur, ironique, dur. Sans cesse, il se défend, se justifie, se disculpe. Une fois qu'il a une idée, il y tient, et tout l'univers ne l'empêcherait pas d'avoir raison. Et pourtant… Le voilà humble et doux avec Philémon, soucieux et paternel avec les Philippiens, rongé d'une inquiétude de mère avec les Corinthiens. Et justement, avec les Corinthiens : n'était-il pas souple, conciliant, polissant les arguments, proposant les arrangements, pourvu que l'essentiel soit annoncé ? Homme à la personnalité écrasante, il imposait sa loi, aidé par sa persuasion d'être sans cesse dans le vrai. Mais quel magnétisme, quel charme extraordinaire, quel rayonnement hors du commun parviendront à expliquer qu'il fit tant de conversions ? Homme tendre et inquiet, de fréquentation charmante, il est soucieux de la vie de ses communautés, souffrant de les savoir loin de lui, c'est un timide, un petit rhéteur gauche et rougissant qui ne sait pas faire de grands discours. Traître à son parti religieux, au bord du schisme avec Jérusalem, il trouve constamment le courage de préserver l'unité, d'annoncer l'Évangile, de poursuivre sa tâche : expliquer au monde et à lui-même que le christianisme est bien une religion et pas une énième réforme du judaïsme. Et bien plus qu'une religion : une rencontre avec le Christ, Dieu incarné.

Les amis de Paul d'après ses lettres

Tout au long de ses lettres, Paul cite le nom d'un nombre très important de personnes, qui sont ses fidèles. On peut distinguer entre ceux qui devaient être ses collaborateurs proches et ceux qui n'étaient que de simples amis. L'examen de ces personnages nous donne de précieux renseignements sur le « style » des différentes Églises et sur leurs différences.

Les collaborateurs :

APOLLOS, Juif hellénisé d'Alexandrie, Ancien disciple de Jean le Baptiste catéchisé par Prisca et Aquilas (*Act.* XVIII, 24-25), il effectue une longue mission à Corinthe où il se constitue son propre groupe de fidèles (*cf. I Cor.*) grâce à sa culture et à sa connaissance rhétorique. Repris en main par Paul, il le rejoint à Éphèse et évangélisa peut-être la Crète par la suite (voir *Tite* III, 13).

PRISCA et son époux AQUILAS, Juifs convertis exerçant le même métier que Paul, ils furent catéchisés à Rome. Expulsés de la ville, ils se réfugièrent à Corinthe où ils hébergèrent l'apôtre (*Act.* XVIII, 2-3) et catéchisèrent Apollos (*Act.* XVIII, 18). Paul les utilisa comme « éclaireurs », chargés de fonder des Églises avant son arrivée : à Éphèse (*I Cor.* XVI, 19) puis à Rome (*Rom.* XVI, 5).

ARISTARQUE : l'un des principaux collaborateurs de Paul à Éphèse (*Philémon* 24). Si l'on en croit les Actes, il le suivait depuis sa conversion à Thessalonique (*Act.* XX, 4) dans tous ses déplacements jusqu'à Jérusalem (*Act.* XIX, 29) et Rome (*Act.* XXVII, 2).

LUC (*Philémon* 24), collaborateur de Paul à Éphèse, il est peut-être médecin (*Col.* IV, 14) et serait, selon la tradition, l'auteur du Troisième Évangile et des Actes des Apôtres.

SYLVAIN (SILAS) : Juif (son nom est le même que Paul — Saül) membre de la communauté de Jérusalem (*Act.* XV, 22), il fut délégué à Antioche et prit part à la première mission en Macédoine ; il est ainsi coauteur de *I Thess.* et passe sans doute à Pierre après l'incident d'Antioche (*I Pierre* V, 12). Les Pères de l'Église le font terminer sa vie comme évêque de Corinthe ou de Thessalonique.

TIMOTHÉE : converti de Lystres, d'une mère juive et d'un père grec, il fut le compagnon le plus fidèle de Paul, celui que l'apôtre chargeait des missions délicates. Il aida Paul dans la rédaction de *I Thess.* puis resta à Bérée pour régler les problèmes des Églises de Macédoine (*I Thess.* III, 6) et enfin rejoignit Paul à Corinthe (*II Cor.* I, 19). Il suivit ensuite Paul à Éphèse puis fut envoyé par l'apôtre pour régler la première crise corinthienne (*I Cor.* IV, 17), ce qui fut un échec. Il suivit ensuite son maître partout : à Corinthe (*Rom.* XVI, 21) puis à Jérusalem (*Act.* XX, 4). Il est sans doute ensuite responsable d'une communauté d'Éphèse (*Épîtres à Timothée*) puis fut prisonnier lui-même (*Hébreux* XIII, 23). La tradition (Eusèbe de Césarée) le fait mourir martyr sous Nerva : il voulait s'opposer à certaines réjouissances populaires qui tournaient à l'orgie et à la cruauté, ce qui causa sa perte.

TITE, l'un des plus chers collaborateurs de Paul, il était sans doute un converti d'Antioche de classe aisée, comme le prouve son nom très latin. Il est associé à Paul et à Timothée lors de l'entrevue de Jérusalem (*Gal.* II, 1) puis est envoyé par Paul pour régler la crise corinthienne après l'échec de Barnabé : son caractère souple fait merveille (*II Cor.* VI, 13). Il est ensuite chargé de la collecte à

Corinthe (*II Cor.* VIII, 16-24.XII, 18). La tradition en fait l'organisateur des Églises de Crète puis de la Dalmatie.

à Colosses :

À Colosses, un couple semble avoir été l'ami de Paul : PHILÉMON et de son épouse APPHIA (*Philémon* 2). Leur fils est peut-être ARCHIPPE. PHILÉMON et APPHIA avaient un esclave, ONÉSIME, qui, pour des raisons inconnues, prit la fuite et vint retrouver Paul au cours de sa captivité à Éphèse. Il fut baptisé par Paul. On l'identifie à l'évêque d'Éphèse rencontré par Ignace d'Antioche (IGNACE, *Épître aux Éphésiens*, I, 3). Autre soutien venu sans doute de Colosses (*Col.* IV, 12), ÉPAPHRAS, compagnon de captivité à Éphèse (*Philémon* 23). Son nom dénote une origine populaire. Il aurait peut-être fondé l'Église de Colosses et en serait devenu le premier évêque.

à Corinthe :

Le recrutement est des plus divers. On y retrouve des gens d'origine gréco-romaine très fortunés, comme CHLOÉ, une riche marchande dont les serviteurs apportent un message à Paul lors de leur passage à Éphèse (*I Cor.* I, 11) ; comme CRISPUS, « craignant Dieu » converti puis baptisé par Paul (*I Cor.* I, 14) qui était bienfaiteur de la synagogue (*Act.* XVIII, 8) ; ou comme cet ÉRASTE, un affranchi devenu édile (magistrat) de Corinthe, d'après une inscription trouvée au cours des fouilles de la ville, qui devient intendant de Rome (*Rom.* XVI, 23). On y trouve des Grecs de moindre rang comme STÉPHANAS qui a deux esclaves, ACHAÏCUS et FORTUNATUS (*I Cor.* XVI, 17), comme CAÏUS, l'un des seuls convertis de Corinthe baptisé par Paul (*I Cor.* I, 14) ; il fut l'hôte de ce dernier lors de son dernier séjour dans la ville (*Rom.* XVI, 23), il s'agit sans doute d'un affranchi et d'un Grec, ou comme PHŒBÉE, qui exerçait un ministère dans l'Église de Cenchrées, le port de Corinthe, (*Rom.* XVI, 1). On rencontre également des Juifs dans l'Église de Corinthe : LUCIEN et SOSIPATROS, deux parents de Paul (*Rom.* XVI, 21), dont le dernier l'accompagne dans son troisième voyage (*Act.* XX, 4) et SOSTHÈNE, un Juif hellénisé qui suit Paul à Éphèse et le conseille dans l'écriture de *I Cor.* ; peut-être est-il le même que ce « chef de la synagogue », bastonné par les Juifs au cours du procès de l'apôtre devant Gallion (*Act.* XVIII, 17).

à Rome :

À Rome, capitale de du monde antique, la moisson est très diverse. On trouve des Romains comme JULIE (*Rom.* XVI, 15), URBAIN (*Rom.* XVI, 9), « collaborateur dans le Christ ». Certains sont esclaves comme AMPLIATUS (*Rom.* XVI, 8) ou LES ESCLAVES DE NARCISSE (*Rom.* XVI, 11), le célèbre affranchi de Claude. Il y a également des Grecs comme STACHYS (*Rom.* XVI, 9), APELLE (*Rom.* XVI, 10), qui « a fait ses preuves dans le Christ », NÉRÉE et sa sœur (*Rom.* XVI, 16), OLYMPIAS (*Rom.* XVI, 15), PERSIS, dont le nom est celui d'une esclave (*Rom.* XVI, 12), PHILOLOGUE (*Rom.* XVI, 15), PHLÉGON, dont le nom trahit une humble origine (*Rom.* XVI, 14). On y trouve des gens venant de l'Orient à l'instar de TRYPHÈNE et TRYPHOSE, deux militantes (*Rom.* XVI, 12), PATROBAS, dont le nom évoque un oriental de milieu humble (*Rom.* XVI, 13). Enfin, les Juifs ne manquent pas : nommons LES ESCLAVES DE LA MAISON d'ARISTOBULE, prince judéen descendant d'Hérode le Grand qui séjourna à la cour impériale jusqu'en 54, et parmi lesquels se trouve HÉRODION, parent de Paul (*Rom.* XVI, 11), ANDRONICUS (*Rom.* XVI, 7) et JUNIA, des Juifs hellénisés, parents de Paul, HERMAS, (*Rom.* XVI, 14) qu'Origène et Eusèbe identifient avec l'auteur du *Pasteur*, écrit prophétique célèbre, MARIE, (*Rom.* XVI, 6)… Il y a enfin RUFUS et sa mère (*Rom.* XVI, 13) dont Paul dit qu'il la considère comme la sienne.

à Éphèse :

Outre CEUX DE LA MAISON DE CÉSAR (l'Empereur) (*Phil.* IV, 22), on connaît DÉMAS, un Grec collaborateur de Paul (*Philémon* 24) et ÉPÉNÈTE, le « premier converti » de Paul

à Éphèse (*Rom.* XVI, 5) ; il est sans doute issu de ces johannites d'Éphèse que l'apôtre rallie dans la ville, son nom dénote une origine populaire.

à Philippes :

ÉPAPHRODITE apporte une aide financière à Paul (*Phil.* II, 25) mais, malade, doit rentrer à Philippes. Son nom est très répandu chez les affranchis. ÉVHODIE et SYNTYCHÊ, deux converties qui ne se supportent pas (« J'exhorte Évhodie comme j'exhorte Syntychê à vivre en bonne intelligence dans le Seigneur. », *Phil.* IV, 2). LYDIE, quoique mentionnée uniquement dans les Actes, doit être aussi nommée ; cette riche affranchie juive originaire de Thyatire en Lydie était à la tête d'une entreprise de pourpre (*Act.* XVI, 14.40).

à Thessalonique :

On ne connaît que JASON, un Juif membre de la famille de Paul qui se porte garant de lui lors des émeutes (*Act.* XVI, 21) et se trouve à Corinthe pendant l'écriture de l'Épître aux Romains (*Rom.* XVI, 21)

à Antioche (selon les Actes) :

BARNABÉ, l'un des personnages les plus influents de l'Église d'Antioche, dont Paul ne sera que le « second » au cours du premier voyage missionnaire et JEAN-MARC, le cousin de Barnabé, qui refuse de suivre les apôtres (*Act.* XIII) et provoque la rupture entre son cousin et l'apôtre. La tradition l'identifie à l'auteur de l'évangile de Marc et au collaborateur de Pierre (*I Pierre* V, 13).

Bibliographie

La bibliographie de Paul est immense, il ne saurait ici être question de la donner dans son exhaustivité ; nous n'indiquons ici que les ouvrages qui nous ont servi à l'écriture de ce petit livre.

La meilleure traduction des épîtres de Paul demeure, à notre sens, celle du chanoine Émile OSTY parue originellement aux éditions Siloë en 1945 et régulièrement republiée depuis.

Sur la vie de Paul, le point de départ de notre réflexion a été :

Jerome MURPHY O'CONNOR, *Paul, A critical Life*, Oxford University Press, 1997.

Nous conseillons également :

Marie-Françoise BASLEZ, *Saint Paul*, Fayard, 1981.

Jean-Robert ARMOGATHE, *Paul ou l'Impossible Unité*, Fayard, 1980.

En ce qui concerne le rapport entre les Actes et la vie de Paul, nous nous sommes servis de :

John Clayton LENTZ, *Le Portrait de Paul selon Luc dans les Actes des Apôtres*, 1993, trad. Chabot et Trimaille, Cerf, 1998.

Simon LÉGASSE, *Paul apôtre*, fides, 1991.

Pour mieux connaître la pensée de Paul, la trilogie déjà ancienne de Lucien Cerfaux reste irremplaçable :

Lucien CERFAUX, *La Théologie de l'Église suivant saint Paul*, Cerf, 1948.

Lucien CERFAUX, *Le Christ dans la théologie de saint Paul*, Cerf, 1954.

Lucien CERFAUX, *Le Chrétien dans la théologie de saint Paul*, Cerf, 1959.

Elle est résumée dans le petit livre :

Lucien CERFAUX, *L'Itinéraire spirituel de saint Paul*, Lire la Bible n°4, Cerf, 1966.

Elle sera complétée par deux ouvrages fondamentaux :

Günther BORNKAMM, *Paul, Apôtre de Jésus Christ*, trad. Jeanneret, Labor & fides, 1971.

Jürgen BECKER, *Paul, l'Apôtre des nations*, trad. Hoffman, Cerf, 1995.

Et on trouvera des vues extrêmement suggestives dans :

Charles-Harold DODD, *Saint Paul aujourd'hui*, éd. Universitaires, 1964.

En ce qui concerne l'héritage de Paul, on se reportera à un article très évocateur :

Christian GRAPPE, « De quelques images de Paul et de la manière dont elles se déploient au cours des deux premiers siècles », *Foi & Vie*, vol. XCIV, nº 4, septembre 1995.

Ceux qui voudront avoir un aperçu de la façon dont on comprenait l'apôtre dans les décennies précédentes se rapporteront aux « classiques » des temps passés :

Ernest RENAN, *Saint Paul,* Calmann-Lévy, 1869. Republié dans *Histoire des origines du christianisme*, t. I, Robert Laffont, 1995.

C. FOUARD, *Saint Paul, ses missions* (1893), *ses dernières années* (1897), Lecoffre.

Ferdinand PRAT, *Saint Paul*, Lecoffre-Gabalda, 1932.

Joseph HOLZNER, *Paul de Tarse*, trad. Johner, Alsatia, 1950.

Sur l'histoire du christianisme au premier siècle :

Étienne TROCMÉ, *L'Enfance du Christianisme,* Pluriel, Hachette, 1999.

Chronologie

6-10	**Naissance de Paul à Tarse**		
			14 Mort d'AUGUSTE
		vers 30-33 prédication et mort du CHRIST	14-37 Règne de TIBÈRE
34-36	Conversion de Paul (à Damas ? en Cilicie ?), séjour en Arabie et en Cilicie puis à Damas.	34 martyre d'ÉTIENNE	
37	Fuite précipitée lors de la Prise de Damas.	37 Prise de contrôle de la ville de Damas par le roi ARÉTAS.	37-41 Règne de CALIGULA
	Rencontre avec PIERRE (Gal. IX, 17-21)		
			39 Ambassade de PHILON à Rome
			41 Assassinat de CALIGULA.
			41-54 Règne de CLAUDE.
43	Arrivée à Antioche		43 début de la conquête de la Bretagne
43-45	« **Premier Voyage missionnaire** » (Act. XIII-XIV).	44 la Judée devient province romaine	
45	« **Second Voyage missionnaire** » (Act. XV, 30 - XVIII, 17)		
46	Galatie		
48	Macédoine		48 intrigues de MESSALINE qui est assassinée

49	Thessalonique, Bérée		49 Décret de CLAUDE chassant les Juifs de Rome	
50	Corinthe	*I Thess.*	50 Arrivée de GALLION à Corinthe	
51	Conférence de Jérusalem			
52	Incident d'Antioche			
	« Troisième Voyage missionnaire » (*Act.* XVIII, 23 - XIX, 40)			
	Années d'Éphèse	*I Cor.*		
53		*Phil..*		
54		*II Cor.*		54 Assassinat de CLAUDE
		Phil.		54-68 Règne de NÉRON
		Philm.		
55	Macédoine			55 Assassinat de BRITANNICUS, fils de CLAUDE
56	Corinthe	*Rom.*		
57	Voyage vers Jérusalem			
	Arrestation à Jérusalem (*Act.* XXI, 27 - XXII, 11)			58-63 guerres contre les Parthes
57-60	Captivité à Jérusalem (*Act.* XXIII, 12 - XXVI, 32)		59-60 changement de procurateur en Judée : FÉLIX remplace FESTUS.	59 Meurtre d'AGRIPPINE
60-61	Voyage par mer (*Act.* XXVII-XXVIII)			60-62 influence littéraire de la cour de Néron : *Satires* de PERSE, *Pharsale* de LUCAIN, *Satiricon* de PÉTRONE.
62	**Exécution à Rome ?**			62-65 grandes œuvres de SÉNÈQUE dont les *Lettres à Lucilius*

	(Pour certains auteurs : libération vers 62, voyage en Espagne et en mer Égée, martyre à Rome en 67.)	66-70 Révolte des Juifs	64 Incendie de Rome, construction de la *Domus Aurea*
			65 conjuration de PISON contre NÉRON : suicide de LUCAIN, de Sénèque, de PÉTRONE
			68 Meurtre de NÉRON
69			68-69 Guerre civile, « année des quatre Empereurs »
			70-79 Règne de VESPASIEN
70		70 Incendie du Temple de Jérusalem	

Table des matières